

L'APPROCHE INTÉGRÉE, GLOBALE ET CONCERTÉE
DE LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE
DANS LANAUDIÈRE

ÉVALUATION PARTICIPATIVE ET FORMATIVE
DE REPRÉSENTATIONS ET
DE PRATIQUES EN ÉVOLUTION

Volet réceptivité des milieux aux offres de service proposées

Céline Poissant et Caroline Richard
Agentes de planification, de programmation et de recherche
Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Octobre 2010

Conception de l'étude
Céline Poissant

Collecte de données qualitatives,
analyse et rédaction
Céline Poissant
Caroline Richard

Collecte et traitement des données
du sondage téléphonique
Geneviève Marquis

Conception graphique
Micheline Clermont

Mise en page
Micheline Clermont
Sylvie Harvey

Comité de lecture

ASSS de Lanaudière (DSPE)
Élizabeth Cadieux
Louise Desjardins
Abdoul Aziz Gbaya
Mario Paquet
Jean-Pierre Trépanier

CSSS du Sud de Lanaudière
Karine Blais
Caroline Michaud

CSSS du Nord de Lanaudière
Line Coulombe

Source des images
iStockphoto

Comité d'évaluation

ASSS de Lanaudière (DSPE)
Louise Desjardins
Céline Poissant
Caroline Richard

CSSS du Sud de Lanaudière
Éric Amyot
Karine Blais
Caroline Michaud

CSSS du Nord de Lanaudière
Line Coulombe
Pauline Girard

On peut se procurer un exemplaire de ce document en communiquant avec :

La Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau, Joliette (Québec) J6E 8S8
Téléphone : 459 759-1157 poste 4294 ou sans frais 1 800 668-9229

Pour toute information supplémentaire relative à ce document, veuillez contacter :

Caroline Richard, au 450 759-1157 ou sans frais, au 1 800 668-9229, poste 4456 ou par courriel à :
caroline_richard@ssss.gouv.qc.ca

La version PDF de ce document est disponible à la section *Documentation*, sous la rubrique *Publications* du site Web de l'Agence au www.agencelanaudiere.qc.ca

À la condition de mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.

Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

POISSANT, Céline, et Caroline RICHARD. *L'approche intégrée, globale et concertée de la promotion des saines habitudes de vie dans Lanaudière. Évaluation participative et formative de représentations et de pratiques en évolution. Volet réceptivité des milieux aux offres de service proposées*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010, 185 p.

Note : Le genre masculin employé sert à identifier aussi bien les femmes que les hommes. Il permet à la fois d'alléger le texte et de renforcer l'anonymat des informatrices et des informateurs à la source des données.

Cette étude a pu bénéficier d'une subvention conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière dans le cadre du Programme de subventions en santé publique 2006-2007.



Dépôt légal : Quatrième trimestre 2010
ISBN : 978-2-89669-006-0 (version imprimée)
978-2-89669-007-7 (PDF)
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude a nécessité la contribution de plusieurs personnes. D'abord, nous désirons exprimer notre gratitude à l'égard des membres du comité d'évaluation mis en place pour assurer le suivi des différentes étapes du projet. Il s'agit de Louise Desjardins, agente de planification, de programmation et de recherche, responsable du dossier des saines habitudes de vie à la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de Lanaudière; de Pauline Girard, coordonnatrice des programmes Santé publique et Organisation communautaire au Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL); d'Éric Amyot, chef d'administration de programmes des services généraux, de santé publique et développement des communautés au Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière (CSSSSL); de Line Coulombe, kinésiologue et intervenante dans le programme Saines habitudes de vie pour le CSSSNL; de Karine Blais, remplacée par Caroline Michaud, toutes deux nutritionnistes et intervenantes dans le programme Saines habitudes de vie pour le CSSSSL. Leur contribution a été très importante tout au long de l'étude et leur collaboration a été essentielle à son déroulement.

De plus, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à l'égard de Loisir et sport Lanaudière et de l'Association des responsables en ressources humaines de Lanaudière qui ont grandement facilité la collecte des données, particulièrement pour le recrutement des participants. Deux personnes-ressources de ces organisations, Élyse Lafortune et Johanne Proulx respectivement, ont permis de rejoindre les milieux municipaux et de travail. Nous adressons également un merci particulier à France Rivest pour nous avoir permis de tenir un groupe de discussion dans les locaux de la municipalité de Saint-Charles-Borromée. L'accueil reçu est digne de mention. En outre, nous voulons souligner la participation des différentes personnes ayant pris part aux trois phases de collecte des données, soit les gestionnaires et les intervenants des CSSS du nord et du sud de Lanaudière et de la DSPE de même que les représentants d'entreprises, d'organisations et de municipalités de la région. Le temps accordé au projet lors des entrevues individuelles, des groupes de discussion ou du sondage téléphonique a été très apprécié. Ils ont permis d'en apprendre davantage sur la réalité des milieux municipaux et de travail.

Ensuite, nous aimerions remercier des collègues de la DSPE pour leurs commentaires ayant permis de bonifier le rapport. Il s'agit d'Élizabeth Cadieux, Abdoul Aziz Gbaya, Mario Paquet et Jean-Pierre Trépanier. Enfin, nous désirons souligner l'excellent travail de conception graphique, de mise en page et de bonification du document réalisé par Micheline Clermont et Sylvie Harvey.



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE.....	III
LISTE DES ANNEXES	V
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	VI
INTRODUCTION	1
1. MISE EN CONTEXTE	3
1.1 Contexte provincial	3
1.2 Contexte lanadois	4
1.3 Définitions des termes	5
2. CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE	9
2.1 Objectifs de l'évaluation	9
2.2 Type d'évaluation.....	10
2.3 Articulation entre les deux volets	11
3. MÉTHODOLOGIE	15
3.1 Entrevues individuelles	15
3.1.1 Entrevues individuelles (phase I)	15
3.1.2 Entrevues individuelles (phase II)	16
3.2 Sondage téléphonique.....	20
3.3 Groupes de discussion	22
3.4 Limites de l'étude	26
4. ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS.....	29
4.1 Facteurs de réceptivité liés aux contextes.....	29
4.2 Facteurs de réceptivité liés aux milieux.....	33
4.3 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (activités)	39
4.4 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (façons de faire)	42
5. RÉSULTATS.....	51
5.1 Réceptivité des milieux selon des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux.....	51
5.1.1 Point de vue des gestionnaires	51
5.1.2 Point de vue des intervenants.....	55
5.2 Réceptivité des milieux selon des informateurs de milieux ayant répondu favorablement aux offres de service proposées.....	59
5.2.1 Point de vue d'informateurs de milieux de travail.....	59
5.2.2 Point de vue d'informateurs de milieux municipaux	64
5.3 Réceptivité des milieux selon des informateurs de milieux n'ayant pas répondu favorablement aux offres de service proposées.....	72
5.3.1 Sondage téléphonique auprès de milieux de travail non participants	72
5.3.2 Sondage téléphonique auprès de milieux municipaux non participants	81
5.4 Réceptivité des milieux selon des informateurs de milieux et des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux	88

5.4.1 Milieux de travail	88
5.4.1.1 Facteurs de réceptivité liés aux contextes	88
5.4.1.2 Facteurs de réceptivité liés aux milieux	91
5.4.1.3 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (façons de faire)	93
5.4.2 Milieux municipaux.....	99
5.4.2.1 Facteurs de réceptivité liés aux contextes	99
5.4.2.2 Facteurs de réceptivité liés aux milieux	102
5.4.2.3 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (activités)	106
5.4.2.4 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (façons de faire)	110
6. RECOMMANDATIONS	115
CONCLUSION	119
BIBLIOGRAPHIE	123
ANNEXES.....	127

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

Tableau 1	Principaux facteurs de réceptivité liés aux contextes	33
Tableau 2	Principaux facteurs de réceptivité liés aux milieux	38
Tableau 3	Principaux facteurs de réceptivité liés aux pratiques (activités)	42
Tableau 4	Principaux facteurs de réceptivité liés aux pratiques (façons de faire)	50
Tableau 5	Portrait sociodémographique des répondants des entreprises n'ayant pas répondu favorablement, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006 2007, en 2008	73
Tableau 6	Portrait sociodémographique des entreprises n'ayant pas répondu favorablement, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008	75
Tableau 7	Façons de rejoindre les entreprises pour participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006 2007, en 2008	77
Tableau 8	Contraintes à la participation des entreprises à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006 2007, en 2008	78
Tableau 9	Autres contraintes qui empêcheraient la participation des entreprises à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005 2006 et 2006-2007, en 2008	79
Tableau 10	Conditions favorisant la participation des entreprises à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006 2007, en 2008	80
Tableau 11	Autres conditions qui aideraient à la participation des entreprises à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008	81
Tableau 12	Portrait sociodémographique des répondants des municipalités n'ayant pas répondu favorablement, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006 2007, en 2008	82
Tableau 13	Portrait sociodémographique des municipalités n'ayant pas répondu favorablement, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008	83
Tableau 14	Façons de rejoindre les municipalités pour participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005 2006 et 2006-2007, en 2008	84
Tableau 15	Contraintes à la participation des municipalités à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006 2007, en 2008	85

Tableau 16	Autres contraintes qui empêcheraient la participation des municipalités à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008	85
Tableau 17	Conditions favorisant la participation des municipalités à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005 2006 et 2006 2007, en 2008	87
Tableau 18	Autres conditions qui aideraient à la participation des municipalités à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008	88



Figure 1	Schéma de la logique d'analyse	13
----------	--------------------------------------	----

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Guide d'entrevue auprès des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux (phase I)	129
Annexe 2	Formulaire de consentement destiné aux acteurs du réseau de la santé et des services sociaux (phase I)	133
Annexe 3	Guide d'entrevue auprès d'informateurs de milieux municipaux et de travail participants (phase II)	137
Annexe 4	Formulaire de consentement destiné aux milieux municipaux et de travail participants (phase II)	143
Annexe 5	Préambule et questionnaire téléphonique destinés aux milieux de travail non participants (phase II)	147
Annexe 6	Préambule et questionnaire téléphonique destinés aux milieux municipaux non participants (phase II)	153
Annexe 7	Lettre d'invitation à participer à un groupe de discussion destinée aux milieux de travail (phase III)	159
Annexe 8	Lettre d'invitation à participer à un groupe de discussion destinée aux milieux municipaux (phase III)	163
Annexe 9	Guide de discussion auprès d'acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et d'informateurs des milieux municipaux et de travail (phase III)	167
Annexe 10	Grille d'observation auprès d'acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et d'informateurs des milieux municipaux et de travail (phase III)	171
Annexe 11	Formulaire de consentement destiné aux milieux municipaux et de travail (phase III)	179
Annexe 12	Formulaire de consentement destiné aux acteurs du réseau de la santé et des services sociaux (phase III)	183



LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CSSSNL	Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
CSSSSL	Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DSP	Direction de santé publique
DSPE	Direction de santé publique et d'évaluation
GMF	Groupe de médecine de famille
MCV	Maladie cardiovasculaire
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PAG	Plan d'action gouvernemental
PAL	Plan d'action local
PAR	Plan d'action régional
PNSP	Programme national de santé publique
PSSP	Programme de subventions en santé publique
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
SYLIA	SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse



INTRODUCTION

Au cours de l'hiver 2006, les trois principales organisations régionales du réseau de la santé et des services sociaux qui travaillaient à développer progressivement une façon de faire lanaudoise en vue d'appliquer une nouvelle approche des habitudes de vie et des maladies chroniques ont souhaité qu'un projet d'évaluation à ce sujet soit élaboré. Il s'agissait des deux centres de santé et de services sociaux (CSSS) du sud et du nord de la région et de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière. Leurs professionnels chargés du développement de ce modèle avaient manifesté le besoin d'obtenir une rétroaction concernant les pratiques mises en œuvre (activités et façons de faire), afin d'être en mesure de mieux adapter leur offre de service aux caractéristiques des milieux aussi bien qu'aux exigences de l'approche préconisée. L'évaluation devait permettre d'identifier des éléments de réponses à leurs questionnements concernant la réceptivité des milieux à leur nouvelle offre de service regroupée.

Par ailleurs, la DSPE avait proposé d'ajouter un second volet au projet, étant donné que la région de Lanaudière semblait se distinguer dans sa façon d'adopter et d'appliquer l'approche dite *intégrée* ou *globale et concertée* des habitudes de vie et des maladies chroniques. En effet, alors que certaines régions avaient choisi d'adopter en tout ou en partie le programme *0-5-30 Combinaison Prévention*, conçu dans la région de la Capitale-Nationale, la DSPE et les deux CSSS de Lanaudière tentaient plutôt de développer ensemble leur propre « modèle », en adaptant progressivement à l'approche intégrée préconisée les interventions qu'ils avaient déjà développées depuis quelques années, de même que les nouvelles qu'ils concevaient. Ainsi, même s'il était en construction et en expérimentation, le « modèle lanaudois » de cette nouvelle approche de promotion de saines habitudes de vie paraissait déjà novateur quant à l'importance particulière qu'il accordait à l'intervention dans les milieux de vie, afin de créer des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie. Il s'agissait d'une approche largement guidée par la stratégie de développement durable des communautés promue par le Programme national de santé publique 2003-2012 (MSSS, 2003), et considérée comme un domaine d'intervention transversal dans le Plan d'action régional (PAR) de santé publique 2004-2007 de Lanaudière (RRSSS de Lanaudière, 2003).

Il est donc apparu intéressant de présenter aux deux CSSS et à la DSPE, maîtres d'œuvre de l'application de l'approche, et à leurs professionnels concernés, une proposition d'évaluation formative comportant deux volets et étant susceptible de leur fournir deux types d'information. D'une part, en réponse directe à leur demande, ils devaient obtenir des données leur permettant d'ajuster leurs pratiques (activités et façons de faire, dont l'offre de service) aux caractéristiques du terrain (enjeux de réceptivité). D'autre part, ils allaient pouvoir bénéficier d'un premier ensemble d'information afin de documenter la manière lanaudoise de comprendre et d'appliquer la nouvelle approche des habitudes de vie et des maladies chroniques.

La proposition d'évaluation a été acceptée par le comité d'évaluation mis sur pied afin de suivre, soutenir et valider les différentes étapes de la démarche. Ce comité était composé de Louise Desjardins, agente de planification, de programmation et de recherche, responsable du dossier des saines habitudes de vie à la DSPE de Lanaudière; de Pauline Girard, coordonnatrice des programmes Santé publique et Organisation communautaire au Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL); d'Éric Amyot, chef d'administration de programmes des services sociaux, de santé publique et développement des communautés au Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière (CSSSSL); de Line Coulombe, kinésiologue et intervenante dans le programme Saines habitudes de vie pour le CSSSNL; de Karine Blais, remplacée par Caroline Michaud, toutes deux nutritionnistes et intervenantes dans le programme Saines habitudes de vie au CSSSSL; ainsi que de Céline Poissant et de Caroline Richard, deux agentes de recherche de la DSPE mandatées pour réaliser l'étude.

L'évaluation a été réalisée notamment grâce à un financement initial obtenu par le CSSSSL dans le cadre du Programme de subventions en santé publique (PSSP) pour l'année 2006-2007. Par la suite, l'ASSSS de Lanaudière a assumé la plus grande partie des coûts de l'étude.

Le rapport d'évaluation est consacré exclusivement au second volet de l'étude, soit la réceptivité des milieux aux offres de service proposées (activités et façons de faire). Les deux premières parties décrivent la mise en contexte et le cadre général de l'étude. La troisième expose la méthodologie employée. Une analyse globale des résultats est l'objet de la quatrième partie. Ensuite, les résultats détaillés pour chacune des phases sont présentés. La partie suivante énonce des recommandations pouvant contribuer à l'amélioration des pratiques.



1. MISE EN CONTEXTE

1.1 Contexte provincial

Outre l'influence de certains facteurs de risque non modifiables comme l'âge et l'hérédité, il est maintenant largement admis que les maladies chroniques¹ peuvent être évitées en agissant sur des déterminants communs, notamment les habitudes de vie (ex. : tabagisme, mauvaise alimentation, sédentarité, hygiène buccodentaire déficiente). Selon l'évidence, les habitudes de vie seraient *en cause dans environ 80 % des décès liés aux MCV, dans 90 % des décès liés au diabète et dans environ le tiers des décès liés au cancer (Lévesque et coll., 2007, p. 3)*. En fait, *40 % des décès seraient imputables à ces trois habitudes de vie (alimentation, niveau d'activité physique et tabagisme) et à celle de la consommation d'alcool (Kushi et Foerster, 1998, p. 215-259)*.

Afin d'augmenter l'efficacité des interventions de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des maladies chroniques tout en évitant la duplication, les experts mondiaux (internationaux, canadiens et québécois) proposent depuis le début des années 2000 un nouveau paradigme pour guider les interventions de lutte aux maladies chroniques. Cette approche, que l'on qualifie de « globale » ou « intégrée », allie une combinaison d'actions agissant à la fois sur des facteurs individuels (connaissances, croyances, habiletés, attitudes) et des facteurs structurants (environnement physique, social, économique, politique, culturel), à divers paliers (local, régional, national), de façon concertée, en partenariat et de façon intersectorielle (Lachance et Colgan, 2004).

En 2003, reconnaissant les maladies chroniques comme *nos maux de civilisation*, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a inclus dans son *Programme national de santé publique 2003-2012 (MSSS, 2003)* (ainsi que dans la mise à jour subséquente du PNSP en 2008) des objectifs et des activités visant la réduction de plusieurs maladies chroniques et l'amélioration des habitudes de vie. L'approche préconisée dans le PNSP est tout à fait en cohérence avec les principes de la « nouvelle » approche globale ou intégrée. Dans la région de Lanaudière, le *Plan d'action régional en santé publique 2004-2007 (RRSSS de Lanaudière, 2003)* et les plans d'action locaux adoptaient eux aussi ces objectifs et prévoyaient des actions spécifiques aux niveaux régional et local.

En 2004, le ministère a publié un cadre de référence provincial intitulé *Vers une stratégie québécoise de promotion de saines habitudes de vie contribuant à la prévention de maladies chroniques* (Lachance et Colgan, 2004). Celui-ci précisait

¹ Mentionnons notamment les maladies cardiovasculaires (MCV), les maladies pulmonaires obstructives chroniques, l'asthme, le cancer, le diabète, l'obésité, l'ostéoporose et les maladies buccodentaires.

les composantes essentielles d'une approche globale et intégrée et citait comme modèle le programme *0-5-30 Combinaison Prévention*, développé par la région de la Capitale-Nationale. Au début de l'année 2005, dix régions avaient élaboré des programmes intégrés de prévention des maladies chroniques et de promotion de saines habitudes de vie, s'inspirant à des degrés divers de ce programme. La région de Lanaudière était de celles-ci. À cette époque, un budget de développement de l'ASSS de Lanaudière a permis d'embaucher des intervenants en CSSS en vue de mettre en œuvre, au niveau local, des interventions dans le cadre d'une approche intégrée visant la population adulte.

1.2 Contexte lanauois

Avec l'arrivée des nouvelles ressources professionnelles en CSSS et la nouvelle approche *intégrée* ou *globale* prônée à tous les niveaux, l'année 2005 marquait le début d'un changement de pratiques pour l'équipe régionale *saines habitudes de vie* de la DSPE de Lanaudière. Les professionnels de la santé publique devaient maintenant rechercher une synergie entre des actions auparavant menées « en silos », qui pouvaient viser soit la population en général, les individus consultant en milieu clinique ou les milieux de vie (environnements). Ainsi, les professionnels, qui avaient acquis généralement une expertise propre associée à l'une ou l'autre des problématiques ou des habitudes de vie concernées, étaient appelés à travailler de plus en plus en collaboration étroite les uns avec les autres ainsi qu'avec les nouveaux intervenants habitudes de vie des CSSS, et à modifier leur approche auprès des différents milieux d'intervention. En outre, ils étaient incités à développer ensemble des activités à offrir dans les milieux de vie. L'objectif était alors de créer des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie.

En 2005, les CSSS ont ainsi commencé à intervenir dans différents milieux de vie en promotion des saines habitudes de vie chez les adultes, ce qu'ils ne faisaient pas systématiquement auparavant. Par ailleurs, la DSPE a transféré certains programmes aux CSSS, alors que d'autres, comme les campagnes, se poursuivaient sous la responsabilité régionale. Une nouvelle façon de faire développée à cette époque consistait à préparer une offre de service regroupée lorsque plus d'un programme/action/intervention était offert dans un même milieu, soit par les CSSS soit par la DSPE. Ce fut le cas notamment pour l'offre de service aux milieux de travail. Parallèlement, quoique les CSSS n'avaient pas d'intervenants spécifiquement attirés au volet jeunes des saines habitudes de vie, les gestionnaires encadrant les intervenants jeunesse des CSSS (infirmières et hygiénistes dentaires) ont décidé à cette même époque de faire aussi une offre de service regroupée aux écoles de la région. Celle-ci comprenait les activités en promotion des saines habitudes de vie offertes par leur personnel scolaire ainsi que par d'autres partenaires, comme la DSPE.

Comme il s'agissait d'une nouvelle façon de faire, l'élaboration d'offres de service regroupées a soulevé plusieurs questions concernant leur forme, le moyen de transmission, le destinataire, le moment de l'année où envoyer ces offres, ainsi que leur contenu. De plus, bien qu'une offre de service ait été effectuée de façon idéale avec un contenu idéal, on constatait que d'autres facteurs, sur lesquels les professionnels de la santé n'avaient aucune emprise, venaient influencer la réceptivité des milieux aux offres de service qui leur étaient adressées. Ces autres facteurs, comme la situation particulière du milieu, sa taille, son secteur géographique et d'activités, devaient absolument être considérés au moment de la formulation des attentes de résultats. Dans ce contexte de changement de pratiques, l'intérêt d'obtenir une rétroaction des milieux à qui les CSSS et la DSPE offraient des services a émergé. Ainsi, l'évaluation de la réceptivité des milieux devait permettre de mieux adapter les offres de service aux besoins et aux caractéristiques de ces milieux, ainsi qu'aux exigences de l'approche globale et intégrée.

1.3 Définitions des termes

Pour faciliter la compréhension du lecteur non familier avec différents termes-clés ou expressions abordés dans le cadre de cette évaluation, ceux-ci sont brièvement décrits dans les prochains paragraphes.

- Le terme *activités* signifie un ensemble d'actions et d'opérations humaines réalisées par les intervenants des CSSS ou de la DSPE, visant la promotion de la santé et la prévention des maladies chroniques, tel que des programmes, des campagnes, des mesures, des formations, des interventions, du soutien aux milieux de vie.
- L'approche *globale et intégrée* désigne une approche reconnue de santé publique pour la prévention des maladies chroniques et la promotion des saines habitudes de vie. Comme mentionné précédemment, elle agit à la fois sur des facteurs individuels (connaissances, croyances, habiletés, attitudes) et sur des facteurs liés à l'environnement (physique, social, économique, politique et culturel), à divers paliers (local, régional, national), de façon concertée, en partenariat et de façon intersectorielle (Lachance et Colgan, 2004).
- Les *campagnes* comprennent un ensemble d'actions de communication visant à informer le public et les gestionnaires des milieux de vie sur des questions de santé en vue de modifier les connaissances, les attitudes et les comportements. Pour les campagnes québécoises de promotion des saines habitudes de vie, la diffusion des informations s'effectue le plus souvent par le biais des médias (journaux, télévision, radio) et avec l'aide d'outils de communication (affiches, dépliants et matériel promotionnel). Dans la présente étude, les campagnes de promotion des saines habitudes de vie concernées, touchant les milieux municipaux et de travail, étaient :

↳ **Bouffe Express** : une conférence portant sur la saine alimentation et sur les dîners, animée par une diététiste et offerte en milieu de travail. Des choix santé, des recettes, des moyens pour gagner du temps, des idées de dépannage, etc. y sont traités.

- Les *façons de faire* concernent les pratiques professionnelles des intervenants des CSSS ou de la DSPE en matière de promotion de la santé avec les milieux municipaux et de travail. Ces façons de faire réfèrent à la manière de travailler ensemble (entre intervenants) ainsi qu'avec les partenaires de ces milieux. À titre d'exemple, une façon de faire est d'envoyer une offre de service détaillée par la poste aux gestionnaires des milieux de travail, au mois de septembre de chaque année.
- Les *facteurs de réceptivité* réfèrent aux éléments pouvant influencer l'ouverture des milieux municipaux et de travail à l'offre de service des CSSS en promotion des saines habitudes de vie. Dans le cas de l'étude, trois types de facteurs ont été distingués : ceux qui relèvent de l'offre de service même (ex. : programmes, campagnes, forme et façon de diffuser l'offre de service, soutien offert), ceux qui relèvent des caractéristiques des milieux qui reçoivent les offres de service (ex. : taille, secteur géographique) et ceux qui relèvent du contexte général prévalent (ex. : tendances sociales ou contexte économique de récession).
- Les *interventions* sont les actions réalisées par les intervenants des CSSS ou de la DSPE, dans le cadre de leurs rôles respectifs en promotion des saines habitudes de vie dans les milieux. Intervention, programme, campagne, mesure, accompagnement, formation, soutien peuvent être considérés comme étant des termes du même registre.
- Le terme *milieux* est utilisé pour désigner les différents *environnements* où les individus se retrouvent dans la vie quotidienne et les lieux où il est possible de les rejoindre par des activités de promotion des saines habitudes de vie. On pense notamment aux milieux scolaires, aux milieux de travail, au domicile et à la communauté dans lesquels vivent les personnes visées.
- *L'offre de service* représente les services offerts aux milieux par les CSSS ou la DSPE en matière de promotion des saines habitudes de vie. On y retrouve des services d'expertise-conseil, des formations, du soutien (accompagnement), de la documentation ou la diffusion de matériel promotionnel, ainsi que la réalisation directe d'interventions auprès de travailleurs ou de citoyens.

- *L'offre de service regroupée* réunit en un seul document toutes les activités proposées par les CSSS ou la DSPE à un milieu spécifique, soit au milieu municipal ou de travail. Il s'agit d'interventions touchant une saine alimentation, un mode de vie physiquement actif et un environnement sans fumée.
- Les *pratiques* désignent l'exercice des activités professionnelles en promotion de la santé, et plus précisément, dans le cadre de la présente étude, en promotion des saines habitudes de vie.
- On entend par *programme* un ensemble organisé, cohérent et intégré d'activités et de services réalisés simultanément ou successivement, avec les ressources nécessaires, dans le but d'atteindre des objectifs déterminés, en rapport avec des problèmes de santé précis, et ce, pour une population définie (Pineault et Daveluy, 1995). Les programmes concernés pour les milieux municipaux et de travail dans le cadre de l'étude étaient :
 - ↳ *Famille au jeu* : un programme pour le développement d'activités physiques familiales en milieu municipal. D'une part, un sondage est réalisé auprès des familles et, d'autre part, un plan d'action répondant aux caractéristiques locales de la municipalité est mis en place.
 - ↳ *Famille au jeu infrastructure* : un programme destiné aux milieux municipaux. Ce programme permet aux municipalités, par le biais d'un outil d'analyse, de visualiser l'ensemble de leurs environnements naturels et bâtis (infrastructures et équipements), d'identifier leurs forces et leurs faiblesses et de déterminer leur potentiel d'amélioration.
 - ↳ *Focus santé* : un programme visant à soutenir les entreprises désireuses d'offrir un environnement physique et social dans les milieux de travail, afin d'inciter le personnel à être plus actif. Un sondage est d'abord effectué auprès des employés, et un plan d'action répondant aux caractéristiques du personnel est ensuite mis en place.
 - ↳ *Focus santé counseling* : un programme de counseling de groupe en activité physique visant à développer des habiletés d'autogestion, afin d'augmenter le niveau d'activité physique personnel des employés. Le programme s'offre en trois séances de 30 minutes dans les milieux de travail.
- La *réceptivité* des milieux réfère à leur ouverture ou à leur disponibilité, en termes d'investissement de temps et de ressources humaines ou financières, pour travailler avec les intervenants des CSSS à la réalisation d'activités de promotion des saines habitudes de vie dans leur propre milieu.



2. CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

Cette partie présente le cadre général de l'étude. On y aborde trois aspects : les objectifs poursuivis, le type d'évaluation préconisé ainsi que l'articulation entre les deux volets de l'étude.

2.1 Objectifs de l'évaluation

Le but de l'évaluation consistait à fournir de l'information utile à la planification des interventions dans l'optique de favoriser l'atteinte des objectifs poursuivis par le Plan d'action régional (PAR) de santé publique et les plans d'action locaux (PAL), et de contribuer au développement progressif d'un modèle lanauchois d'approche globale et concertée des habitudes de vie et des maladies chroniques. Pour ce faire, deux objectifs généraux ont été fixés initialement, et ils comportaient chacun des objectifs spécifiques.

1. Premier objectif général : Évaluer la réceptivité de deux types de milieux (municipaux² et de travail) à l'égard des services (interventions et façons de faire, dont l'offre de service) proposés et réalisés conjointement par les deux CSSS et la DSPE et visant les adultes.

- a) Mettre en évidence les principales caractéristiques des milieux d'intervention qui facilitent ou constituent un frein à leur réceptivité à l'égard des services proposés et réalisés.
- b) Identifier les principaux éléments des services proposés et réalisés qui facilitent ou constituent un frein à leur réceptivité par chacun des milieux ciblés.
- c) Identifier les principaux éléments du contexte qui facilitent ou constituent un frein à la réceptivité des milieux ciblés à l'égard des services proposés et réalisés.

2. Deuxième objectif général : Établir une base de comparaison pour être en mesure d'apprécier, à moyen terme, l'évolution de l'adoption de l'approche intégrée (globale et concertée) des habitudes de vie et des maladies chroniques dans la région de Lanaudière³.

- a) Mettre en évidence les représentations de l'approche intégrée (globale et concertée) portées par les gestionnaires et les intervenants concernés de la DSPE et des deux CSSS.

² Les termes *milieux municipaux* et *municipalités* ainsi que *milieux de travail* et *entreprises* sont utilisés indifféremment dans le rapport. De plus, le terme *entreprise* est souvent employé de façon générique pour désigner à la fois les entreprises (secteur privé) et les organisations (secteur public).

³ POISSANT, Céline. L'approche intégrée, globale et concertée de la promotion des saines habitudes de vie dans Lanaudière. Évaluation participative et formative de représentations et de pratiques en évolution. Volet Adaptation lanauchoise de l'approche, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010, 212 p.

- b) Identifier les éléments facilitant ou limitant l'adoption de l'approche intégrée (globale et concertée) par les gestionnaires et les intervenants concernés de la DSPE et des deux CSSS.
- c) Décrire l'actualisation de l'approche dans les pratiques développées par les intervenants concernés de la DSPE et des deux CSSS.
- d) Identifier les principales caractéristiques d'un éventuel modèle lanauois d'approche intégrée (globale et concertée) des habitudes de vie et des maladies chroniques.

Il faut préciser que les résultats du présent rapport d'évaluation porte exclusivement sur le premier objectif général (volet réceptivité des milieux).

2.2 Type d'évaluation

La démarche d'évaluation proposée se caractérisait à la fois par son approche participative et par sa dimension formative.

- *Une approche participative.* L'approche participative est préconisée par le cadre de référence en évaluation de l'ASSS de Lanaudière (Leclerc, Lemire et Poissant, 2000). L'application de cette approche signifie surtout que la démarche d'évaluation a été orientée, suivie et validée par un comité d'évaluation composé d'acteurs concernés par l'objet de l'étude. Dans le cas présent, ce comité était composé de délégués des organisations suivantes : la DSPE de l'ASSS de Lanaudière, le CSSSNL et le CSSSSL. Un protocole d'entente précisant les rôles et les responsabilités des organisations partenaires engagées dans la démarche d'évaluation a été signé par les délégués de ces organisations agissant comme membres du comité d'évaluation.
- *Une évaluation formative.* La dimension formative de l'évaluation est liée aux deux volets qui ont été abordés. D'une part, elle a porté sur la réceptivité des milieux visés (municipaux et de travail) par une offre de service regroupée. Ses résultats devaient donc servir à réajuster certains éléments de cette offre de service, de manière à les améliorer pour les années ultérieures. D'autre part, l'étude s'est intéressée au modèle lanauois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques, c'est-à-dire à un modèle considéré comme étant en développement. Elle devait servir plus précisément à documenter autant le nouveau modèle en développement (ses caractéristiques, son contenu) que le processus même de son développement.

- Il s'agissait également de fournir aux acteurs concernés des informations pouvant leur permettre d'ajuster peu à peu leur conception de l'approche intégrée aussi bien que leurs actions en vue de la mettre en œuvre en fonction des particularités régionales. On peut ajouter, enfin, que le type d'étude réalisée portant sur un processus en cours s'apparente à une évaluation d'implantation, bien que l'objet de l'étude n'était pas un modèle préexistant déjà défini. Par ailleurs, il n'était pas envisageable d'entreprendre une évaluation d'impacts ou d'effets, vu le stade préliminaire d'élaboration et de déploiement du modèle.

2.3 Articulation entre les deux volets

Tel que mentionné précédemment, la présente étude évaluative comportait deux volets découlant respectivement de deux objectifs différents logiquement articulés. Les prochains paragraphes sont consacrés à une explication de cette articulation.

Il est utile de rappeler qu'à l'origine de la présente étude évaluative, les acteurs Lanaudois de la promotion des saines habitudes de vie de la DSPE et des deux CSSS avaient surtout souhaité obtenir un éclairage sur la façon dont les milieux visés par les interventions recevaient les offres de service qui leur étaient adressées. Ils s'intéressaient ainsi surtout au volet *réceptivité* qui est l'objet du présent rapport. Toutefois, étant donné que ces offres de service avaient été modifiées en vue de s'adapter à la nouvelle approche proposée, elles représentaient un élément-clé dans le processus d'appropriation de cette approche par les acteurs Lanaudois concernés. Autrement dit, il fallait considérer que les informations qui seraient collectées, sur la réceptivité des milieux visés à des interventions leur étant proposées autrement que par le passé, seraient nécessairement influencées (du moins en partie) par le contexte incitant les acteurs régionaux de la promotion des saines habitudes de vie à adopter la nouvelle approche.

Le schéma de la logique d'analyse présenté à la figure 1 illustre, d'une façon simplifiée, l'articulation entre les deux volets de l'étude. Il montre notamment où se situe le volet de la réceptivité des milieux par rapport au processus d'appropriation d'une nouvelle approche par les acteurs concernés, soit les gestionnaires et les intervenants œuvrant à la promotion des saines habitudes de vie. Toutefois, il ne tient pas compte des mécanismes complexes et des différents facteurs à l'œuvre (à toutes les étapes), dans les interactions entre les représentations et les pratiques abordées dans le rapport portant sur l'autre volet de l'étude (aspect *modèle Lanaudois de l'approche* dans Poissant, 2010).

Pour expliquer brièvement ce schéma, on note d'abord que, lors de l'introduction de la nouvelle approche, les acteurs Lanaudois avaient déjà développé un ensemble de pratiques (activités et façons de faire), afin d'intervenir dans des milieux visés pour promouvoir de saines habitudes de vie et prévenir l'apparition de maladies chroniques.

En second lieu, l'introduction de la nouvelle approche a forcément suscité des réactions, individuelles et collectives, chez les acteurs lanaudois concernés. On sait déjà que, collectivement, ils ont opté pour préserver leurs acquis, tout en tentant de s'adapter à la nouvelle approche. Ils n'ont donc pas adopté le modèle d'intervention développé par la région de la Capitale-Nationale et promu par l'instance provinciale en même temps que l'approche dite *intégrée*. Les rapports individuels et collectifs des acteurs lanaudois concernés à l'égard de la nouvelle approche sont nécessairement médiatisés par des représentations, également individuelles et collectives. Celles-ci sont complexes et non statiques.

En troisième lieu, on s'interroge sur la modification des pratiques. On sait qu'au moins un élément de celles-ci a été modifié dans le processus d'adaptation à la nouvelle approche. Il s'agit des offres de service, une façon centrale de faire pour inviter les milieux visés à participer aux interventions proposées. L'étude s'est aussi penchée sur les autres transformations des pratiques susceptibles d'avoir été développées dans le processus d'appropriation de la nouvelle approche.

À la quatrième étape, on retrouve la réceptivité des milieux aux services proposés (activités et façons de faire, dont les offres de service). Celle-ci peut dépendre autant des pratiques proposées, des milieux eux-mêmes et du contexte. Un élément de contexte important est le fait que cette réceptivité a été évaluée à un moment-clé du début de l'appropriation officielle de la nouvelle approche. Les offres de service avaient été modifiées. En conséquence, la réceptivité des milieux était très probablement influencée par cette situation et par les représentations des acteurs à l'égard de la nouvelle approche. Les pratiques ayant conduit à la réceptivité évaluée sont en partie le résultat d'expérimentations. Pour ces raisons, il est nécessaire de relativiser les résultats obtenus dans ce volet de l'étude, du moins certains d'entre eux.

Après l'évaluation, on pouvait s'attendre à ce que de nouvelles transformations dans les représentations et l'appropriation de l'approche, ainsi que dans les pratiques associées, conduisent à une réceptivité différente, possiblement améliorée, des milieux visés aux activités qui leur sont proposées en matière de promotion des saines habitudes de vie.

Ainsi, approche, pratiques et réceptivité des milieux ont été considérées dans cette étude comme étant trois dimensions interreliées, dont l'amalgame dans un contexte particulier était susceptible de donner lieu au développement d'un modèle lanaudois de l'approche.



Figure 1 SCHÉMA DE LA LOGIQUE D'ANALYSE



3. MÉTHODOLOGIE

L'étude a été réalisée à partir de la proposition d'évaluation adoptée par le comité d'évaluation⁴ (Poissant, 2007). Cette partie du rapport, consacrée aux aspects méthodologiques de la démarche, reprend principalement les balises prévues à ce sujet pour le volet consacré à la réceptivité des milieux et les précise en y ajoutant des éléments se rapportant au déroulement réel de l'étude.

La démarche d'évaluation était basée sur une approche qualitative et le recours à trois méthodes de recherche, utilisées de façon combinée et complémentaire. La méthodologie globale comportait initialement trois phases de collecte des données, chacune associée à une méthode particulière : la recherche documentaire, l'entrevue individuelle et le groupe de discussion. Il faut noter toutefois que la première méthode a servi essentiellement à documenter l'autre volet de l'étude. Un sondage téléphonique a également été ajouté en cours de démarche afin de répondre à un besoin d'information particulier exprimé par des membres du comité d'évaluation à l'égard de la réceptivité des milieux.

L'étude comprenait ainsi des entrevues individuelles (phases I et II), un sondage téléphonique (phase II) et des groupes de discussion (phase III). Les résultats obtenus à chaque phase servaient de base à l'élaboration des phases subséquentes. Au terme de l'évaluation, une analyse globale croisée a été réalisée à partir des résultats des trois phases, dans une perspective de triangulation des sources et des données.

3.1 Entrevues individuelles

3.1.1 Entrevues individuelles (phase I)

Population à l'étude, recrutement et échantillonnage

La population à l'étude était les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux concernés par le développement du modèle lanauois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques. À partir d'une liste d'intervenants et de gestionnaires de la DSPE et des deux CSSS, onze acteurs ont été retenus.

Le responsable de l'étude a communiqué avec chacune des personnes ciblées afin de vérifier leur intérêt à participer à l'étude. Tous les intervenants et les gestionnaires sollicités ont accepté d'y prendre part et ont été rencontrés en entrevue individuelle. L'échantillon comprend au total trois gestionnaires ainsi que huit intervenants⁵ de la DSPE et des CSSS.

⁴ Dans l'optique de l'approche participative, précisons que le rôle du comité d'évaluation était d'assurer le suivi des différentes étapes de l'étude, de la délimitation de ses objectifs jusqu'à la bonification des rapports, incluant la validation et la bonification des différents outils produits (guides d'entrevues et de discussion, questionnaires, formulaires de consentement, etc.).

⁵ Notons que, dans le cadre de l'analyse, un des intervenants de la DSPE a été considéré comme un gestionnaire, en raison du rôle particulier qu'il jouait en tant que chef d'équipe des professionnels en saines habitudes de vie.

Technique et outil de collecte des données

Les entrevues individuelles semi-dirigées se sont déroulées en mai et en juin 2007. L'agente de recherche responsable de l'évaluation a réalisé l'ensemble des entrevues. Celles-ci ont duré environ une heure et demie chacune.

Comme outil de collecte des données, un guide d'entrevue a été construit (annexe 1). Il portait sur les deux objets de l'évaluation. D'une part, on y abordait le modèle lanauois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques. D'autre part, la réceptivité des milieux visés aux offres de service a été traitée dans la seconde partie de l'entrevue. Mis à part le modèle lanauois proprement dit qui fait l'objet d'un autre rapport, le guide abordait les facteurs de réceptivité liés aux milieux, aux pratiques et aux contextes. Il comprenait huit questions relatives aux caractéristiques des milieux, des activités, des façons de faire et des contextes qui expliqueraient l'intérêt des milieux ou le fait que ceux-ci acceptent de participer aux activités proposées. De plus, un formulaire de consentement a été rédigé (annexe 2). Tous les participants ont accepté volontiers de le signer.

Traitement et analyse des données

Les entrevues individuelles semi-dirigées ont fait l'objet d'un enregistrement audio. Il avait été entendu que le contenu des entrevues ne serait pas retranscrit intégralement. Il a été analysé de façon croisée par les deux agentes de recherche à partir d'une écoute attentive et parallèle des enregistrements. Une grille d'analyse a été construite à cet effet.

3.1.2 Entrevues individuelles (phase II)

Population à l'étude, recrutement et échantillonnage

La population visée était l'ensemble des municipalités et des entreprises de Lanaudière ayant répondu favorablement aux offres de service pour les années 2005-2006 et 2006-2007. Il s'agissait de rencontrer en entrevues individuelles des représentants de ces deux milieux. Il a été convenu avec le comité d'évaluation de réaliser au total dix entrevues, dont quatre auprès des municipalités et six auprès d'entreprises et d'organisations. Deux critères de départ ont été déterminés pour la sélection des échantillons, soit la taille des milieux et le niveau de participation aux activités proposées.

En ce qui concerne le critère de la taille pour les municipalités, à partir de la liste des CSSS, seules celles qui avaient participé aux activités proposées pour les deux années ciblées ont été retenues pour l'échantillonnage (n = 44). En se basant sur les données de 2006 issues du SYstème Lanauois d'Information et d'Analyse (SYLIA), lesquelles étaient calculées au 1^{er} juillet 2004 à partir des

données du recensement canadien de 2001, les municipalités ciblées ont été regroupées en deux catégories en fonction de leur taille, soit le nombre de personnes : les petites municipalités regroupaient moins de 1 % de la population lanadoise (environ 4 300 habitants), et les grandes municipalités comptaient plus de 1 %. Il a été convenu de retenir les municipalités les plus petites (0,4 % de la population lanadoise et moins) ainsi que les plus grandes (2,2 % de la population lanadoise et plus).

En ce qui concerne le critère du niveau de participation aux activités proposées, un tableau permettant de visualiser le type de participation des plus petites et des plus grandes municipalités retenues pour les deux années visées, a été produit. On y retrouvait distinctement les municipalités qui avaient participé à des campagnes et à des programmes pour 2005-2006, et à des conférences, des campagnes et des programmes pour 2006-2007⁶. Il faut mentionner que les types d'activités variaient selon le degré d'exigence pour les municipalités qui y participaient. Les programmes étaient considérés comme les plus exigeants, suivis par les campagnes, et les conférences étaient vues comme les moins exigeantes.

Selon ces critères, on considérait que la plus grande participation possible d'une municipalité aux offres de service proposées s'étalerait sur les deux années visées et comporterait des activités de tous les types, et particulièrement un programme (considéré comme plus exigeant pour les milieux). D'autre part, la moins grande participation possible ne porterait que sur un seul type d'activité, et surtout le moins exigeant (conférence). Pour juger du niveau de participation des municipalités, le nombre d'activités du même type (conférence, campagne ou programme) auxquelles elles avaient participé au cours d'une même année a aussi été pris en compte.

Puisqu'il avait été convenu que l'échantillon comporte quatre municipalités en fonction des critères retenus, il a été convenu de sélectionner deux petites municipalités (une ayant beaucoup participé et une autre ayant peu participé) ainsi que deux grandes municipalités (ayant respectivement beaucoup et peu participé). Étant donné que certains participants visés dans les municipalités pouvaient ne pas être disponibles au moment de la collecte des données, trois municipalités ont été sélectionnées pour chacune de ces quatre catégories en fonction des critères.

Comme pour les municipalités, seules les entreprises et les organisations qui avaient participé aux activités proposées dans les offres de service pour les années 2005-2006 et 2006-2007 ont été retenues. En se basant sur les données

⁶ Pour les milieux municipaux, les conférences concernaient une présentation sur *Aménageons nos milieux de vie*. Les campagnes comprenaient *Mon style de marche*, *Défi 4 000 pas*, *Plaisirs d'hiver*, *Journées actives*, *Rendez-vous d'automne* et *Journée nationale du sport et de l'activité physique*. Les programmes incluaient *Famille au jeu* et *Famille au jeu infrastructure*.

fournies par les intervenantes des deux CSSS, les milieux ont été classés en trois catégories selon leur taille (nombre d'employés) : les petits (1 à 49 employés), les moyens (50 à 199 employés) et les grands (200 employés et plus). Un tableau a été produit pour chacune des trois catégories permettant de visualiser le type de participation : les conférences et les programmes pour 2005-2006, et les conférences, les campagnes et les programmes pour 2006-2007⁷.

Une fois de plus, les types d'activités variaient selon le niveau d'exigence pour les entreprises qui y participaient, soient les programmes (les plus exigeants), suivis des campagnes puis des conférences (les moins exigeants). On a considéré que la plus grande participation possible d'un milieu de travail s'étalerait sur les deux années visées et qu'elle comporterait des activités de tous les types, et particulièrement un programme, vu comme plus exigeant. D'autre part, on a considéré que la moins grande participation possible ne porterait que sur un seul type d'activité, et surtout le moins exigeant, soit une conférence. Pour juger du niveau de participation des milieux de travail, le nombre d'activités du même type (conférence, campagne ou programme) auxquelles ils avaient participé au cours d'une même année a été pris en compte.

Pour les milieux de travail, il était prévu de sélectionner six entreprises, réparties de la façon suivante : deux petites, deux moyennes et deux grosses. Pour chacun de ces groupes, on attribuait un milieu ayant beaucoup participé et un autre ayant peu participé aux activités proposées dans les offres de service. Cependant, compte tenu de la possibilité que certaines personnes ne soient pas disponibles au moment de la collecte des données, pour chacune de ces catégories, trois ou quatre entreprises ont été sélectionnées. Les organisations du réseau public de la santé et des services sociaux ont été exclues volontairement de l'échantillon. On pouvait, en effet, présumer que ces organisations étaient davantage sensibilisées aux thématiques proposées dans les offres de service.

Pour les milieux de travail, l'échantillon comprenait cinq des six entreprises identifiées comme premier choix sur la liste. Une des entreprises visées étant dans l'impossibilité de participer aux entrevues, une entreprise ciblée comme second choix a été retenue. Quatre entreprises appartenaient au secteur privé, alors que deux organisations faisaient partie du secteur public, mais non du réseau de la santé et des services sociaux.

⁷ En milieu de travail, les conférences concernaient principalement *Bouffe Express* et *Bon air*. Parmi les campagnes, on retrouvait *Mon style de marche*, *Défi Santé 5/30* et *Rendez-vous d'automne*. Pour les programmes, on retrouvait *Focus santé counseling* et *Focus santé*.

Technique et outil de collecte des données

Pour les milieux de travail, la collecte des données s'est déroulée en décembre 2007 et en février 2008. Celle pour les municipalités s'est tenue en avril et en mai 2008. Il avait été prévu initialement que les entrevues pour les municipalités se réalisent dans la même période que celles pour les entreprises, mais en raison de circonstances imprévisibles, celles-ci ont été reportées au printemps. Elles ont été menées par la même agente de recherche qui avait effectué les entrevues auprès des entreprises. Bien qu'il ne s'agisse ni du même type de milieu ni d'une même population visée par les activités (non pas des employés d'une entreprise, mais la population d'une municipalité), la tenue retardée de cette seconde série d'entrevues a eu l'avantage de pouvoir tenir compte des résultats d'une analyse préliminaire du contenu des premières entrevues.

Pour les entrevues individuelles, un guide d'entrevue a été construit (annexe 3). Le contenu des entrevues de la précédente phase a servi de base à l'élaboration de cet outil. Il comprenait trois thèmes principaux : la description du milieu, les préoccupations du milieu pour les habitudes de vie et les maladies chroniques et la réceptivité de la municipalité ou de l'entreprise à l'offre de service. Le guide d'entrevue comptait une quinzaine de questions au total.

Un formulaire de consentement a aussi été produit (annexe 4). Tous les participants ont signé le formulaire et ont accepté que l'entretien fasse l'objet d'un enregistrement audio.

Pour les milieux municipaux et de travail, la durée des entrevues a varié entre une demi-heure et une heure. Les participants ont répondu à toutes les questions qui leur étaient posées à la mesure de leurs connaissances et en général sans réticence. Il faut mentionner que les informateurs ne se situaient pas tous au même niveau par rapport au sujet de l'évaluation (titres d'emploi et rôles dans leur milieu). Il ne s'agissait pas nécessairement des personnes ayant pris la décision de répondre favorablement à une offre de service visant la promotion de saines habitudes de vie. Dans aucun cas, non plus, il ne s'agissait de personnes ayant accueilli elles-mêmes la ou les activités retenues dans leur milieu.

Traitement et analyse des données

Le contenu audio des entretiens individuels a d'abord été retranscrit sous la forme de comptes rendus intégraux. Il a ensuite été traité à partir d'une grille d'analyse produite à cet effet.

3.2 Sondage téléphonique

Population à l'étude, recrutement et échantillonnage

À la demande des membres du comité d'évaluation, comme mentionné précédemment, un volet supplémentaire a été ajouté à la collecte des données. Il s'agissait d'un sondage téléphonique ciblant les entreprises et les municipalités n'ayant pas répondu favorablement aux offres de service proposées pour les années 2005-2006 ou 2006-2007.

Concernant les milieux municipaux, la population à l'étude visait quinze municipalités n'ayant pas participé aux activités proposées dans les offres de service. Quant aux milieux de travail, à partir de la liste des CSSS (n = 234), un échantillon de 100 entreprises n'ayant pas répondu favorablement aux offres de service a été sélectionné au hasard. Certains critères avaient été établis pour la sélection des milieux de travail. Il était ainsi visé que l'échantillon soit proportionnel au nombre d'envois postaux et de rappels téléphoniques effectués auprès des entreprises par les CSSS pour les inviter à participer aux activités de promotion de saines habitudes de vie. Les possibilités étaient deux envois postaux et deux rappels téléphoniques, deux envois et un rappel, deux envois et aucun rappel, un envoi et un rappel, et un envoi et aucun rappel. Un autre critère visait à considérer le nombre d'organisations publiques.

Au total, pour les milieux municipaux, l'échantillon final comprend 13 municipalités n'ayant pas répondu favorablement aux offres de service, et pour les milieux de travail, 44 entreprises.

Technique et outils de collecte des données

Des outils de collecte des données similaires ont été construits pour les milieux municipaux et de travail n'ayant pas participé aux offres de service. Deux questionnaires de type fermé ont été produits (annexes 5 et 6).

Les questionnaires comportaient chacun une douzaine de questions. Ils abordaient les thèmes suivants : la personne à qui adresser l'invitation à participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie, le moyen privilégié pour le faire, la personne qui prend la décision d'y participer dans les milieux, les conditions et les contraintes à la participation, les informations sociodémographiques sur les municipalités et les entreprises participant au sondage ainsi que sur les répondants. Pour les milieux municipaux, le sondage s'adressait au responsable désigné (sur la liste des intervenantes des CSSS) ou sinon, au directeur général, au responsable des loisirs ou au maire. Il en allait de même pour les milieux de travail, où l'on s'adressait à la personne responsable (identifiée sur la liste des intervenantes), au directeur général ou au directeur des ressources humaines.

Les outils de collecte comprenaient un préambule pour introduire l'interviewer et décrire le motif de l'appel. Celui-ci s'assurait de s'adresser à la personne visée par l'étude et, si celle-ci n'était pas disponible, il veillait à trouver un moment plus opportun pour la joindre. Lors de l'appel, on demandait aux répondants s'ils se souvenaient d'avoir reçu les offres de service pour les années 2005-2006 et 2006-2007, et s'ils accepteraient de répondre au questionnaire. En cas contraire, la raison de leur refus était notée.

Dans les milieux de travail, seize personnes ont mentionné qu'elles refusaient de prendre part au sondage. Parmi les raisons mentionnées, on a évoqué un manque d'intérêt, un désir de ne pas y participer, un manque de temps, une incapacité à répondre au sondage compte tenu du type d'emploi (employés manuels, d'usine, de la construction ou sur la route), un congé de maladie de la personne désignée, des activités déjà réalisées sur des thèmes similaires au sein de l'entreprise, un sujet non applicable à leur entreprise compte tenu des horaires de travail, etc. Malgré plusieurs tentatives, il n'a pas été possible de joindre des municipalités (n=2) et des entreprises (près d'une quarantaine). Il s'agissait de non-retour d'appels, de milieux sans numéro de téléphone, avec numéros de téléphone erronés ou étant hors service, d'entreprises fermées, d'entreprises indiquées plus d'une fois sur la liste, etc.

Le sondage téléphonique a été effectué en janvier et en février 2008. La durée de passation du questionnaire variait de cinq à dix minutes. Cependant, particulièrement pour les milieux de travail, certains appels étaient beaucoup plus longs, soit de 30 à 45 minutes. Dans ces cas, il y avait de nombreux échanges avec l'interviewer.

Pour les deux milieux, il y a eu une bonne compréhension des questions. Spécifiquement pour les milieux de travail, il y avait une très grande réceptivité des participants, plus manifeste chez les responsables en ressources humaines. Pour ces milieux, il a cependant été difficile de joindre les personnes visées, la liste des coordonnées des entreprises n'étant pas toujours à jour, un roulement de personnel rendant plus ardue l'accessibilité à la personne ressource, des numéros de téléphone erronés ainsi que des responsables absents, en réunion ou en vacances. Étant donné les obstacles rencontrés dans plusieurs entreprises et des essais souvent infructueux, il a été convenu de laisser des messages aux entreprises leur demandant de rappeler.

Traitement et analyse des données

Les données obtenues ont été saisies avec le logiciel Microsoft Access® et le traitement statistique a été effectué à l'aide du logiciel SPSS®. Une analyse descriptive a ensuite été réalisée.

3.3 Groupes de discussion

Population à l'étude, recrutement et échantillonnage

Le recours à la technique du groupe de discussion visait à rassembler des acteurs provenant des différents milieux municipaux et de travail de la région ainsi que des représentants de la DSPE et des CSSS concernés par le développement du modèle lanauois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques. Il a été convenu de réaliser deux groupes de discussion, soit un avec des représentants d'entreprises et un avec des représentants de municipalités⁸. Dans l'optique d'une évaluation participative et formative, il s'agissait d'une occasion pour ces acteurs de prendre connaissance des résultats partiels des phases de collecte des données précédentes (phases I et II), puis d'échanger, de valider et de bonifier leur contenu.

Selon les recommandations du comité d'évaluation, afin de faciliter le recrutement des participants, on a décidé de recourir à deux organisations travaillant directement auprès de municipalités et d'entreprises de la région. Il a ainsi été suggéré de solliciter la collaboration de Loisir et sport Lanaudière et de l'Association des responsables en ressources humaines de Lanaudière. Une première démarche a été effectuée par un membre du comité d'évaluation, une intervenante des CSSS qui avait déjà établi des liens de collaboration avec ces deux organisations. Les deux personnes-ressources sollicitées ont démontré de l'intérêt. Plusieurs communications ont par la suite été établies avec l'agente de recherche pour discuter d'une collaboration possible et des suites à donner.

Une lettre officielle a été adressée respectivement aux deux organisations. Il s'agissait d'une demande de collaboration pour organiser un groupe de discussion avec les membres de leur association. On y joignait une proposition de lettre d'invitation à transmettre à leurs membres, s'ils acceptaient de collaborer à l'étude. Cette dernière a été légèrement adaptée par la suite en fonction de la planification des groupes de discussion (annexes 7 et 8). Les deux organisations ont accepté volontiers la demande qui leur a été adressée.

Afin de faciliter le recrutement des participants, Loisir et sport Lanaudière a invité une agente de recherche à venir effectuer une présentation de la démarche d'évaluation dans le cadre d'une de leurs rencontres régulières avec des représentants de la région (direction ou technicien en loisirs, etc.). À cette occasion, l'agente de recherche les a sollicités à participer au groupe de discussion. Parmi une vingtaine de personnes présentes, neuf ont alors spontanément manifesté leur intérêt à assister au groupe de discussion.

⁸ Dans les faits, un troisième groupe de discussion a été réalisé exclusivement avec des représentants de la DSPE et des CSSS. Celui-ci portait spécifiquement sur l'approche intégrée (et non sur les facteurs de réceptivité des milieux). Il est abordé dans le rapport concernant le volet 2 de l'évaluation.

Quelques semaines avant l'événement, Loisir et sport Lanaudière et l'Association des responsables en ressources humaines de Lanaudière ont effectué un envoi courriel massif afin de faire parvenir l'invitation auprès de leurs membres respectifs. Cela représentait environ une cinquantaine d'entreprises et un même nombre de municipalités de Lanaudière. Les deux organisations ont rédigé un message accompagnant la lettre d'invitation. Pour les entreprises, la lettre de l'Association des responsables en ressources humaines de Lanaudière décrivait la pertinence de participer à l'étude. De plus, les deux organisations ont procédé à un rappel par courriel auprès de leurs membres peu de temps avant la tenue du groupe de discussion.

Autant pour les milieux de travail que municipaux, les personnes qui désiraient participer devaient communiquer avec une des agentes de recherche. Lors de ces entretiens, certaines coordonnées utiles pour l'étude étaient colligées (nom, titre d'emploi, taille de l'entreprise, secteur d'activités, etc.). Les représentants des deux milieux avaient préalablement été informés qu'ils recevraient une confirmation de leur participation au groupe de discussion par courriel.

Les lettres envoyées aux milieux (municipaux et de travail) mentionnaient qu'en fonction du nombre de candidats se portant volontaires, il était possible qu'une sélection des participants soit réalisée. Cette information a également été transmise lors de la présentation aux municipalités. Sans viser une représentation statistique de la population à l'étude, et comme il était souhaité que les participants présentent diverses caractéristiques, différents critères étaient visés. Ils étaient sensiblement similaires pour les municipalités et les entreprises : des hommes et des femmes; des directeurs et des employés salariés (en plus d'élus, de fonctionnaires et de bénévoles pour le milieu municipal); des petites et des grandes/grosses entreprises/municipalités; des municipalités/entreprises provenant des différentes MRC de la région ainsi que des entreprises/municipalités ayant déjà participé ou non aux activités proposées dans les offres de service.

Pour les milieux municipaux, au total dix-huit représentants ont manifesté leur intérêt à participer au groupe de discussion. De ce nombre, dix ont été sélectionnés en fonction des critères ci-haut mentionnés. Quant aux milieux de travail, seulement deux représentants d'entreprises ont signifié qu'ils désiraient y participer. Il faut noter que ce milieu avait été identifié comme potentiellement difficile à recruter. De plus, il y a eu des retards dans l'envoi courriel massif aux entreprises, de sorte que celles-ci disposaient de peu de temps pour s'inscrire.

Par ailleurs, il avait été prévu de procéder également à une autre forme de recrutement afin d'obtenir un échantillon diversifié et complémentaire. Il faut mentionner que les agentes de recherche savaient pertinemment que les personnes recrutées au sein des associations ne pouvaient remplir tous les critères visés par l'étude. Il s'agissait donc de solliciter la participation des municipalités plus petites, sans service des loisirs, ainsi que celle de personnes bénévoles et élues. Pour les milieux de travail, on désirait notamment

des entreprises d'autres secteurs que le secteur manufacturier et des entreprises qui provenaient du nord de Lanaudière. Compte tenu des liens de collaboration déjà établis, un membre du comité d'évaluation a communiqué directement avec des personnes correspondant aux caractéristiques ciblées. Celle-ci leur faisait aussi parvenir la lettre d'invitation lorsque les milieux démontraient de l'ouverture à une participation.

Dans les faits, trois municipalités de la région n'ayant pas de service des loisirs ont été sollicitées par ce recrutement parallèle. Pour les milieux du travail, quinze entreprises supplémentaires ont été invitées à participer au groupe de discussion. Les deux milieux (municipaux et de travail) ont été sélectionnés parmi ceux ayant participé à la seconde phase de collecte des données (sondage téléphonique et entrevues individuelles). Étant donné les liens déjà établis avec ces milieux spécifiques et leur connaissance du projet d'évaluation, il a été jugé pertinent de les sélectionner à nouveau. Il faut noter que les limites de temps n'étaient pas favorables au recrutement. Finalement, parmi les milieux supplémentaires sollicités, seules une municipalité et une entreprise ont acquiescé à la demande.

De plus, pour chacun des deux groupes de discussion, des intervenants et des gestionnaires des CSSS et de la DSPE ont été invités à y participer. Il s'agissait de professionnels ou de coordonnateurs concernés par le développement du modèle lanauois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques. Cinq personnes étaient visées pour chacun des deux groupes, soit cinq intervenants pour les entreprises, et quatre intervenants et un gestionnaire pour les milieux municipaux. Ces personnes ont été invitées à participer par le biais de messages électroniques de la part de la responsable de l'équipe des saines habitudes de vie de la DSPE.

Pour les milieux municipaux, l'échantillon final comprend onze représentants (techniciens en loisirs, direction des loisirs, conseillers responsables en loisirs, coordonnateurs à la vie communautaire et événements spéciaux, etc.) de différentes municipalités de la région, ainsi que trois intervenants de la DSPE et des CSSS.

Pour les milieux de travail, l'échantillon final est beaucoup plus restreint. Il comprend uniquement deux⁹ représentants d'entreprise ou d'organisation (directeur adjoint et conseiller en ressources humaines) et quatre intervenants de la DSPE et des CSSS.

Technique et outils de collecte des données

Les groupes de discussion se sont tenus en novembre (entreprises) et en décembre 2008 (municipalités).

Pour les milieux municipaux et de travail, un même guide de discussion a été construit (annexe 9). Il abordait trois thèmes principaux : les facteurs de réceptivité liés

⁹ Trois représentants d'entreprise ou d'organisation avaient manifesté leur intérêt à participer au groupe de discussion, mais un d'entre eux s'est désisté compte tenu d'un empêchement.

aux pratiques (activités et façons de faire), aux milieux et aux contextes. Des fiches-synthèses présentant les résultats partiels¹⁰ des deux phases de collecte de données précédentes ont également été utilisées; elles étaient lues pour chacun des thèmes avant les discussions. Les résultats préliminaires de ces phases précédentes ont également servi à l'élaboration du guide de discussion.

Une grille d'observation a aussi été produite (annexe 10). Elle permettait à l'agente de recherche chargée de l'observation de prendre des notes structurées pour chacun des thèmes relativement au contenu de la discussion, à la compréhension du thème, aux signes non verbaux des participants, à l'ambiance générale, à la dynamique et aux relations entre les participants ainsi qu'à la durée des échanges sur les différents thèmes. Divers commentaires pouvaient également y être notés.

De plus, des formulaires de consentement ont été produits (annexes 11 et 12). Ils étaient remis aux participants en fonction de leur statut respectif (représentants des milieux municipaux, des milieux de travail ou de la DSPE ou des CSSS de la région). Tous les participants ont signé ces formulaires, acceptant par le fait même que les groupes de discussion fassent l'objet d'un enregistrement audio.

Le déroulement des rencontres comprenait, d'une part, l'accueil des participants, la présentation de chaque participant, une mise en contexte de l'évaluation sur les saines habitudes de vie en milieu municipal ou de travail, les consignes de fonctionnement, dont le consentement éclairé, la discussion sur les thèmes, la conclusion et les remerciements usuels.

En ce qui concerne le groupe de discussion avec les municipalités, la rencontre a duré environ deux heures et demie. La majeure partie du temps a été consacrée au premier thème sur les facteurs de réceptivité liés aux pratiques (activités et façons de faire). Étant donné qu'en premier lieu, les participants abordaient non seulement des éléments relatifs aux activités, mais également aux façons de faire, il a été décidé dès les débuts de la discussion de les aborder ensemble. Par conséquent, l'agente de recherche chargée de l'animation a fait la lecture des deux fiches-synthèses correspondant aux pratiques. Compte tenu du manque de temps pour traiter les deux autres thèmes à la fin de la rencontre, les facteurs de réceptivité liés aux milieux et aux contextes ont été discutés simultanément.

Dans l'ensemble, les participants ont respecté les consignes de fonctionnement. Ils étaient calmes, sérieux, peu loquaces (pour certains) et disciplinés. La discussion a été quelque peu difficile à débiter. Il faut mentionner que les participants devaient s'appropriier la démarche et qu'un grand nombre d'information était contenu dans les fiches-synthèses. Il aurait été aussi facilitant lors de ces entretiens de disposer des offres de service afin d'avoir un repère visuel des activités en promotion des saines habitudes

¹⁰ Compte tenu d'une somme considérable de données obtenues lors des phases précédentes, il a été possible de présenter seulement une partie des résultats aux participants de la troisième phase.

de vie offertes aux municipalités. Néanmoins, certaines d'entre elles ont été décrites verbalement aux participants.

En général, la majorité des participants se sont exprimés sur quelques éléments des discussions. Comme celles-ci permettaient d'obtenir les informations souhaitées et que plusieurs désiraient obtenir la parole en même temps, les thèmes et les sous-thèmes visés n'ont pas nécessairement été abordés en fonction de leur ordre d'apparition dans le guide de discussion. On note qu'au départ, le thème des facteurs de réceptivité liés aux pratiques a été abordé principalement en lien avec l'activité physique. Des informations pertinentes ont cependant été apportées par la suite à l'égard des pratiques liées à la nutrition. On note également que plusieurs échanges ont eu lieu entre les participants, ce qui témoignait de leur intérêt pour les thèmes abordés.

La rencontre du groupe de discussion avec les milieux de travail a duré deux heures et quart. Le thème de la réceptivité liée aux pratiques a également été abordé sous ses deux angles (façons de faire et activités) simultanément. C'était aussi le cas pour les facteurs liés aux contextes et aux milieux. Malgré un nombre restreint de représentants des milieux de travail, la rencontre a été dynamique, ce qui témoignait d'une bonne participation.

Afin d'agrémenter la tenue des groupes de discussion et en guise de remerciements pour leur participation, la DSPE offrait un déjeuner aux personnes présentes. De plus, pour les participants des milieux de travail, les CSSS remettaient gracieusement un repas de type boîte à lunch qu'ils pouvaient manger sur place à la fin de la rencontre ou emporter à leur guise.

Traitement et analyse des données

Les enregistrements audio ont été retranscrits sous forme de comptes rendus intégraux. Les noms des participants ont été remplacés par des numéros afin de respecter l'anonymat des individus et la confidentialité de leurs propos. Puis, l'information obtenue a fait l'objet d'une analyse de contenu qualitative.

3.4 Limites de l'étude

Comme toute étude, cette évaluation comportait un certain nombre de limites, dont la prise en compte permet d'apprécier plus justement les conclusions et les résultats produits.

D'abord, il faut considérer que peu d'entreprises ont participé aux entrevues de la phase II. Ces entreprises présentaient des caractéristiques très différentes à divers égards (taille, secteur d'activités, milieu, historique, production ou mission, approche, caractéristiques des employés, structure administrative). Pour les entrevues auprès des milieux municipaux de cette même phase, mis à part leur taille et leur caractère plus rural

ou urbain, les municipalités étaient des milieux qui se ressemblaient davantage. Ces milieux étaient également visés depuis plus longtemps par les offres de service en promotion des saines habitudes de vie. Malgré le petit nombre d'entrevues réalisées auprès des municipalités et la non-représentativité de l'échantillon, il apparaît plus facile de comparer le contenu de ces entrevues (contrairement à celles auprès des entreprises). Quoi qu'il en soit, les résultats de cette phase, de même que ceux des autres phases de l'étude, doivent plutôt être considérés dans leur ensemble, tels que présentés dans la partie traitant de l'analyse globale des résultats. Comme mentionné précédemment, cette partie expose les résultats dans une perspective de triangulation des sources et des données obtenues aux trois phases, ce qui constitue une force importante de cette évaluation.

Par ailleurs, pour le sondage téléphonique de la seconde phase auprès des milieux de travail, la liste des entreprises à partir de laquelle l'échantillonnage a été réalisé comportait certaines erreurs. Des entreprises étaient indiquées plus d'une fois (ex. : sous un autre nom), des numéros de téléphone étaient erronés ou plus en service, etc. La taille de l'échantillon de ces milieux était également plutôt restreinte. Bien que l'échantillon sélectionné comptait plus du double d'entreprises, il n'a pas été possible d'obtenir plus de répondants. Le nombre de participants demeurait néanmoins satisfaisant, considérant les difficultés envisagées dès le départ pour ces milieux.

En outre, lors du sondage, des messages téléphoniques ont été laissés aux entreprises que l'on ne parvenait pas à joindre après quelques essais. Généralement, ce moyen n'est pas utilisé. Le nombre de rappels provenant des milieux est souvent moindre que les appels de l'interviewer pour joindre les participants. De plus, des biais possibles peuvent survenir en lien avec les milieux qui effectuent les rappels. Par contre, étant donné les limites de temps et le nombre peu élevé d'entreprises jointes, il a été utile de procéder de la sorte.

De plus, les messages laissés par l'interviewer aux entreprises ne spécifiaient pas qu'il s'agissait d'un sondage téléphonique. Celle-ci laissait ses coordonnées ainsi que certains moments spécifiques pour les retours d'appels. Étant donné que l'interviewer passait une grande partie de son temps au téléphone, afin de ne pas perdre d'appels éventuels, elle se laissait ainsi des plages horaires disponibles pour les entreprises qui désiraient la rappeler. En outre, comme le lieu de rattachement était la DSPE et que le motif de l'appel n'était pas mentionné lors des messages téléphoniques, il est possible que cela ait entraîné une participation accrue.

En ce qui concerne les groupes de discussion auprès des milieux de travail (phase III), l'échantillon était, une fois de plus, restreint. Malgré le fait qu'on ne visait pas une représentation statistique de la population à l'étude, un échantillon plus large aurait possiblement permis d'obtenir un meilleur portrait des réalités vécues dans ces milieux, compte tenu de leur diversité. Bien que plusieurs efforts aient été mis de l'avant pour solliciter un nombre important d'entreprises, il aurait été préférable que le recrutement s'opère plus tôt.

Finalement, pour le groupe de discussion avec les milieux municipaux, des informations n'ont pu être récupérées compte tenu d'une défectuosité d'un des deux magnétophones. Une seconde écoute d'un des enregistrements par une agente de recherche a été nécessaire afin de compléter, du moins en partie, le compte rendu intégral de l'entretien. Étant donné le grand nombre de participants à cette rencontre, les deux enregistrements ne pouvaient ainsi capter les propos de toutes les personnes présentes. La prise de notes de l'agente de recherche chargée de l'observation a également été utilisée. La validation et la bonification auprès de représentants de la DSPE et des CSSS présents à cette rencontre ainsi que des membres du comité d'évaluation ont également permis de minimiser l'impact de cette difficulté.



4. ANALYSE GLOBALE DES RÉSULTATS

Cette partie présente l'analyse globale des résultats qui ont été recueillis aux trois phases de collecte des données¹¹ de l'étude. On trouvera par ailleurs, à la partie 5, les résultats détaillés obtenus à chacune des trois phases de l'étude.

La façon de procéder pour synthétiser la grande somme d'information collectées lors de ces différentes étapes a consisté à identifier et retenir celles qui ont semblé revêtir plus d'importance pour les informateurs, ou qui présentaient une certaine récurrence dans leurs réponses. Ces informateurs étaient des intervenants ou des gestionnaires de la DSPE et des CSSS (phase I), des informateurs des milieux municipaux ou de travail ayant participé ou non aux activités proposées par le biais des offres de service (phase II) et des informateurs des groupes de discussion pour les milieux municipaux ou de travail (phase III).

Dans l'ensemble, les facteurs de réceptivité retenus concernaient autant les milieux municipaux que les milieux de travail. Quelques-uns ont toutefois été identifiés spécifiquement pour les municipalités ou les entreprises. Pour chaque facteur, on précise les informations communes aux deux milieux, le cas échéant, ainsi que celles spécifiques à chacun d'eux. Des points de vue souvent divergents ont été apportés par les participants, ce qui témoigne de la diversité des milieux et de leurs réalités propres.

4.1 Facteurs de réceptivité liés aux contextes

Huit principaux facteurs de réceptivité liés aux contextes ont été identifiés par les participants (tableau 1). Six concernaient à la fois les milieux municipaux et de travail. Il s'agissait du moment où les offres de service étaient envoyées, des situations particulières que connaissaient les milieux, du manque de temps, des orientations politiques favorables, des préoccupations de la société pour les saines habitudes de vie et du contexte économique difficile que subissaient les milieux. Signalons que les deux premiers facteurs ont été indiqués par la plupart des informateurs. De plus, deux autres facteurs concernaient uniquement l'un ou l'autre des deux milieux : la sursollicitation des milieux (municipalités) et les crédits d'impôt (entreprises).

Le moment où les offres de service étaient envoyées constituait sans contredit le facteur lié au contexte le plus déterminant¹² pour les milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS, informateurs des milieux municipaux et de travail, participants et non participants, et des groupes de discussion pour les municipalités et les entreprises).

¹¹ Rappelons que les méthodes de collecte des données utilisées lors des trois phases étaient successivement : l'entrevue individuelle (phase I), l'entrevue individuelle et le sondage téléphonique (phase II), puis le groupe de discussion (phase III).

¹² Dans cette partie, le lecteur est invité à consulter les tableaux présentés à la fin de chaque type de facteur afin d'obtenir davantage d'information sur leurs types d'influence au regard de la réceptivité des milieux (positif, négatif ou neutre).

- Pour les milieux municipaux, une invitation envoyée à un mauvais moment dans l'année était considérée comme une contrainte importante. Selon les participants, les offres de service en promotion des saines habitudes de vie n'étaient pas envoyées au moment approprié, car elles étaient diffusées trop tardivement. On jugeait également qu'il manquait de temps entre l'envoi de l'offre de service et le moment où devaient avoir lieu les activités. Il devenait difficile pour les milieux municipaux de mettre en place des activités uniquement deux mois avant leur tenue. De plus, pour certains, il fallait du temps pour faire approuver les activités au conseil municipal. Les municipalités devaient également diffuser l'information pertinente aux citoyens avant la tenue des activités. Selon des participants, le matériel promotionnel associé aux diverses activités était aussi diffusé tardivement. On croyait pertinent de revoir le moment où les offres de service étaient envoyées ou du moins de se rapprocher le plus possible des besoins des municipalités. On suggérait d'envoyer la planification annuelle aux milieux municipaux une fois par année. Selon une majorité de participants, la période estivale (juin) apparaissait un moment opportun afin que les municipalités puissent prévoir les activités à l'intérieur de leur propre programmation annuelle et de leurs budgets respectifs.
- En milieu municipal, il paraissait difficile de présenter l'ensemble des programmes pour l'année, étant donné que les campagnes nationales du MSSS n'étaient connues que quelque temps avant leur tenue. On croyait que ces campagnes devaient présenter une certaine continuité dans le temps en offrant des particularités similaires. De même, on indiquait qu'il fallait de la stabilité dans les offres de service présentées aux milieux tous les ans, afin que les interventions en promotion des saines habitudes de vie soient efficaces. À court terme, il paraissait possible d'émettre un calendrier afin de présenter un portrait des activités à venir aux milieux municipaux. En cours d'année, au fur et à mesure de la tenue des activités, des informations plus spécifiques pourraient être diffusées dans les offres de service de la DSPE et des CSSS.
- Pour les milieux de travail, on identifiait certaines périodes d'indisponibilité en fonction des particularités des diverses entreprises (début de l'année financière, haute saison, etc.). On désirait recevoir par courriel les offres de service quelques fois durant l'année. Elles concerneraient certaines activités particulières et seraient envoyées préalablement au moment où elles doivent se dérouler. On souhaitait, par ailleurs, recevoir la planification annuelle des offres de service afin de pouvoir respecter les échéanciers avant la tenue des événements. Pour quelques-uns, le meilleur moment pour la recevoir était les derniers mois de l'année. Par ailleurs, des milieux de travail se demandaient où obtenir de l'information sur les thématiques et les activités de prévention ou de promotion de saines habitudes de vie et sur la santé en général. Par méconnaissance, ceux-ci manquaient souvent des occasions jugées intéressantes de réaliser des activités.

Les situations particulières que connaissaient les milieux pouvaient influencer leur réceptivité aux offres de service en promotion des saines habitudes de vie (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS, informateurs des milieux municipaux et de travail, participants et non participants, et des groupes de discussion pour les entreprises). Pour des municipalités et des entreprises, la situation économique des milieux ne semblait toutefois pas être une contrainte.

- Au palier municipal, on signalait la fusion des municipalités ou des élections, des limites budgétaires, des ressources humaines limitées, des priorités autres de l'administration municipale, des considérations sur ce que la population pourrait tirer de ces activités ou sur les possibilités de participation d'une population vieillissante, des ententes entre deux municipalités permettant à la population de celle n'ayant plus de service des loisirs d'avoir accès aux activités de la ville voisine.
- Concernant les milieux de travail, on constatait que les activités en promotion des saines habitudes de vie étaient mises de côté lorsque ceux-ci vivaient des difficultés reliées à leur fonctionnement, tels des problèmes financiers. Cela se produisait lorsqu'il y avait autre chose qui monopolisait l'attention des milieux. De plus, on mentionnait qu'une restructuration interne, une baisse de productivité, une mise à pied d'employés, un surplus de travail de la direction des ressources humaines, une baisse de clientèle, des situations d'urgence et des conditions difficiles concernant la présence au travail représentaient des facteurs moins favorables à la réceptivité. Malgré tout, certains milieux démontraient une ouverture à participer aux activités proposées dans les offres de service.

Le manque de temps représentait une contrainte à la réceptivité des milieux municipaux et de travail (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux et de travail non participants et du groupe de discussion pour les entreprises).

- Dans des milieux de travail, le manque de temps constituait un des facteurs liés aux contextes ayant le plus d'influence sur la réceptivité.

Les orientations politiques s'avéraient un facteur favorable à la réceptivité des milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs du groupe de discussion pour les municipalités). Des informateurs observaient un effet incitatif des orientations gouvernementales et ministérielles pour les saines habitudes de vie auprès de ces milieux. On signalait, à titre d'exemple, le Plan d'action gouvernemental (PAG) sur les saines habitudes de vie, les budgets alloués au palier national pour les investissements sportifs, les campagnes médiatiques nationales sur les saines habitudes de vie, le nouveau guide alimentaire, la Loi sur le tabac, la réforme scolaire, etc. D'après des participants, les campagnes médiatiques nationales renforceraient les activités effectuées dans les milieux et constitueraient en quelque sorte des rappels pour les gens.

Les préoccupations de la société pour les saines habitudes de vie étaient considérées comme étant un facteur favorable à la réceptivité des municipalités et des entreprises (informateurs des milieux municipaux et de travail participants). On observait, en effet, que ces préoccupations étaient de plus en plus grandes.

Le contexte économique difficile que subissaient les milieux constituait un facteur défavorable à la réceptivité des milieux municipaux et de travail (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux participants).

- Pour des municipalités, le contexte socioéconomique difficile constituait une limite à la possibilité de compter sur la population (par le moyen de la taxation) pour financer l'amélioration des infrastructures dans les milieux.

La sursollicitation des milieux représentait un facteur contraignant pour des milieux municipaux (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs du groupe de discussion pour les municipalités). Les municipalités, celles de grande taille particulièrement, étaient confrontées à la réception d'un nombre élevé d'offres de service. Selon des participants, il fallait prendre en considération que les milieux municipaux étaient souvent sollicités par divers acteurs et qu'il devenait ainsi difficile pour eux de répondre favorablement aux offres de service.

Les crédits d'impôt ont été identifiés comme étant un facteur favorable à la réceptivité de certains milieux de travail (informateurs des milieux de travail non participants et du groupe de discussion pour les entreprises). Pour quelques-uns, ils figuraient d'ailleurs parmi les facteurs liés aux contextes les plus importants. Des informateurs souhaitaient recevoir des crédits d'impôt pour une participation aux activités de promotion des saines habitudes de vie. Dans les offres de service, on jugeait pertinent de mettre l'accent sur les crédits d'impôt afin d'attirer l'attention et l'intérêt des entreprises. Pour d'autres milieux de travail, les crédits d'impôt n'influençaient pas leur participation, car les allocations de budgets étaient attribuées différemment.



TABLEAU 1

Principaux facteurs de réceptivité liés aux contextes						
FACTEURS DE RÉCEPTIVITÉ	Type de milieu		Type d'influence			Phases de collecte des données
	Municipal	De travail	Positive	Négative	Neutre ¹³	
Le moment où les offres étaient envoyées	√	√	√	√	√	Phases I, II et III
Les situations particulières que connaissaient les milieux	√	√		√	√	Phases I, II et III
Le manque de temps	√	√		√		Phases I, II et III
Les orientations politiques	√	√	√			Phases I et III
Les préoccupations de la société pour les saines habitudes de vie	√	√	√			Phase II
Le contexte économique difficile que subissaient les milieux	√	√		√		Phases I et II
La sursollicitation des milieux	√			√		Phases I et III
Les crédits d'impôt		√	√		√	Phases II et III

4.2 Facteurs de réceptivité liés aux milieux

Dix principaux facteurs de réceptivité ont été associés aux milieux pour les municipalités et les entreprises. Parmi les plus cités, on retrouvait la personne qui recevait l'offre de service, l'ouverture des milieux participants et le temps nécessaire pour réaliser les activités. Venaient ensuite la mission poursuivie par les milieux, le type de milieu, les horaires de travail et le manque de ressources humaines. Puis, on a mentionné la préoccupation des milieux pour les saines habitudes de vie, la taille des milieux et la structure interne. De plus, pour les entreprises, trois autres facteurs étaient liés aux milieux : l'influence du personnel, la difficulté de rassembler le personnel et le manque d'infrastructures (tableau 2).

La personne qui recevait l'offre de service a été considérée comme ayant une influence déterminante sur la réceptivité des milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux et de travail, participants et non participants). Selon des informateurs, le rôle de la personne qui recevait l'offre et l'intérêt qu'elle manifestait étaient majeurs dans le processus menant à la prise de décision.

¹³ Dans cette étude, on considérait qu'un facteur avait un type d'influence neutre lorsque celle-ci n'était apparemment ni positive, ni négative sur la réceptivité des milieux. Il faut toutefois noter qu'un même facteur pouvait avoir plusieurs types d'influence (positive, négative ou neutre) et qu'en ce sens, elles n'étaient pas mutuellement exclusives.

- Dans des milieux municipaux, les offres de service devaient être envoyées au service des loisirs ou au directeur général. Le service des loisirs ou le conseil municipal prenait la décision de participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie. Pour d'autres, il fallait envoyer les offres de service à la personne responsable de ces dossiers (service des loisirs ou conseiller responsable). Enfin, dans certains cas, il serait plus efficace de procéder de façon protocolaire en adressant l'offre de service au maire ou au directeur général. Celle-ci serait ensuite transmise à la personne responsable, en fonction de l'ouverture manifestée par le conseil municipal qui prenait les décisions. Pour des municipalités, on identifiait cependant une contrainte lorsque la documentation n'était pas acheminée au service des loisirs par le directeur général.
- Dans les milieux de travail, les offres de service devaient être envoyées à la direction générale ou la direction des ressources humaines. En fonction des entreprises, une de ces directions prenait la décision de participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie. Il apparaissait d'ailleurs facilitant que la personne en poste d'autorité manifeste une ouverture aux offres de service. De plus, celles-ci pouvaient être envoyées au comité de santé et de sécurité au travail. Pour certaines entreprises, on trouvait efficace de s'adresser à l'employé de l'entreprise directement concerné par le sujet. Par ailleurs, on jugeait pertinent de joindre plusieurs personnes dans une même entreprise.

L'ouverture des milieux participants était vue comme un facteur de réceptivité pour les municipalités et les entreprises (informateurs des milieux municipaux et de travail, participants et non participants, et du groupe de discussion pour les municipalités).

- Concernant les municipalités, les avis étaient partagés quant à leur ouverture aux offres de service. Il semblait que d'autres considérations étaient aussi en cause. On a constaté un manque d'ouverture ou une réticence de certaines municipalités de la région (conseils municipaux), par rapport aux offres de service, particulièrement en milieu rural. Cela avait un impact sur le fonctionnement de programmes intermunicipaux. On suggérait de rencontrer la table regroupant les élus municipaux ainsi que d'autres tables de concertation afin de sensibiliser les municipalités ainsi que des regroupements (action politique). Selon d'autres, une participation insuffisante des citoyens aux activités offertes dans la municipalité influencerait l'ouverture aux offres de service.
- Les milieux de travail seraient favorables à la réalisation d'activités de promotion de saines habitudes de vie. Cependant, cela ne semblait pas suffisant pour qu'ils participent d'emblée aux activités proposées dans les offres de service. Le manque d'ouverture des entreprises dépendrait notamment du manque de participation des employés aux activités présentées.

Le temps nécessaire pour réaliser les activités était considéré comme une contrainte pour des milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux et de travail non participants et du groupe de discussion pour les entreprises).

- En entreprise, pour certains, le temps nécessaire pour réaliser les activités constituait un facteur principal de réceptivité lié aux milieux.

La mission poursuivie par les milieux avait une influence sur la réceptivité des entreprises et des municipalités (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux et de travail non participants). Il apparaissait facilitant que la mission poursuivie par les milieux soit similaire aux activités proposées dans les offres de service. Le manque de lien avec la mission n'était cependant pas vu forcément comme une contrainte à la participation. Par ailleurs, on considérait que la mission poursuivie dans les milieux qui apparaissaient plus scolarisés était souvent reliée aux valeurs qu'ils véhiculaient ainsi qu'aux moyens dont ils disposaient.

- Concernant les milieux municipaux, la mission première était directement reliée aux activités visant la promotion des saines habitudes de vie, de sorte que leur réceptivité en était facilitée. Les programmes offerts dans les offres de service rejoignaient ainsi la mission des municipalités. Ces milieux étaient, de plus, habitués à être sollicités par le réseau de la santé et des services sociaux.
- Au sujet des milieux de travail, on constatait que la réceptivité des entreprises était plus difficile, car les activités proposées semblaient plutôt loin de leur première mission. On percevait toutefois les organisations reliées aux secteurs de la santé et de l'éducation comme étant plus réceptives aux activités proposées.

Le type de milieu a été mentionné comme étant un facteur ayant une influence sur la réceptivité des municipalités et des entreprises (intervenants de la DSPE ou des CSSS, informateurs des milieux de travail, participants et non participants, et du groupe de discussion pour les municipalités).

- Concernant les municipalités, on constatait des différences entre celles situées en milieu urbain ou rural.
- En milieu de travail, la réceptivité était plus difficile pour les entreprises saisonnières. Le type d'organisation était une caractéristique pouvant expliquer la participation aux activités de promotion de saines habitudes de vie. Il pouvait être plus facile ou plus naturel, par exemple, pour une organisation du secteur public ou pour une autre ayant une origine et une culture plus familiale, d'y prendre part.

Les horaires de travail représentaient un facteur de réceptivité pour les entreprises et les municipalités. Il s'agissait d'un des facteurs principaux liés aux milieux pour certaines entreprises (informateurs des milieux municipaux non participants et des milieux de travail, participants et non participants, et du groupe de discussion pour les entreprises).

- Dans certaines municipalités, les avis étaient partagés concernant les horaires de travail. Ils constituaient une contrainte ou non, selon les milieux.
- En entreprise, les horaires de travail et les particularités de la production (sur la route, chaîne de production) pouvaient constituer un obstacle à joindre tout le personnel ou du moins limiter la participation des employés à certains types d'activités. En général, les entreprises étaient moins disposées à ce que des activités de promotion de saines habitudes de vie se déroulent pendant les heures de travail. Pour leur part, les employés seraient moins intéressés à participer à des activités après les heures de travail.

Le manque de ressources humaines était une contrainte pour les milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux municipaux, participants et non participants, et des milieux de travail non participants et du groupe de discussion pour les municipalités).

- Dans les municipalités, on constatait un manque d'effectifs, d'organiseurs ou de personnes bénévoles, pour la tenue d'activités en promotion de saines habitudes de vie. On avait ainsi besoin de ressources humaines pour soutenir les responsables en loisirs dans les milieux municipaux, notamment pour le volet de la nutrition. On trouvait également ardu de trouver des ressources pour réaliser des activités dans les municipalités. Par ailleurs, certains milieux ne bénéficiaient pas de service ou de technicien en loisirs.

La préoccupation des milieux pour les saines habitudes de vie s'avérait un facteur favorable à la réceptivité des municipalités et des entreprises (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux de travail, participants et non participants, et du groupe de discussion pour les entreprises).

- Dans les municipalités, la présence d'une politique familiale ou de promotion du bien-être constituait un indice important associé à la réceptivité.
- En milieu de travail, on rapportait que les directions de ressources humaines manifestaient une préoccupation accrue pour la santé du personnel. Les organisations qui avaient une préoccupation particulière en matière de prévention montraient également une meilleure participation. À l'inverse, l'absence de politique de santé et de qualité de vie au travail en entreprise constituait un indice défavorable.

La taille des milieux a aussi été identifiée comme étant un facteur de réceptivité pour les divers milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs du groupe de discussion pour les municipalités).

- En milieu municipal, on constatait une plus grande réceptivité des municipalités de plus petite taille, ainsi que de celles situées particulièrement au nord de la région. Les ressources y étant plus limitées, les services offerts par la DSPE et les CSSS étaient jugés plus utiles. Certains concevaient, par contre, que les municipalités de petite taille

étaient désavantagées, particulièrement pour obtenir du financement auprès des instances gouvernementales. Dans les municipalités de grande taille, la réceptivité était plus faible, compte tenu d'un moins grand intérêt et d'un personnel plus nombreux. Selon quelques-uns, plusieurs programmes mis en place dans leur municipalité répondaient déjà aux objectifs des offres de service. On constatait cependant que les réalités des grandes municipalités et leurs besoins à l'égard des offres de service pouvaient différer selon les cas. Pour d'autres, les besoins des municipalités étaient différents peu importe leur taille. Des participants croyaient ainsi pertinent d'évaluer les besoins des municipalités afin de leur proposer une offre de service appropriée. Il était également proposé d'utiliser un outil supplémentaire ou de nouveaux outils. De plus, on suggérait de mettre en place des moyens pour rejoindre la population moins active. Dans les milieux où l'on désirait augmenter l'activité physique, on mentionnait qu'il fallait des démarches systématiques de planification d'activités.

- Dans les milieux de travail, les petites et les moyennes entreprises semblaient plus favorables à la participation aux activités. On indiquait que leur structure était plus souple, qu'elles disposaient de moins de ressources et qu'elles avaient un plus grand besoin de soutien. L'ambiance de ces entreprises témoignait aussi de leur ouverture à participer. Pour d'autres, les milieux de travail plus petits seraient plus centrés sur leur mission première et moins *équipés* pour participer à ce type d'activités. Les plus gros milieux manifesteraient davantage d'intérêt à y prendre part, parce qu'ils bénéficieraient de plus de ressources et de moyens. Les valeurs véhiculées dans ces entreprises seraient plus reliées au bien-être des employés que dans d'autres milieux. D'un autre point de vue, on affirmait que les plus grandes entreprises avaient moins d'intérêt à participer aux activités de promotion de saines habitudes de vie et que le personnel y était plus nombreux.

La structure interne des milieux municipaux et de travail pouvait avoir une influence sur leur réceptivité aux offres de service (informateurs des milieux municipaux et de travail participants et du groupe de discussion pour les municipalités).

- Des municipalités étaient plus proactives en ce qui concerne l'organisation d'activités et préféraient développer leurs propres activités plutôt que de s'inscrire à des semaines ou à des journées nationales thématiques. Pour d'autres, une partie importante des services que les municipalités offraient aux citoyens était organisée par divers organismes reconnus par la ville. Les offres de service de la DSPE et des CSSS étaient toutefois envoyées aux municipalités. Selon eux, il faudrait prendre en considération cette situation dans les façons de faire auprès des municipalités concernées.
- En milieu de travail, certaines entreprises montraient également de l'autonomie pour l'organisation d'activités avec le soutien de leur direction des ressources humaines.

L'influence du personnel constituait un facteur de réceptivité pour les milieux de travail (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs du groupe de discussion pour les entreprises). On notait une plus grande ouverture concernant l'alimentation dans les milieux où il y avait du personnel féminin. Pour certains, le type de main-d'œuvre apparaissait avoir une influence très grande selon la composition des équipes (ex. : personnel près de la retraite, jeunes travailleurs, hommes, chefs de famille monoparentale).

La difficulté de rassembler le personnel a été jugée comme étant un facteur contraignant pour les milieux de travail (informateurs des milieux de travail non participants et du groupe de discussion pour les entreprises). Selon certains participants, il représentait un facteur principal de réceptivité lié aux milieux. Pour des entreprises, il était difficile de rassembler les gens de différents quarts de travail au même moment et dans un même endroit. Pour d'autres, il était plus ardu de réunir le personnel provenant de divers points de service, car si l'un d'eux était visé, les autres étaient désavantagés.

Le manque d'infrastructures constituait une barrière à la réceptivité des milieux de travail (informateurs des milieux de travail non participants et du groupe de discussion pour les entreprises). Également, il était vu comme un des principaux facteurs liés aux milieux. En entreprise, les participants ont signalé le manque de locaux ou des difficultés liées à la disponibilité des locaux. Pour certains, il s'agissait d'un obstacle majeur à la tenue d'activités en promotion des saines habitudes de vie.

TABLEAU 2

Principaux facteurs de réceptivité liés aux milieux						
FACTEURS DE RÉCEPTIVITÉ	Type de milieu		Type d'influence			Phases de collecte des données
	Municipal	De travail	Positive	Négative	Neutre	
La personne qui recevait l'offre de service	√	√	√	√	√	Phases I et II
L'ouverture des milieux participants	√	√	√	√	√	Phases II et III
Le temps nécessaire pour réaliser les activités	√	√		√		Phases I, II et III
La mission poursuivie par les milieux	√	√	√	√		Phases I et II
Le type de milieu	√	√	√	√	√	Phases I, II et III
Les horaires de travail	√	√		√	√	Phases II et III
Le manque de ressources humaines	√	√		√		Phases II et III
La préoccupation des milieux pour les saines habitudes de vie	√	√	√			Phases I, II et III
La taille des milieux	√	√	√	√		Phases I et III
La structure interne	√	√			√	Phases II et III
L'influence du personnel		√	√		√	Phases I et III
La difficulté de rassembler le personnel		√		√		Phases II et III
Le manque d'infrastructures		√		√		Phases II et III

4.3 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (activités)

Six principaux facteurs de réceptivité liés aux pratiques et relatifs aux activités ont été mentionnés pour les milieux municipaux et de travail. Le type d'activités, de programmes et de services était un facteur prédominant. Les autres facteurs concernaient les coûts engendrés, la gratuité des activités, l'intérêt pour les sujets proposés, la possibilité d'être un bon citoyen corporatif et le manque d'activités relatives à l'alimentation. Pour les milieux de travail, un facteur supplémentaire a été identifié : la possibilité de réduire les coûts d'assurance (tableau 3).

Le type d'activités, de programmes et de services s'avérait le facteur lié aux pratiques (activités) le plus déterminant pour les milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux et de travail, participants et non participants, et du groupe de discussion pour les municipalités). Pour ces deux milieux, les activités courtes étaient considérées comme une condition qui pouvait beaucoup aider la participation. Dans l'ensemble, on manifestait plus d'intérêt pour les activités ponctuelles qui nécessitaient peu d'investissement. L'impression que les activités étaient trop exigeantes n'était cependant pas considérée comme une contrainte à la participation de municipalités et d'entreprises.

- En milieu municipal, les activités présentées sous forme de programme étaient aussi considérées comme une condition qui favorisait beaucoup la participation. Les activités à long terme simples et allégées ainsi que les programmes récurrents étaient favorables. Pour certains, les activités du programme *Famille au jeu* étaient intéressantes et ses objectifs étaient pertinents. On le jugeait bien adapté au fonctionnement des municipalités, contrairement au *programme d'infrastructure* visant à développer des milieux favorables à l'activité physique. Selon quelques-uns, la réceptivité des milieux municipaux au programme *Famille au jeu* serait maintenant plus positive, compte tenu des changements apportés à la suite de son évaluation. Par contre, pour d'autres, le programme *Famille au jeu* était considéré comme plutôt long, exigeant et coûteux. On considérait, de plus, que la démarche était lourde et que la bourse associée à ce programme était insuffisante. Par ailleurs, on jugeait que la campagne *Plaisirs d'hiver*, qui comportait une liste d'activités, était bien développée. Concernant le programme *Milieux de vie*, on croyait qu'il pourrait répondre à des besoins existants au sein des municipalités, si son fonctionnement s'avérait moins compliqué. Finalement, il était proposé de faire une mise à jour de l'outil présentant les activités de promotion des saines habitudes de vie pour les programmes récurrents ou de développer un nouvel outil commun qui décrirait les activités réalisées dans la région. D'autres envisageaient une action plus dynamique associée à la communication et à la mise en place d'activités et d'événements.
- Dans les milieux municipaux, le fait que des activités semblables à celles proposées dans les offres de service pouvaient déjà être réalisées par le service des loisirs des municipalités n'était pas vu comme une contrainte. L'adaptation des activités

proposées dans les offres de service aux municipalités variait en fonction des activités. On constatait qu'il n'y avait pas de programme permettant de financer des activités visant seulement des adultes dans les milieux municipaux. Enfin, certains milieux désiraient développer des activités pour intégrer les nouveaux arrivants par le biais d'activités physiques, ainsi que des activités physiques spécifiques pour les adolescents.

- Pour les milieux de travail, on signalait que les entreprises étaient généralement plus ouvertes à des activités peu *lourdes*. Les activités de type transmission d'information par le moyen de matériel promotionnel apparaissaient plus adaptées aux entreprises de production. Cependant, les activités comme des conférences ou des marches pendant l'heure du dîner apparaissaient plus adaptées à un travail de bureau qu'aux particularités de la production en entreprise. Les activités sous forme de programme étaient vues comme une condition qui favorisait un peu la participation en entreprise.

Les coûts engendrés constituaient un facteur de réceptivité pour les milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux de travail, participants et non participants, et des milieux municipaux non participants). Pour certains milieux, ils représentaient un obstacle, alors que pour d'autres, les coûts engendrés n'étaient pas vus comme une contrainte.

- Dans les milieux municipaux, les coûts élevés de publicité pour faire la promotion de l'activité ont notamment été signalés.
- Concernant les milieux de travail, les coûts engendrés pour la réalisation d'activités représentaient une contrainte d'après certains. On indiquait que les entreprises étaient généralement plus ouvertes à des activités qui n'engendraient aucun coût.

La gratuité des activités était vue comme une condition très favorable pour les milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux municipaux et de travail non participants).

Le manque d'intérêt pour les sujets proposés était un facteur pouvant influencer la réceptivité des milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux municipaux et de travail non participants).

- Pour les municipalités, on affirmait que le manque d'intérêt du directeur général, du maire ou du conseil municipal ne constituait pas une contrainte à la participation aux activités proposées dans les offres de service.
- Concernant les entreprises, le manque d'intérêt des employés pour les sujets proposés dans les offres de service constituait une contrainte. Par contre, ce n'était pas le cas en ce qui concerne le manque d'intérêt de la direction.

La possibilité d'être un bon citoyen corporatif était un facteur de réceptivité favorable pour les milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux municipaux et de travail non participants). Ainsi, les activités permettant aux municipalités et aux entreprises d'être un bon citoyen corporatif s'avéraient une condition assez susceptible d'aider leur participation.

Le manque d'activités relatives à l'alimentation était un facteur contraignant pour les milieux municipaux et de travail (intervenants de la DSPE ou des CSSS et du groupe de discussion pour les municipalités). Bien que les offres de service en présentaient peu, les milieux manifestaient un grand intérêt pour ce type d'activités.

- Pour les municipalités, le manque d'activités relatives à l'alimentation dans les offres de service a particulièrement été signalé. Préoccupés par le sujet, les informateurs désiraient élargir leur vision relativement aux saines habitudes de vie. Ils affirmaient méconnaître le volet de la nutrition et avoir de la difficulté à l'intégrer concrètement dans leur programmation. En outre, pour ce volet, on mentionnait que les enfants en milieu scolaire étaient considérés comme une clientèle cible au sein des municipalités. Quelques-uns jugeaient toutefois que d'autres clientèles étaient moins informées sur le sujet et auraient davantage de besoins à cet égard. Des informateurs jugeaient que les activités qui intégraient l'alimentation de façon officielle étaient facilitantes. La présence d'un intervenant en nutrition était aussi favorable, car les besoins des milieux étaient pris en compte. On proposait une formule *clé en main* pour soutenir les municipalités dans leur programme d'activités. Des participants souhaitaient aussi recevoir de la formation et du soutien en nutrition. Des informateurs proposaient également d'adapter les outils en fonction des diverses municipalités et de leurs clientèles. De plus, on a mentionné qu'il fallait utiliser les outils de promotion dans les milieux municipaux. Par ailleurs, on croyait qu'il fallait rejoindre plusieurs instances et personnes au sein des municipalités, afin de les conscientiser à l'importance d'une saine alimentation. Enfin, on croyait qu'il fallait tenter des actions dans les milieux municipaux afin que des améliorations soient mises en place peu à peu et qu'il y ait de moins en moins de malbouffe. Différentes stratégies étaient ainsi adoptées afin de modifier les habitudes alimentaires de la population. On souhaitait obtenir des résultats plus probants auprès des citoyens des municipalités.

La possibilité de réduire les coûts d'assurance était considérée comme une condition très favorable en milieu de travail (informateurs des milieux de travail, participants et non participants). Elle semblait constituer un incitatif percutant à la participation des entreprises.

TABLEAU 3

Principaux facteurs de réceptivité liés aux pratiques (activités)						
FACTEURS DE RÉCEPTIVITÉ	Type de milieu		Type d'influence			Phases de collecte des données
	Municipal	De travail	Positive	Négative	Neutre	
Le type d'activités, de programmes et de services	√	√	√	√	√	Phases I, II et III
Les coûts engendrés	√	√		√	√	Phase II
La gratuité des activités	√	√	√			Phase II
Le manque d'intérêt pour les sujets proposés	√	√		√	√	Phase II
La possibilité d'être un bon citoyen corporatif	√	√	√			Phase II
Le manque d'activités relatives à l'alimentation	√	√		√		Phases I et III
La possibilité de réduire les coûts d'assurance		√	√			Phase II

4.4 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (façons de faire)

Quinze facteurs de réceptivité concernant les pratiques, et spécifiquement les façons de faire, ont été rapportés par les participants pour les milieux municipaux et de travail. Les facteurs les plus révélateurs étaient les incitatifs à la participation, l'adaptation des offres de service aux besoins des milieux, le soutien aux milieux, les moyens de faire parvenir l'invitation, les relances systématiques et la forme des invitations. Par la suite, on retrouvait les rencontres en personne, le réseautage et les arguments de vente. Puis, les autres facteurs étaient la promotion des activités, les ressources humaines en promotion des saines habitudes de vie, les relations avec les personnes en poste, le contenu des offres de service, les récompenses ou la médiatisation de *bons coups* et le manque de clarté des informations reçues. Pour les milieux de travail, on retrouvait un facteur supplémentaire : le changement de façons de faire la deuxième année (tableau 4).

Les incitatifs à la participation représentaient un facteur de réceptivité important pour les milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux et de travail, participants et non participants, et des groupes de discussion pour les entreprises et les municipalités). D'après des informateurs, il fallait faire preuve d'innovation auprès des milieux et utiliser des stratégies particulières pour les inciter à participer.

- Pour les municipalités, le fait que l'on offre un incitatif financier était une condition très favorable à la participation aux activités. L'octroi de bourses s'avérait un incitatif intéressant selon certains. Des municipalités comptaient d'ailleurs beaucoup sur les bourses versées chaque année pour réaliser des activités de promotion de saines habitudes de vie. L'argent provenant des programmes des CSSS et de la DSPE constituait en général la seule source de financement d'activités dans ce domaine.

Les incitatifs financiers étaient potentiellement utiles pour payer, par exemple, le transport des participants d'un groupe de marche. Certains proposaient de changer les bourses pour des subventions, alors que d'autres suggéraient d'octroyer des bourses ou des subventions plus élevées. Quelques-uns suggéraient d'offrir du financement particulièrement pour les petites municipalités. On mentionnait que les montants offerts par les CSSS et la DSPE n'étaient pas suffisants pour les plus grosses municipalités. On souhaitait aussi qu'un montant soit octroyé afin de mettre en place des activités de promotion de saines habitudes de vie *entre deux offres de service*. En outre, le fait que les activités soient associées à des concours pouvait aider assez les municipalités à participer à des activités. Des prix rattachés à des concours ou des présents à offrir s'avéraient intéressants.

- Pour les milieux de travail, les incitatifs financiers, tels que les bourses, ainsi que les activités combinées à des concours étaient favorables. À titre d'exemple, les carnets, les podomètres et les prix associés à une activité de marche avaient eu un effet positif sur la participation en entreprise. D'après quelques-uns, les incitatifs financiers étaient importants pour des entreprises, voire nécessaires afin que les gens y participent. Il fallait toutefois que ces renforcements soient connus des milieux de travail afin que ceux-ci veuillent y participer. Selon certains, les prix pouvaient servir d'incitatifs auprès des individus, mais pas nécessairement auprès des entreprises. Ainsi, la possibilité de gagner une bourse ne convaincrait pas forcément les entreprises à participer aux activités. On proposait d'offrir des incitatifs différents en fonction des acteurs au sein de l'entreprise. En outre, on suggérait d'émettre une certification pour les entreprises ayant participé à des projets de promotion de saines habitudes de vie. Puis, dans l'optique de développer des démarches systématiques plus élaborées, on jugeait important d'offrir des renforcements plus importants. Par ailleurs, on appréciait la gratuité des services offerts par les intervenants des CSSS. Le fait de ne pas avoir à rémunérer un consultant externe apparaissait ainsi favorable pour des entreprises.

L'adaptation des offres de service aux besoins des milieux s'avérait un facteur de réceptivité majeur pour les municipalités et les entreprises (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS, informateurs des milieux municipaux et des milieux de travail, participants et non participants, et du groupe de discussion pour les entreprises). L'organisation d'activités sur mesure était d'ailleurs vue comme une condition très favorable.

- Pour les milieux municipaux, les offres personnalisées étaient positives. On considérait toutefois que les façons de faire gagneraient à être adaptées au fonctionnement, à la taille et à la structure propre des municipalités. Il fallait également tenir compte de l'historique de participation de la municipalité à ces activités et des relations déjà établies entre elle et l'intervenant du CSSS.

- Les milieux de travail montraient une ouverture à des offres de service sur mesure ainsi qu'aux offres de service habituelles. Une approche personnalisée pour des entreprises était considérée comme positive. De plus, on trouvait important de bien s'adapter aux divers contextes et besoins des milieux. Pour certains, il fallait faire des ajustements entre les besoins des milieux et les interventions jugées efficaces. Il s'agissait d'un défi, car les milieux de travail ne désiraient pas d'emblée participer à des activités de grande envergure. On souhaitait plutôt débiter graduellement avec de petites activités. En outre, selon des participants, il fallait se rapprocher de la mission première des entreprises pour faire valoir les avantages de participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie. Pour d'autres, il fallait respecter la façon de faire des milieux et tenir compte de leurs contraintes budgétaires. Par ailleurs, des participants affirmaient que la formule sur mesure ne recevait pas un accueil plus favorable en entreprise.

Le soutien aux milieux était un facteur influençant la réceptivité pour les municipalités et les entreprises (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS, informateurs des milieux municipaux, participants et non participants, et des milieux de travail non participants et du groupe de discussion pour les municipalités et les entreprises). Le soutien était jugé utile afin que les milieux ne perçoivent pas les activités proposées comme une surcharge de travail. On signalait qu'il fallait aussi encourager les milieux.

- Concernant les municipalités, un suivi a été mentionné comme une condition qui aiderait la participation des milieux aux activités. À cet effet, on proposait d'effectuer un suivi de même qu'un bilan en fin d'année auprès des milieux municipaux. Le fait d'offrir la possibilité d'appeler une personne-ressource en cas de besoin était également favorable. Pour certains, une relation directe avait été développée avec l'intervenante du CSSS responsable du dossier et des échanges fréquents avaient lieu avec elle. On jugeait qu'elle offrait un soutien adéquat qui répondait à leurs besoins. L'intervenante n'avait cependant pas le rôle de suggérer des activités. On recommandait d'offrir un soutien accru auprès des municipalités. Dans les milieux municipaux, on avait aussi besoin d'obtenir plus de soutien en main-d'œuvre pour les loisirs.
- En entreprise, il fallait du soutien pour motiver les participants, ainsi que de l'accompagnement ou une banque de ressources humaines pour organiser des activités. On souhaitait également obtenir de l'information ou de la formation pour mobiliser les *ambassadeurs de la santé* ainsi que les professionnels dans leur rôle auprès du personnel. On désirait aussi recevoir du matériel promotionnel afin de soutenir ces personnes dans les milieux.

Les moyens de faire parvenir l'invitation étaient un facteur influençant la réceptivité des milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux municipaux et de travail, participants et non participants, et du groupe de discussion pour les entreprises).

- Pour les municipalités, le meilleur moyen de faire parvenir l'invitation était par la poste ou par la poste avec rappel téléphonique ou électronique. Pour quelques-uns, il fallait adresser le rappel téléphonique au directeur général à l'hôtel de ville. Certains ne donnaient toutefois pas toujours suite aux offres de service reçues par la poste. Elles leur permettaient de se faire une bonne idée générale du contenu et le rappel téléphonique était l'occasion d'y réagir concrètement. Le recours au courriel pour transmettre les offres de service ou en faire un rappel a été peu abordé pour les milieux municipaux. Cependant, selon des participants, un rappel qui leur serait adressé directement par courriel ou par téléphone pourrait être efficace.
- Pour les entreprises, on considérait que les stratégies de communication devaient être graduelles. On jugeait que le meilleur moyen de faire parvenir l'invitation était par la poste avec rappel téléphonique ou électronique. Selon des participants, l'envoi d'une offre détaillée permettait d'avoir une première idée générale des activités proposées et le rappel téléphonique constituait un aide-mémoire fort utile. D'autres ne jugeaient pas opportun qu'il y ait un rappel téléphonique concernant les offres de service. Ils préféraient plutôt communiquer eux-mêmes avec la personne responsable si l'offre les intéressait. Le courrier électronique ou la poste représentaient aussi des moyens jugés appropriés pour diffuser l'invitation. Certains privilégiaient le courrier électronique et proposaient qu'un lien direct y soit associé dans la transmission d'information auprès des milieux. Des participants croyaient, pour leur part, que le courriel n'était pas un moyen approprié pour les joindre et pas davantage pour un rappel. Quelques-uns ont mentionné que la poste ne devait pas être privilégiée, compte tenu du nombre considérable de courrier reçu. Pour certains, les rencontres en personne étaient à proscrire initialement. D'autres y voyaient plutôt la possibilité de créer un lien de confiance qui favoriserait l'utilisation des services en promotion des saines habitudes de vie. Par ailleurs, une stratégie jugée efficace était d'envoyer les offres de service à plus d'une personne dans les milieux de travail afin de maximiser les possibilités d'une participation.

Les relances systématiques étaient un facteur favorable à la participation des municipalités et des entreprises (gestionnaires de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux et de travail non participants et des groupes de discussion pour les municipalités et les entreprises). Selon certains, les relances auprès des milieux étaient considérées comme nécessaires. Les rappels téléphoniques ou électroniques après une première invitation étaient une condition qui favorisait assez la participation de certains milieux.

- Pour les milieux municipaux, les relances téléphoniques étaient jugées fort utiles afin de leur rappeler la tenue d'une prochaine activité. Ils pouvaient représenter un besoin pour des informateurs. Ces relances devraient être effectuées de préférence bien avant la tenue des activités, afin que les milieux aient suffisamment le temps de les organiser et de les mettre en place. On suggérait également d'ajouter des rappels dans les offres de service afin d'indiquer le moment où débiterait la prochaine

campagne. On croyait que ces rappels seraient fort utiles à la planification dans les municipalités.

- Pour des milieux de travail, les rappels deux mois avant la tenue des activités seraient favorables à la participation aux activités. Cela permettrait de bénéficier de temps suffisant pour publiciser l'événement dans le milieu. Ces rappels pourraient être utiles dans le contexte où, plusieurs mois auparavant, les milieux seraient informés de la planification des activités en cours d'année. D'après d'autres, un rappel deux mois avant l'activité n'était toutefois pas suffisant.

La forme des invitations était un facteur de réceptivité pour les milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux municipaux, participants et non participants, et des milieux de travail non participants et du groupe de discussion pour les municipalités et les entreprises).

- Pour certaines municipalités, les offres de service devraient présenter des informations détaillées. Pour d'autres, elles devraient proposer seulement des thèmes généraux. Dans ce dernier cas, on proposait d'y inclure un lien qui permettrait d'obtenir des informations supplémentaires. En outre, des participants désiraient une brève description de tous les programmes offerts en promotion des saines habitudes de vie. Par ailleurs, on souhaitait recevoir une offre de service qui présenterait l'ensemble des activités pour la prochaine année. D'autres entrevoyaient plutôt la diffusion d'un calendrier en plus des offres de service habituelles. On jugeait néanmoins important que les grandes orientations des programmes soient mentionnées, afin que les municipalités puissent y associer les budgets nécessaires.
- Concernant les entreprises, on désirait des invitations détaillées par activité quelque temps avant le moment de leur tenue ou des invitations présentant seulement des thèmes généraux. Certains considéraient que les informations contenues dans les offres de service devaient être succinctes. On suggérait d'y ajouter des informations de type statistique afin de démontrer les avantages et les bénéfices d'une participation des milieux de travail. D'autres croyaient important de miser davantage sur la transmission d'information et d'utiliser une communication simple et adaptée. Par ailleurs, on souhaitait recevoir la planification annuelle des offres de service afin d'avoir une vue d'ensemble des activités et des thèmes proposés pour la prochaine année. Selon certains, les offres de service devraient être présentées sous la forme d'un calendrier qui inclurait des références pour obtenir des informations spécifiques.

Les rencontres en personne constituaient un autre facteur de réceptivité pour les municipalités et les entreprises (informateurs des milieux municipaux non participants et des milieux de travail, participants et non participants, et du groupe de discussion pour les entreprises).

- Dans les milieux municipaux, les rencontres en personne pouvaient aider assez la participation aux activités.
- Dans les milieux de travail, les rencontres en personne pouvaient aider un peu la participation. Certains ont ainsi indiqué préférer prendre connaissance de l'offre de service lors d'une première rencontre en personne avec l'intervenante du CSSS. On a mentionné que si un lien de confiance avait été créé avec une personne du réseau de la santé et des services sociaux, on aurait tendance à utiliser ses services. Au contraire, d'autres considéraient que les rencontres en personne étaient à proscrire au départ pour leur entreprise. Ils rencontraient d'ailleurs rarement la personne qui les sollicitait pour des offres de service. Même s'ils avaient de l'intérêt pour le projet, ils devaient être assurés d'y participer avant de prendre du temps avec la personne responsable. On mentionnait cependant qu'il pouvait y avoir des différences en fonction de la réalité ou des cultures des divers milieux de travail.

Le réseautage était vu comme un facteur favorable pour les milieux municipaux et de travail (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des groupes de discussion pour les municipalités et les entreprises). On considérait que le réseautage pouvait s'organiser par le moyen des contacts personnels, par de la référence ou par des liens interrégionaux.

- Pour les milieux municipaux, le réseautage représentait une avenue intéressante, voire prometteuse. Le réseautage ou un travail de collaboration entre les municipalités de petite taille pourrait notamment être profitable. Le partage d'idées, d'activités et de ressources pourrait ainsi être soutenant. Concernant les municipalités situées dans les milieux plus éloignés, il demeurerait plus difficile concrètement de réaliser ce type de collaboration, notamment pour y consacrer suffisamment de temps ou pour y travailler vraiment de concert. Selon d'autres participants, le réseautage pourrait être particulièrement pertinent pour les municipalités de grande taille de même que pour les intervenants de la DSPE et des CSSS dans leur rôle auprès des milieux. Une rencontre de réseau était d'ailleurs intégrée dans le cadre du programme *Famille au jeu*. Enfin, bien qu'une sensibilisation pourrait être effectuée dans ces milieux, on suggérait de créer un lieu de concertation différent de celui des nombreuses tables de soutien en loisirs et en sports. Il fallait toutefois prendre en considération que certains lieux de concertation rejoignaient peu ou pas les municipalités qui ne bénéficiaient pas de service des loisirs ou dont les loisirs étaient pris en charge par des bénévoles ou des élus.
- En milieu de travail, on croyait que le réseautage serait utile pour rejoindre les entreprises et promouvoir les offres de service. On suggérait d'avoir recours à des ordres ou à des associations offrant des services aux responsables en ressources humaines. Puis, on suggérait d'organiser quelques fois durant l'année des rencontres régionales afin de présenter à ces milieux les offres de service.

Les arguments de vente étaient un facteur de réceptivité pour les milieux municipaux et de travail (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux de travail non participants et du groupe de discussion pour les entreprises). On jugeait pertinent de se baser sur les expériences reliées aux saines habitudes de vie dans les milieux. Pour convaincre les personnes exerçant un leadership de participer aux activités proposées, il fallait miser sur les besoins et les avantages d'y participer. Il fallait aussi concilier le plaisir et la santé en offrant des activités stimulantes qui allient l'alimentation et l'activité physique.

- En milieu de travail, on ne voulait pas se sentir dans l'obligation de participer aux activités proposées dans les offres de service. Par ailleurs, des informateurs se demandaient si le fait d'aborder les interventions efficaces en promotion des saines habitudes de vie pouvait être un argument de vente pertinent auprès des milieux, afin de les inciter à participer aux activités. On croyait que, pour agir sur les comportements des individus, il fallait appliquer des démarches systématiques de planification en milieu de travail.

La promotion des activités était un facteur influençant la réceptivité des milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS). Selon les informateurs, il était important de faire davantage de promotion. Il fallait aussi faire de la sensibilisation, conscientiser les gens et rendre populaire le sujet des saines habitudes de vie auprès de la population. On proposait de se servir des guides d'intervention des programmes produits par la DSPE dans les divers milieux et de publiciser la liste des milieux répondant favorablement aux offres de service.

Les ressources humaines en promotion des saines habitudes de vie étaient également un facteur de réceptivité pour les milieux municipaux et de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS). On considérait que des ressources humaines supplémentaires, des nutritionnistes et des kinésiologues, étaient nécessaires pour travailler avec les milieux. On trouvait également pertinent que des personnes ayant une bonne connaissance des milieux s'ajoutent aux ressources sur le terrain. Il fallait aussi trouver d'autres acteurs qui auraient un rôle d'agents multiplicateurs.

Les relations avec les personnes en poste (celles qui proposent les services et celles qui sont invitées à y répondre) étaient considérées comme un facteur lié à la réceptivité des municipalités et des entreprises (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs des milieux municipaux non participants). Dans l'ensemble, elles représentaient un élément facilitant. Pour établir les contacts, il fallait débiter avec les personnes démontrant de l'ouverture et qui exerçaient *un certain leadership* dans les milieux.

- En milieu municipal, selon un informateur, le contact établi avec la personne responsable a constitué une contrainte.

Le contenu des offres de service était également un facteur de réceptivité pour les milieux municipaux et de travail (intervenants de la DSPE ou des CSSS et informateurs du groupe de discussion pour les municipalités). On jugeait pertinent de proposer un continuum d'activités aux milieux.

- Dans les milieux municipaux, on privilégiait surtout l'approche intégrée. De plus, on jugeait utile que les offres de service présentent un programme en promotion de saines habitudes de vie, une liste de suggestions d'activités ainsi que différents moyens pour les mettre en place. Selon des informateurs, les offres de service devraient servir à soutenir les municipalités en leur présentant des programmes ou des activités visant la promotion de saines habitudes de vie. Diverses possibilités ou idées d'activités devraient y être suggérées dans le but d'inciter les municipalités à y participer. Pour leur part, les municipalités avaient le mandat de déployer les ressources et de coordonner les activités. On mentionnait que des outils de communication appropriés devraient aussi être diffusés. Relativement aux rôles et aux responsabilités des acteurs, on croyait qu'il faudrait bien *camper les missions* entre la DSPE, les CSSS et les municipalités.

Les récompenses ou la médiatisation de *bons coups* étaient envisagées comme un facteur de réceptivité favorable pour les milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux municipaux et de travail non participants).

- Dans les municipalités, les récompenses ou la médiatisation de *bons coups* aidaient beaucoup la participation.
- Pour les entreprises, les récompenses ou la médiatisation de *bons coups* aidaient assez la participation.

Le manque de clarté des informations reçues n'était pas considéré comme un facteur de réceptivité négatif pour les milieux municipaux et de travail (informateurs des milieux municipaux et de travail non participants). Le manque de clarté des informations reçues n'a pas été identifié comme une contrainte à la participation des deux milieux.

Le changement de façons de faire la deuxième année était un facteur de réceptivité défavorable pour les milieux de travail (gestionnaires et intervenants de la DSPE ou des CSSS). Les façons différentes de faire auprès de ces milieux pour les offres de service 2006-2007 auraient eu un impact sur la réceptivité. De nouveaux acteurs étaient en poste depuis seulement un an et utilisaient une approche différente. Cela nécessitait une période d'adaptation et d'ajustement où les rôles des intervenants et des gestionnaires des CSSS et de la DSPE ont été redéfinis. De plus, on a noté certaines difficultés au regard de l'articulation des offres de service regroupées.

TABLEAU 4

Principaux facteurs de réceptivité liés aux pratiques (façons de faire)						
FACTEURS DE RÉCEPTIVITÉ	Type de milieu		Type d'influence			Phases de collecte des données
	Municipal	De travail	Positive	Négative	Neutre	
Les incitatifs à la participation	√	√	√	√	√	
L'adaptation des offres de service aux besoins des milieux	√	√	√		√	Phases I, II et III
Le soutien aux milieux	√	√	√		√	Phases I, II et III
Les moyens de faire parvenir l'invitation	√	√	√	√	√	Phases I, II et III
Les relances systématiques	√	√	√		√	Phases II et III
La forme des invitations	√	√	√		√	Phases I, II et III
Les rencontres en personne	√	√	√	√	√	Phases II et III
Le réseautage	√	√	√			Phases II et III
Les arguments de vente	√	√	√	√	√	Phases I et III
La promotion des activités	√	√			√	Phases I, II et III
Les ressources humaines en promotion des saines habitudes de vie	√	√			√	Phase I
Les relations avec les personnes en poste	√	√	√	√	√	Phase I
Le contenu des offres de service	√	√			√	Phases I et II
Les récompenses ou la médiatisation de <i>bons coups</i>	√	√	√			Phases I et III
Le manque de clarté des informations reçues	√	√			√	Phase II
Le changement de façon de faire la deuxième année		√		√		Phase II

5. RÉSULTATS

Dans cette partie, les résultats obtenus aux trois phases de la collecte des données sont présentés successivement et en détail. Toutefois, aucun lien n'est établi entre les informations obtenues à chacune des phases. Comme en bonne partie, les mêmes thématiques étaient abordées par des moyens et à des moments différents, puisque la collecte des données s'est étalée sur plus d'un an et demi, il est possible que certains résultats paraissent répétitifs. Ils sont tout de même décrits afin de mettre en évidence cette récurrence observée, qui a servi de base à l'analyse globale des résultats présentée précédemment, à la quatrième partie du rapport.

5.1 Réceptivité des milieux selon des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux

À la phase I, des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux concernés par le développement du modèle lanauchois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques ont été interrogés sur la réceptivité des milieux aux offres de service proposées en promotion des saines habitudes de vie. Les gestionnaires et les intervenants de la DSPE et des deux CSSS de Lanaudière ont à tour de rôle apporté leur point de vue. À cet égard, l'analyse distinguera le point de vue des gestionnaires de celui des intervenants.

5.1.1 Point de vue des gestionnaires

D'après leur perception, les gestionnaires des CSSS et de la DSPE ont décrit les facteurs ayant une influence sur la réceptivité des municipalités et des entreprises. Ils ont abordé les facteurs liés aux milieux, aux pratiques et aux contextes.

Facteurs de réceptivité liés aux milieux

- Selon les informateurs, certaines caractéristiques propres aux milieux permettraient d'expliquer leur intérêt ou le fait qu'ils acceptaient ou non de participer aux activités qu'on leur proposait en matière d'habitudes de vie et de maladies chroniques.
- Des gestionnaires constataient que la mission poursuivie par les différents milieux avait une influence sur leur réceptivité. Ainsi, on rapportait qu'en milieu municipal, la mission première était directement reliée aux activités visant la promotion de saines habitudes de vie, de sorte que leur réceptivité en était facilitée. En milieu de travail, on constatait que la réceptivité des entreprises était plus difficile, car les activités proposées semblaient plutôt loin de leur mission première. Quant aux organisations reliées aux secteurs de la santé et de l'éducation, on les percevait comme étant plus réceptives aux activités proposées. Par ailleurs, on considérait que la mission poursuivie dans les milieux qui apparaissaient plus scolarisés était davantage reliée aux valeurs qu'ils véhiculaient ainsi qu'aux moyens dont ils disposaient.

- La taille des milieux constituait un autre facteur ayant une influence sur la réceptivité. Selon certains gestionnaires, les plus gros milieux démontreraient davantage d'intérêt à l'égard des offres de service et seraient ainsi plus réceptifs. On attribuait cette ouverture notamment à leurs ressources et à leurs moyens plus grands. Les valeurs véhiculées au sein de ces milieux seraient aussi plus souvent reliées au bien-être de leurs employés. En fonction de la philosophie du gestionnaire, les milieux plus gros auraient également développé une vision davantage en lien avec la santé. On constatait que la structure de ces milieux (directions, services, comités, etc.) pouvait cependant rendre plus complexe leur réceptivité aux activités suggérées. En outre, il semblait, pour ces informateurs, que les petits milieux étaient davantage centrés sur leur première mission et qu'ils étaient possiblement moins équipés pour participer à ce type d'activités.
- D'après des gestionnaires, les grosses entreprises bénéficieraient notamment d'une plus grande structure dont une direction des ressources humaines. Ils auraient aussi plus de disponibilité de temps. De leur côté, les petites et les moyennes entreprises auraient une structure moins importante et disposeraient de peu de ressources, de moyens et de disponibilités.
- Les informateurs considéraient que la réceptivité était aussi liée à la personne qui recevait l'offre de service dans les milieux. Il s'agissait souvent d'un individu ayant un poste d'autorité, un directeur, un gérant ou une personne qui relève de la direction des ressources humaines, qui facilitait l'entrée dans le milieu. L'intérêt porté par le professionnel ou le gestionnaire pour le sujet des habitudes de vie et des maladies chroniques ainsi que leur connaissance de l'information transmise sur les offres de service étaient considérés comme déterminants.
- Le temps nécessaire pour réaliser les activités au sein de leur milieu était un autre facteur relié à la réceptivité, selon certains gestionnaires. Les investissements en termes de ressources humaines et financières s'avéraient ainsi être un aspect important à considérer.

Facteurs de réceptivité liés aux pratiques

- D'après des gestionnaires, certains sujets d'actualité, tels que l'activité physique et l'alimentation, semblaient constituer des facteurs favorables à la réceptivité des milieux. Les campagnes promotionnelles au palier provincial étaient par ailleurs jugées pertinentes. On considérait que ces campagnes étaient crédibles et qu'elles étaient adaptées aux différents milieux auxquels elles s'adressaient. Ces informateurs trouvaient aussi intéressant le matériel promotionnel que l'on pouvait offrir aux milieux.

- Les gestionnaires ont constaté l'intérêt des milieux pour les activités ponctuelles qui nécessitaient peu d'investissement de leur part. Ainsi, les kiosques, les ateliers ou les conférences offerts sur les heures de dîner, après le travail ou en fonction de l'horaire de travail des milieux semblaient spécialement appréciés.
- Certains programmes semblaient particulièrement favorables à la réceptivité des milieux, selon des informateurs. La campagne *Fruits et légumes en vedette* ou le programme *0-5-30* ont été notamment soulignés. Pour d'autres, le fait d'avoir vécu une expérience antérieure avec un programme similaire à ceux proposés dans les offres de service serait facilitant. On a également rapporté que les milieux étaient déjà sensibilisés à certains types de programmes, comme ceux liés à l'activité physique. D'après des gestionnaires, les programmes offerts spécifiquement aux municipalités rejoignent leur mission, tels que *Famille au jeu* et *Villes et villages en santé*. Par contre, selon eux, il faudrait réévaluer les programmes dont la réceptivité était moins grande auprès des divers milieux.
- Selon quelques gestionnaires, les façons différentes de faire de la DSPE et des CSSS auprès des milieux la seconde année, soit pour les offres de service 2006-2007, ont eu un impact sur la réceptivité. On croyait ainsi que tout n'était alors pas mis au point.
- Des gestionnaires considéraient important d'éviter de solliciter un grand nombre de milieux. D'après eux, il serait plutôt pertinent de cibler certains milieux spécifiques. On croyait aussi important de ne pas privilégier systématiquement une démarche uniforme auprès d'eux. Une pénétration graduelle dans les milieux serait aussi souhaitable. Il s'agirait souvent de *cas par cas* où on utiliserait l'ouverture de la *petite porte* pour entrer dans les milieux. Pour d'autres gestionnaires, il serait essentiel de connaître le fonctionnement des milieux pour pouvoir y accéder. À titre d'exemple, il serait pertinent d'obtenir des informations sur les milieux, telles que le nom de la personne-ressource à qui on doit adresser une invitation ainsi que le fonctionnement du processus décisionnel au sein des milieux.
- Pour les informateurs, il demeurerait nécessaire d'adapter les offres de service en fonction des besoins des milieux. On trouvait aussi nécessaire que des relances systématiques soient effectuées dans les milieux ciblés. De plus, selon des gestionnaires, il faudrait se rapprocher de la mission première des milieux et leur faire valoir les avantages de participer à des activités visant la promotion de saines habitudes de vie (ex. : moins d'absentéisme, meilleur climat de travail, etc.).

- D'après certains gestionnaires, il importait d'effectuer plus de promotion auprès des milieux. On proposait à titre d'exemple d'avoir recours au personnage du *petit bonhomme bleu* qui était notamment mis en valeur dans les publicités télévisuelles. On mentionnait également que d'offrir un financement était facilitant, comme celui octroyé aux municipalités. Le fait d'apporter du soutien aux milieux s'avérait également utile, car ils pouvaient percevoir les offres de service intégrées comme une surcharge de travail.
- Les informateurs considéraient qu'il fallait faire preuve d'innovations et user de stratégies particulières afin d'inciter les milieux à participer aux activités visant la promotion de saines habitudes de vie. On croyait également important de profiter des occasions qui se présentaient à eux et d'en développer, au besoin. Ainsi, à titre d'exemple, on suggérait de se servir des politiques familiales au sein des municipalités ou d'utiliser diverses fêtes au cours de l'année pour promouvoir les activités liées aux offres de service, comme la Fête nationale du Québec, la Saint-Valentin, etc.
- D'après les gestionnaires, il faudrait augmenter le nombre de ressources humaines afin de rejoindre les milieux ciblés. Selon leur point de vue, il serait également profitable d'adjoindre des personnes qui ont une bonne connaissance des milieux, de trouver d'autres acteurs qui auraient un rôle d'agents multiplicateurs et de favoriser le réseautage (ex. : le réseau des gestionnaires). On constatait d'ailleurs une ouverture en ce sens de la part des organismes communautaires de la région, par la Table régionale de concertation en santé publique, qui pourrait agir à titre de relais pour les milieux visés.

Facteurs de réceptivité liés aux contextes

- Les informateurs ont relevé que le moment où les offres de service étaient envoyées était déterminant dans l'intérêt ou la prise de décision de participer à des activités en promotion de saines habitudes de vie. Ainsi, le contexte prévalent dans les milieux au moment de recevoir l'offre semblait avoir une influence. On rapportait, à titre d'exemple, qu'une restructuration interne et une baisse de productivité d'une entreprise n'étaient pas favorables à la réceptivité.
- D'autres contextes pouvaient également avoir une influence sur la réceptivité des milieux. Un contexte politique particulier ou un contexte inopportun pour certains milieux, comme la fusion des municipalités, pourraient constituer des facteurs contraignants.
- Selon des gestionnaires, certains facteurs liés au contexte politique pouvaient être favorables à la réceptivité des milieux. Le PAG auquel plusieurs ministères s'étaient engagés, les budgets alloués au palier national pour les investissements sportifs, la promotion à l'égard des habitudes de vie, telle que

les campagnes médiatiques, et le nouveau guide alimentaire apparaissaient être des facteurs pouvant faciliter la réceptivité des milieux.

5.1.2 Point de vue des intervenants

Les intervenants de la DSPE et des deux CSSS ont également exprimé leur point de vue sur la réceptivité des milieux (municipaux et de travail) aux offres de service proposées. Les facteurs concernaient également les milieux, les pratiques d'intervention et les contextes.

Facteurs de réceptivité liés aux milieux

- Selon certains intervenants, la mission des milieux pourrait avoir une influence sur leur réceptivité. On a rapporté l'exemple d'un restaurant de type casse-croûte dont la mission différait grandement des activités proposées en matière de promotion de saines habitudes de vie.
- Le type de milieu a également été identifié comme un facteur de réceptivité selon les informateurs. Il semblait y avoir des différences selon que ceux-ci étaient situés en milieu rural ou urbain. Par ailleurs, en milieu municipal, on indiquait que le mandat était plus près des activités proposées dans les offres de service que celui des entreprises où la réceptivité apparaissait plus difficile. Ce milieu semblait démontrer une plus grande réceptivité aux offres de service. On attribuait cette ouverture au fait que le milieu municipal était habitué à être sollicité par le réseau de la santé et des services sociaux.
- La taille des milieux semblait aussi avoir une influence sur la réceptivité aux offres de service. Les petites et moyennes entreprises semblaient plus favorables. On les décrivait ainsi comme ayant une structure plus souple, un nombre moins élevé de ressources et un plus grand besoin de soutien. On soulignait que l'ambiance qui régnait dans ces entreprises témoignait souvent de cette ouverture. On a aussi constaté une plus grande réceptivité des plus petites municipalités et de celles situées particulièrement au nord de la région. En ce qui concerne les grosses entreprises et municipalités, la réceptivité demeurait plus difficile, on y démontrait moins d'intérêt, le personnel étant plus nombreux.
- D'après les intervenants, la personne qui recevait les offres de service dans les milieux avait également un rôle déterminant. L'intérêt que cette personne démontrait apparaissait ainsi majeur dans le processus menant à la prise de décision. On croyait que l'employeur ou la direction des ressources humaines pouvaient principalement être les personnes appropriées pour recevoir les offres, compte tenu de leur rôle dans les milieux et de leurs préoccupations par rapport à la santé. On jugeait néanmoins pertinent de rejoindre plusieurs personnes au sein d'une même entreprise (direction des ressources humaines,

comité de santé et de sécurité au travail, etc.). On rapportait que ces personnes pouvaient également exercer une influence sur la réceptivité du personnel aux activités proposées dans les offres de service.

- La préoccupation des milieux pour le sujet des saines habitudes de vie a aussi été identifiée comme un facteur important. D'après des intervenants, la présence d'une politique familiale ou la promotion du bien-être dans les milieux, particulièrement dans les municipalités, étaient des exemples éloquentes. On constatait que le personnel dans les différents milieux pouvait aussi avoir une influence sur la réceptivité. On notait qu'il y avait une plus grande ouverture notamment pour le sujet de l'alimentation dans les milieux où il y avait du personnel féminin.
- Selon les informateurs, le temps d'investissement pour organiser et mettre en place les activités dans les milieux semblait un facteur non négligeable. Le manque de temps apparaissait souvent comme une contrainte. Des intervenants ont de plus signalé que le manque de ressources pouvait faire en sorte de restreindre la réceptivité des milieux.

Facteurs de réceptivité liés aux pratiques

- D'après les informateurs, les types de programmes et de services que l'on proposait dans les offres de service pouvaient avoir une influence sur la réceptivité des milieux. On a rapporté que les activités qui nécessitaient peu de temps et d'investissement, et qui étaient faciles à intégrer ou en lien avec des activités déjà planifiées dans les milieux étaient mieux reçues. Par exemple, les activités ponctuelles et simples, telles que l'activité boîte à lunch où une conférence était présentée dans les milieux sur l'heure du dîner, semblaient être privilégiées.
- Selon certains intervenants, il était difficile pour les milieux de poursuivre la démarche amorcée avec eux en réalisant d'autres activités après une première participation. À titre d'exemple, une activité ponctuelle comme une conférence sur l'heure du dîner ne connaissait pas de suite les années subséquentes.
- Des intervenants ont rapporté qu'il y avait un manque d'activités à l'égard de l'alimentation dans les offres de service, particulièrement pour celles proposées aux municipalités. De plus, on a constaté un grand intérêt pour le thème de l'alimentation en milieu de travail.
- D'après les intervenants, offrir du financement pour la réalisation d'activités visant la promotion de saines habitudes de vie ou des services gratuits apparaissaient être un incitatif important à la réceptivité des milieux.

- Selon des informateurs, les nouvelles façons de faire semblaient avoir un impact sur la réceptivité des divers milieux. De nouveaux acteurs étaient dorénavant en poste et utilisaient une approche différente. Cela nécessitait une période d'adaptation et d'ajustement où les rôles des intervenants et des gestionnaires des CSSS et de la DSPE ont été redéfinis. De plus, on a noté certaines difficultés au regard de l'articulation des offres de service regroupées.
- La crédibilité des établissements qui présentaient les offres de service a aussi été identifiée comme un facteur de réceptivité lié aux pratiques par des intervenants. On a également souligné la concertation avec les milieux de travail et municipaux ainsi que les relations avec les personnes en poste dans les différents milieux.
- Les informateurs considéraient important que les offres de service soient révisées. D'après eux, elles devraient être plus accessibles pour les milieux. Parmi les moyens envisagés, on proposait de mieux identifier les destinataires en entreprise en ciblant des personnes-ressources, de distribuer des cartes de visite, de présenter moins d'information détaillée dans les offres de service, d'utiliser le courrier électronique, etc.
- À l'égard du contenu des offres, on croyait important d'utiliser une approche intégrée particulièrement auprès des municipalités. Les intervenants jugeaient aussi pertinent de proposer un continuum d'activités aux milieux. On considérait qu'il fallait revoir certains programmes, tels que *Focus Santé* et *0-5-30* et d'en regrouper d'autres, comme le programme de counseling et celui sur les environnements favorables.
- Les informateurs jugeaient approprié de respecter la façon de faire des milieux et d'adapter l'offre de service en fonction de leurs besoins. Ils croyaient aussi à l'importance de susciter l'ouverture des divers milieux ainsi que leur collaboration. Des intervenants soulignaient également la nécessité de respecter les contraintes budgétaires des milieux et de leur offrir du soutien, dont de l'encouragement.
- Diversifier les façons de faire auprès des milieux constituait aussi un facteur de succès d'après les intervenants. À titre d'exemple, on indiquait qu'il fallait réaliser des représentations auprès des milieux par le biais de rendez-vous, envoyer des messages électroniques, effectuer des rappels téléphoniques, voire systématiques, favoriser les contacts personnels par du *bouche à oreille*, etc.

- D'après les informateurs, il demeurait important de connaître les façons de bien pénétrer les milieux ciblés. On a signalé qu'il fallait commencer avec les personnes qui démontraient de l'ouverture aux offres de service et qui exerçaient un certain leadership dans les milieux. Afin de les rejoindre, on mentionnait qu'il fallait miser sur les besoins des milieux et les avantages à participer aux offres de service. Il fallait faire de la sensibilisation, se servir des guides d'intervention des programmes produits par la DSPE et concilier plaisir et santé en offrant des activités stimulantes qui allient l'alimentation et l'activité physique. On jugeait également pertinent de se baser sur les expériences reliées aux saines habitudes de vie acquises dans les milieux.
- Selon les intervenants, effectuer de la promotion serait favorable à la réceptivité des milieux. On proposait notamment de réaliser des campagnes de sensibilisation, de conscientiser les gens et de rendre populaire le sujet des saines habitudes de vie auprès de la population. On croyait qu'il fallait effectuer de la prévention en misant sur les saines habitudes de vie (en lien notamment avec le poids des personnes). Publiciser la liste des milieux qui participaient aux offres de service constituait une autre façon de faire jugée intéressante.
- Certains intervenants considéraient également le réseautage comme une avenue intéressante pour favoriser la réceptivité des milieux aux offres de service. On indiquait que cela pouvait s'effectuer par le biais de contacts interpersonnels, par de la référence ou par des liens interrégionaux.
- Des intervenants indiquaient qu'il fallait augmenter le nombre de ressources humaines et financières, telles que des nutritionnistes ou des kinésiologues, pour travailler avec les milieux. D'après d'autres, il fallait également travailler de façon concertée avec les partenaires du milieu de la santé et des services sociaux (ex. : Fondation Lucie et André Chagnon, milieu communautaire, CSSS). On proposait aussi de faire preuve d'initiatives locales et de dynamiser les milieux visés en utilisant, à titre d'exemple, des formules de type *premier arrivé-premier servi* pour obtenir du financement. Enfin, quelques-uns suggéraient de susciter la collaboration des services alimentaires des milieux visés (ex. : cafétéria) et de faire des représentations auprès des différents syndicats.

Facteurs de réceptivité liés aux contextes

- Les informateurs constataient que le moment où était envoyée l'offre de service pouvait avoir une influence sur la réceptivité des milieux. Par exemple, on rapportait que la tenue d'élections municipales était un contexte jugé inopportun. De plus, il fallait prendre en considération que le milieu municipal était souvent sollicité par divers acteurs.

- Le contexte de l'entreprise semblait aussi jouer sur la réceptivité des milieux selon certains intervenants. Une mise à pied d'employés, une baisse de productivité ou des situations d'urgence constituaient des aspects non favorables. On a aussi mentionné que le contexte économique pouvait avoir un impact sur la réceptivité des milieux à de telles activités.
- D'après des intervenants, le manque de temps représentait également un facteur de réceptivité des milieux lié à leur contexte. On constatait par ailleurs une recrudescence de problèmes de santé mentale dans différents milieux (ex. : épuisement professionnel, etc.). On croyait que cela pouvait influencer sur la réceptivité des milieux aux offres de service visant la promotion de saines habitudes de vie.
- Certains sujets d'actualité semblaient favorables à la réceptivité des milieux selon des intervenants. On signalait à titre d'exemple les saines habitudes de vie, la santé, l'activité physique ainsi que la lutte à l'obésité et au cancer. Dans le même sens, d'autres considéraient que la médiatisation des risques de développer des maladies chroniques pouvait entraîner une plus grande ouverture des milieux.
- Comme autres facteurs, des intervenants ont rapporté des éléments liés au contexte politique du palier national. La Loi sur le tabac, la réforme scolaire, le PAG sur les saines habitudes de vie et les campagnes nationales apparaissaient ainsi favorables à la réceptivité des milieux aux offres de service.

5.2 Réceptivité des milieux selon des informateurs de milieux ayant répondu favorablement aux offres de service proposées

À la phase II, des informateurs des milieux municipaux et de travail ayant répondu favorablement aux offres de service en promotion des saines habitudes de vie ont été rencontrés en entrevue individuelle. Ils ont, de façon distincte, exprimé leur point de vue sur la réceptivité de leur milieu aux offres de service proposées.

5.2.1 Point de vue d'informateurs de milieux de travail

Lors des entretiens, les informateurs provenant d'entreprises ont été invités à décrire leur milieu. Ils ont été interrogés sur les préoccupations de la société, sur leurs propres préoccupations ainsi que sur celles de leur milieu concernant les saines habitudes de vie. Ils ont aussi été questionnés sur les facteurs de réceptivité liés à leur entreprise, aux offres de service proposées ainsi qu'aux contextes.

Préoccupations de la société concernant les saines habitudes de vie

- Tous les informateurs ont considéré que les préoccupations concernant les saines habitudes de vie étaient très manifestes dans les médias, notamment à la télévision et à la radio, mais aussi à travers des lectures et le réseau Internet.
- Ils avaient l'impression que les gens étaient aussi plus sensibles à ces questions, mais sans que ce soit *de façon malade*.
- La plupart croyaient qu'il est possible d'agir collectivement afin que la population adopte de saines habitudes de vie. Certains considéraient que les campagnes médiatiques et les semaines thématiques à ce sujet constituaient des exemples d'actions collectives. Quelques-uns ont précisé cependant que l'impact de ces actions demeurerait limité. Une personne a mentionné qu'on pouvait rejoindre environ 2 % de la population. Un autre a affirmé qu'il croyait davantage à une approche ciblant de petits groupes plutôt que la population en général.

Préoccupations des informateurs concernant les saines habitudes de vie

- Tous les informateurs se sont dits personnellement préoccupés par les saines habitudes de vie. Certains ont parlé surtout d'activité physique, d'autres plutôt d'alimentation saine. Selon le cas, des gestes étaient posés afin de manger *mieux* ou d'avoir *des menus plus équilibrés*, de boire moins de boisson gazeuse, ou encore de *bouger plus*, de *faire plus d'exercices*, ou de *recommencer à s'entraîner* comme ils le faisaient quand ils étaient plus jeunes.
- Un informateur a précisé qu'il transmettait aussi ses préoccupations à ses enfants de niveau secondaire, lesquels avaient également amélioré leurs habitudes alimentaires. Deux informateurs ont précisé, par contre, que leur ouverture envers les saines habitudes de vie ne constituait pas une attitude radicale, car il leur arrivait encore, par exemple, de *manger des cochonneries*.

Préoccupations des entreprises concernant les saines habitudes de vie

- Dans l'ensemble, les informateurs n'ont pas considéré que leur entreprise respectivement manifestait nécessairement des *préoccupations* pour les saines habitudes de vie. Ils notaient plutôt une certaine ouverture à ces questions à travers certains signes *subtils* comme des informations transmises dans le journal de l'organisation, l'offre de repas végétariens ou de *bons menus* à la cafétéria, l'ouverture de postes ou de mandats nouveaux ciblant la santé des employés ou la prévention et l'interdiction de fumer dans les locaux de l'entreprise. Dans un cas, l'informateur a souligné qu'il serait facile de développer chez les directeurs de son entreprise une plus grande ouverture pour les questions de santé, si des initiatives à ce sujet leur étaient proposées par des employés et s'ils pouvaient *voir les bienfaits possibles*.

- La moitié des informateurs ont affirmé qu'à leur avis, la promotion de saines habitudes de vie pouvait constituer une responsabilité de leur milieu de travail, voire celle de toute entreprise. Autrement dit, chacune devrait être sensible à la bonne forme de ses employés, même si cette dimension ne rejoint pas automatiquement la mission première du milieu de travail. On notait aussi que cette préoccupation semblait plus facilement endossée dans une entreprise ayant confié à un employé un poste spécialisé de *préventionniste*. Dans une autre, on jugeait que les habitudes de vie relevaient de la vie privée des gens. Toutefois, on n'excluait pas pour autant la possibilité que l'entreprise diffuse des informations à ce sujet, étant donné qu'on préfère toujours avoir des employés en santé.
- Quant aux préoccupations en matière de promotion de saines habitudes de vie pouvant exister chez leurs collègues de travail, les informateurs laissaient entendre que les situations variaient selon les milieux. À certains endroits, on jugeait qu'elles se retrouvaient d'abord chez des types particuliers d'employés : d'abord ceux qui ont un rôle à jouer sur les questions de santé, notamment les préventionnistes et les membres de comités de santé et sécurité au travail. Ces préoccupations seraient aussi plus présentes chez les employés de bureau que chez les travailleurs d'usines. On considérait que la sensibilisation des employés à ces questions était comparable à celles de la population générale (selon les avis, peu développée ou en développement). Un informateur notait que les femmes semblaient plus intéressées à ces questions que les hommes. Un autre soulignait qu'il fallait faire et refaire de l'éducation auprès des employés pour développer et maintenir la sensibilité à cette question.

Facteurs de réceptivité liés à l'entreprise

- La plupart des informateurs ont considéré que leur entreprise était un milieu favorable pour que des organisations comme la DSPE ou le CSSS réalisent des activités de promotion de saines habitudes de vie.
- Malgré tout, l'offre de service semblait avoir suscité un intérêt variable selon les entreprises. Dans certains milieux, par exemple, les ressources humaines en place semblaient assez autonomes et organisées pour initier elles-mêmes des activités du type de celles qui sont présentées.
- Au-delà de l'intérêt exprimé pour les activités proposées, certaines entreprises y ont effectivement participé. Parmi les caractéristiques de ces entreprises pouvant expliquer leur participation, les informateurs ont mentionné le type d'organisation (par exemple, ce serait plus facile ou plus *naturel* pour une organisation du secteur public ou une autre qui aurait une origine et une culture plus familiale), l'ouverture du gestionnaire responsable, les valeurs ou la philosophie de l'entreprise. Dans d'autres milieux, il semblait que les coûts engendrés par les activités constituaient un frein à la participation de l'entreprise.

Facteurs de réceptivité liés à l'offre de service

- Selon les informateurs et le type de milieu qui les emploie, l'adaptation *des activités* proposées à leur entreprise paraissait variable.
 - ↗ Dans certains cas, les particularités de la production des entreprises et les horaires de travail limitaient les types d'activités auxquels pouvaient participer les employés. Par exemple, certains genres d'activités semblaient plus adaptés à un personnel de bureau qu'à des employés affectés à une chaîne de production ou qui travaillent *sur la route* (ex. : conférences ou marches pendant l'heure du dîner).
 - ↗ Il a été mentionné que les entreprises étaient généralement plus ouvertes à des activités peu *lourdes*, n'impliquant aucun coût et ne se déroulant pas pendant les heures de travail. Il semblait également que les employés étaient peu disposés à participer à des activités après les heures de travail. Ainsi, pour des entreprises de production, les activités de type *transmission d'information* par le moyen de matériel promotionnel (affiches, dépliants, etc.) paraissaient plus adaptées.
- De même, l'adaptation des façons de faire (transmission de l'offre de service) apparaissait également variable selon les types d'entreprises, ou encore selon des préférences propres aux informateurs eux-mêmes.
 - ↗ On notait qu'au sein de leur entreprise respective, les informateurs n'étaient pas nécessairement les personnes qui avaient reçu les offres de service. Dans d'autres cas, certains pouvaient les avoir reçues, mais ne pas en garder un souvenir très précis.
 - ↗ En ce qui concerne la personne à cibler au sein de l'entreprise pour l'envoi des offres de service, les informateurs ont mentionné, selon les cas, des stratégies *de haut en bas* ou de *bas en haut*. Autrement dit, dans certaines entreprises, il semblait plus indiqué de viser des personnes occupant des postes de direction (direction générale, ressources humaines, etc.), alors que dans d'autres, il serait plus efficace de communiquer d'abord avec l'employé directement concerné (personne responsable des programmes de prévention, de la communication et du marketing).
 - ↗ Dans la plupart des cas, les informateurs ont considéré que l'envoi postal d'une offre détaillée avec rappel téléphonique était un bon moyen de faire parvenir les offres de service à leur entreprise. Pour eux, l'envoi postal permettait de se faire une première idée générale des activités proposées par le CSSS. Par la suite, le rappel téléphonique constituait un aide-mémoire fort utile. Par contre, un informateur occupant un poste de direction a affirmé que le rappel

téléphonique ne lui paraissait pas opportun, car il aimait mieux communiquer lui-même avec le CSSS si l'offre de service l'intéressait. Un autre informateur a affirmé qu'il préférerait pour sa part prendre connaissance de l'offre de service lors d'une première rencontre en personne avec le responsable du CSSS.

- ↙ Un seul informateur a considéré que le courriel était un bon moyen de communication pour lui faire parvenir directement l'offre de service destinée à son entreprise. Pour les autres, il ne s'agissait pas d'un moyen approprié, et pas davantage pour un rappel (trop de courriels reçus, courriels non reçus lors de changement de personnel, etc.).
- ↙ Un informateur a mentionné que l'offre de service n'était pas à l'origine de la participation de son entreprise à une des activités proposées. Dans ce cas, l'information aurait été transmise à l'entreprise par un employé qui aurait repéré une annonce à ce sujet dans le journal.
- ↙ En ce qui concerne la possibilité d'avoir accès à des services sur mesure plutôt qu'à l'offre de service régulière, deux informateurs ont dit que leur entreprise serait également ouverte aux deux formules. Un autre a affirmé qu'une formule sur mesure n'aurait pas un accueil plus favorable au sein de son milieu.
- ↙ Pour ce qui est des incitatifs susceptibles d'amener leur entreprise à participer aux activités proposées, un informateur a jugé que les carnets, podomètres et prix associés à une activité de marche avaient eu un effet positif. Par contre, un autre a précisé que les prix à gagner pouvaient servir d'incitatif auprès des individus, mais pas nécessairement auprès de son entreprise. Un troisième affirmait que la possibilité de gagner une bourse ne convaincrerait pas son entreprise de participer aux activités offertes. Cependant, la possibilité de diminuer les coûts d'assurance de l'entreprise lui apparaissait comme un incitatif plus percutant, tout comme à un autre informateur. D'autres ont souligné que la possibilité de diminuer le taux d'absentéisme dans leur entreprise ou d'accroître la productivité des employés ne pouvait pas constituer un incitatif pertinent. Pour certains d'entre eux, les raisons pouvant justifier la participation de leur entreprise pouvaient être associées plutôt à une éventuelle diminution de la fatigue des employés, à l'accroissement de leur motivation au travail ou à une volonté d'améliorer la qualité de vie au travail.
- ↙ Le meilleur moment pour faire parvenir les offres de service aux entreprises semblait varier selon celles-ci. D'après certains informateurs, on pouvait leur faire parvenir les offres de service ou réaliser ces activités à n'importe quel moment dans l'année. Pour un autre, l'offre de service devrait être envoyée au printemps à son entreprise, car c'est le moment de la planification des activités pour l'année suivante, ces activités pouvant être réalisées à l'automne. Un troisième a précisé que, dans le cas de son organisation, le début de l'année

financière n'était pas le meilleur moment pour réaliser de telles activités et obtenir une participation maximum des employés, car une incertitude planait alors concernant le personnel occasionnel. Enfin, dans un autre cas, la haute saison de l'entreprise se situant en été et au début de l'automne, il fallait en tenir compte dans la planification pour mettre en place des activités de promotion de saines habitudes de vie à ce moment.

Facteurs de réceptivité liés aux contextes

- Trois informateurs ont abordé l'influence possible d'un contexte économique difficile pour l'entreprise sur sa réponse à l'offre de service. Pour l'un, un tel contexte affectant le domaine de production de l'entreprise prévalait effectivement au moment de l'entrevue, et il avait une influence négative sur la volonté d'investir pour des activités de promotion de saines habitudes de vie. Pour les deux autres informateurs, si une telle situation survenait, elle n'empêcherait pas leur entreprise de participer aux activités proposées.
- Un informateur a souligné que son organisation, notamment les ressources humaines, manifestait une préoccupation particulière en matière de prévention, depuis environ un an et demi. Ainsi, son ouverture à l'égard des activités proposées dans l'offre de service demeurait grande, malgré un agenda chargé, une baisse de clientèle, ainsi que des conditions particulières concernant la présence au travail (beaucoup de grossesses).
- Pour sa part, un autre informateur a considéré que le surplus de travail lié au départ de personnel que connaissait la direction des ressources humaines au moment de l'entrevue rendait son entreprise momentanément moins réceptive à l'offre de service.

5.2.2 Point de vue d'informateurs de milieux municipaux

Comme pour les milieux de travail, les informateurs des milieux municipaux ayant répondu favorablement à l'offre de service, ont donné leur point de vue concernant la réceptivité aux offres de service. Ils présentaient d'abord les préoccupations qu'ils percevaient de la société, d'eux-mêmes ainsi que de leur municipalité. Ils décrivaient ensuite les facteurs de réceptivité liés à leur municipalité, aux offres de service ainsi qu'aux contextes.

Préoccupations de la société concernant les saines habitudes de vie

- Trois des quatre informateurs ont affirmé qu'à leur avis, la société québécoise et lanauoise manifestait effectivement des préoccupations croissantes à propos des liens entre les habitudes de vie et les maladies chroniques. Cette *plus grande conscience des gens* ou cette *plus grande ouverture du monde* se traduisait par

exemple par une volonté de faire de l'exercice, un intérêt pour la nutrition ou une augmentation des inscriptions à des activités physiques organisées par la municipalité.

- Un informateur a précisé que les jeunes étaient plus *conscientisés*. D'autre part, selon deux informateurs, les personnes d'âge mûr étaient plus portées à *faire attention* pour des raisons de santé.
- Le quatrième informateur était plutôt d'avis qu'en raison de leur individualisme et de leur fonctionnement *en mode survie* (stress de la vie moderne et diminution de la qualité de vie au travail), les gens n'étaient pas conscients des liens entre les habitudes de vie et les maladies chroniques. De plus, selon lui, les médias ne parlaient pas assez de ces questions et ne diffusaient pas suffisamment d'information sur les programmes existants pour *Monsieur Toutlemonde*. De toute façon, les familles connaîtraient des problèmes de temps et de budget qui les empêcheraient de s'inscrire à de tels programmes qui leur seraient offerts.
- Concernant l'action collective en matière de saines habitudes de vie pour prévenir les maladies chroniques, deux informateurs ont affirmé que celle-ci était possible. L'un d'eux a souligné la nécessité de faire preuve d'un leadership agressif (par exemple, offrir des menus sains dans les concessions alimentaires des aréna et des centres communautaires). L'autre a plutôt noté qu'en raison d'un manque de bénévoles et d'argent disponible dans les municipalités, cette action collective demeurerait limitée. Il suggérait d'entreprendre plutôt les actions à ce sujet au niveau de la MRC, puisque celle-ci regroupe une dizaine de municipalités.
- Pour un autre informateur, il ne serait pas possible de mobiliser les Québécois pour *faire bouger les choses* ou *obtenir des choses*. À son avis, le gouvernement ne serait pas non plus *rendu là* relativement aux saines habitudes de vie.

Préoccupations des informateurs concernant les saines habitudes de vie

- Pour ce qui est des préoccupations propres aux informateurs, en matière de saines habitudes de vie et de maladies chroniques, deux d'entre eux ont affirmé en avoir. Selon l'un d'eux, il s'agissait des conséquences des *signes donnés par son corps* en vieillissant. Pour l'autre, ces préoccupations étaient liées à son amour du sport. Pour sa part, après avoir souligné que le Québec connaissait un gros problème en matière d'alimentation et d'habitudes de vie, un autre informateur a plutôt mentionné des considérations générales (horaires de travail, travail de la femme, manque de temps pour faire bouger les familles le soir) susceptibles de limiter les actions individuelles visant à améliorer la situation.
- Les manifestations concrètes des préoccupations des informateurs en matière de saines habitudes de vie étaient d'abord de nature individuelle, mais pouvaient avoir

une influence sur leur entourage : pratique accrue d'exercice physique, volonté de former à la municipalité un groupe de marche pour adultes, intérêt pour se documenter sur la question, transmission de bonnes habitudes de vie à son enfant, non-tabagisme, utilisation privilégiée du vélo pour faire des achats, intérêt pour bien manger.

Préoccupations des municipalités concernant les saines habitudes de vie

- Deux des quatre informateurs ont affirmé qu'il existait, au sein de leur municipalité, des préoccupations ou du moins une ouverture à l'égard des saines habitudes de vie. Dans l'une, celles-ci se traduisaient par l'offre d'activités gratuites à la population, en fonction des moyens disponibles, et également par un projet de couvrir la patinoire municipale pour en faire une sorte de salle fermée à usage polyvalent. Dans l'autre municipalité, l'ouverture à cet égard se manifestait dans l'obligation pour les concessions alimentaires des arénas et des centres communautaires de servir des menus santé, dans la planification d'aménagements urbains propices aux vélos, dans des aménagements visant à faciliter l'activité physique pour les citoyens (parcs, activités, modules de jeux, sentiers de ski de fond, club de marche et de raquette, etc.). On peut noter que ces deux informateurs étaient également ceux qui avaient exprimé des préoccupations personnelles en matière de saines habitudes de vie.
- Deux informateurs ont également souligné qu'à leur avis, il pouvait être du ressort d'une municipalité de poser des actions favorisant les saines habitudes de vie de la population. Pour l'un d'eux, les aménagements urbains propices au vélo pouvaient notamment contribuer à conserver les petits commerces locaux du centre-ville. Pour l'autre, afin d'assumer ce rôle, la municipalité devait d'abord posséder les structures appropriées (en particulier une permanence rémunérée au service des loisirs, etc.).
- Deux autres informateurs ont affirmé qu'il y avait peu de place à leur conseil municipal pour discuter de saines habitudes de vie. Dans un cas, la petite taille de la municipalité, son nombre limité d'employés seulement à temps partiel et le bénévolat souvent exigé des élus faisaient que d'autres questions étaient priorisées. Dans l'autre cas, le fait que la municipalité soit en expansion au niveau démographique et à celui de la construction résidentielle ne favorisait pas davantage qu'on accorde beaucoup d'attention aux habitudes de vie de la population. En effet, là aussi d'autres questions étaient priorisées (infrastructures d'aqueduc et d'égout, voirie, etc.), et l'absence de direction des loisirs ne facilitait pas les choses.
- Dans l'ensemble, pour ce qui est des collègues de travail (employés municipaux ou autres membres du conseil municipal), l'intérêt ou la *conscientisation* envers les saines habitudes de vie semblait varier selon les individus. Par exemple, dans une

des municipalités, on retrouverait entre autres au service des loisirs des personnes *granola* et *bio* naturellement ouvertes à ces questions, et *un peu de tout* dans les autres services. De plus, le soutien accordé pour la réalisation d'activités en ce domaine semblait dépendre également des disponibilités des collègues (élus ou employés).

- Au niveau des citoyens, un informateur précisait que rien n'était acquis quant à leur ouverture en matière de saines habitudes de vie. Un autre informateur affirmait qu'à son avis, les personnes âgées devaient développer des préoccupations à cet égard, puisqu'elles étaient plus à risque. Il ajoutait qu'il fallait également commencer à travailler auprès des jeunes afin qu'ils apprennent à bien s'alimenter.

Facteurs de réceptivité liés à la municipalité

- Les informateurs étaient partagés quand on leur demandait si leur municipalité était un milieu favorable à des activités de promotion de saines habitudes de vie. L'un d'eux a affirmé que sa municipalité ne l'était pas et que, d'ailleurs, si des offres de service avaient été reçues, le conseil municipal ne les avait pas retenues. De leur côté, les trois informateurs qui voyaient une certaine ouverture de leur municipalité mentionnaient aussi des conditions nécessaires pour en faire des milieux plus favorables.

↪ Selon un informateur, les activités de promotion de saines habitudes de vie pourraient constituer un apport important pour sa municipalité, puisqu'il s'agissait d'un milieu défavorisé. Cependant, il fallait que le conseil municipal témoigne de sa volonté d'agir dans ce domaine, pour pouvoir considérer la municipalité comme un milieu favorable à ce type d'activités. Dans les faits, il semblait que d'autres priorités étaient retenues (entretien des routes et réorganisation des infrastructures d'égout et d'aqueduc).

↪ De même, dans une autre municipalité, l'informateur a souligné que l'ouverture aux activités proposées dans l'offre de service dépendait de l'ampleur de la participation requise de la part du service des loisirs. De plus, il affirmait que les activités ne nécessitant pas la contribution d'autres services (par exemple, celui de l'urbanisme) ou un consensus entre services (par exemple, pour des travaux d'infrastructure) pouvaient plus facilement être réalisées.

↪ Pour le quatrième informateur, l'ouverture de sa municipalité était conditionnelle aux moyens (financiers et humains) qu'il fallait y investir. Comme il s'agissait d'une petite municipalité, ceux-ci seraient relativement limités, alors que les activités y seraient plus coûteuses. Notamment, comme cette municipalité était plutôt éloignée des villes centres, une difficulté particulière y serait observée en matière de recrutement d'animateurs ou de professeurs, et aussi en matière de recrutement de bénévoles pour des activités spécifiques

(par exemple, activités de cartes et boussole pour les enfants). Les coûts de transport plus importants pour permettre la participation des jeunes à des compétitions sportives ont aussi été mentionnés. Un projet d'infrastructure (rénovation de la patinoire pour la couvrir) a également été identifié comme une condition pouvant faire de la municipalité un milieu favorable aux offres de service du CSSS.

- Deux des quatre informateurs ont nommé des caractéristiques de leur municipalité pouvant expliquer qu'elles aient participé à certaines des activités proposées dans l'offre de service. Dans les deux cas, il s'agissait de la présence de ressources physiques naturelles ou bâties : une rivière sur laquelle était aménagée une patinoire en hiver, ou encore une installation de patinoire dans un parc. Les informateurs ont précisé que l'existence de ces installations avait permis l'organisation d'activités dans le cadre du programme *Famille au jeu*.
- À l'inverse, un informateur a identifié le manque de ressources humaines dans sa municipalité comme caractéristique expliquant sa non-participation aux activités proposées en matière de promotion de saines habitudes de vie. Dans cette petite municipalité, il n'y aurait pas de service des loisirs, pas de technicien en loisirs, et seulement la charte d'un comité de loisirs inactif qui avait été composé surtout de deux conseillers municipaux bénévoles.
- Un informateur a aussi précisé que, parallèlement à sa participation à des activités de l'offre de service, sa municipalité était également proactive en ce qui concerne l'organisation d'activités contribuant à la promotion de saines habitudes de vie. Il a mentionné principalement une journée familiale à vélo tenue dans le cadre de la Fête de la famille. Cet informateur a souligné que sa municipalité préférerait développer sa *personnalité propre* plutôt que s'inscrire à des semaines ou journées nationales thématiques.

Facteurs de réceptivité liés à l'offre de service

- Les opinions des informateurs étaient partagées quand il s'agissait de juger si *les activités* proposées dans l'offre de service étaient adaptées à leur municipalité. Dans un cas, il semblait qu'elles ne l'étaient pas, étant donné un manque de ressources humaines pour s'en occuper. Dans les autres cas, cette adaptation variait selon les activités.

- ✦ Deux informateurs ont souligné que leur municipalité appréciait particulièrement le programme *Famille au jeu*. Pour l'un, il semblait que celui-ci permettrait une grande latitude dans les activités organisées et que la municipalité pouvait *monter elle-même son projet* et obtenir de l'argent pour le réaliser. Il ajoutait qu'il *embarquait tout le temps* quand l'intervenante du CSSS proposait des activités. Pour l'autre informateur, ce programme était bien adapté au fonctionnement de sa municipalité, contrairement au programme d'infrastructure visant à développer des milieux de vie favorables à l'activité physique. De plus, le service des loisirs qui l'employait appréciait particulièrement que les activités offertes par le CSSS puissent *fitter dans leur propre programmation*. Un troisième informateur a aussi affirmé que sa municipalité avait participé à *Famille au jeu* une seule année (activités sur la rivière), mais que les conditions climatiques ne l'avaient pas permis par la suite (gel insuffisant de la rivière).
 - ✦ Quant aux autres programmes de l'offre de service auxquels les municipalités auraient aussi participé, *Plaisirs d'hiver* et *Défi à l'entreprise*, les informateurs n'ont pas précisé si, à leur avis, ils étaient bien adaptés à leur municipalité.
 - ✦ Des informateurs ont également suggéré des ajustements susceptibles d'améliorer l'adaptation des programmes en fonction des besoins de leur municipalité. Dans un cas, il a été question du programme *Milieux de vie* qui pourrait répondre à des besoins existants au sein de la municipalité, si son fonctionnement était moins compliqué. Dans un autre cas, l'informateur notait que sa municipalité aimerait pouvoir développer des activités pour intégrer les nouveaux arrivants par le biais d'activités physiques, ainsi que des activités physiques spécifiquement pour les adolescents. Pour ces deux types d'activités, il mentionnait qu'il souhaiterait pouvoir disposer d'infrastructures plus adéquates (patinoire couverte) et donc du financement nécessaire pour les construire. Il a ajouté que les citoyens en chômage en raison de la crise forestière ne pouvaient pas être taxés davantage pour absorber de tels investissements. Par ailleurs, il a affirmé ne pas connaître le programme *Aménageons nos milieux de vie*. Enfin, le même informateur notait qu'on ne leur offrait pas de programme permettant de financer des activités visant seulement les adultes.
- Concernant les façons de faire pour transmettre les offres de service, il semblait qu'elles gagneraient à être adaptées au fonctionnement, à la taille et à la structure propre à chaque municipalité. Elles pourraient également tenir compte de l'historique de participation de la municipalité à ces activités et des relations déjà établies entre elle et l'intervenant du CSSS.

- ✚ Selon les municipalités, indépendamment de leur taille, il semblait que la personne ou la direction à cibler lors de l'envoi de l'offre de service n'était pas la même. Dans certains cas, il apparaissait plus approprié de l'envoyer directement à la personne responsable de ces dossiers (service des loisirs ou conseiller responsable). Dans d'autres cas, il serait plus efficace de procéder de façon protocolaire, en adressant l'offre de service au maire ou au directeur général. Celle-ci serait ensuite acheminée vers les personnes responsables, en fonction de l'ouverture manifestée par le conseil municipal qui prend les décisions. Deux informateurs ont noté que l'itinéraire emprunté par l'offre de service, avant d'arriver, selon le cas, sur leur bureau au service des loisirs ou dans leur pigeonier d' élu à l'hôtel de ville, n'avait pas toujours été identique.
- ✚ Pour les quatre informateurs, un envoi initial par la poste, suivi éventuellement d'un rappel téléphonique, semblait constituer une formule appropriée. Dans un cas, il était spécifié qu'il serait préférable d'adresser le rappel téléphonique au directeur général, à l'hôtel de ville. Dans un autre, l'informateur a précisé qu'il ne donnait pas toujours suite aux offres de service reçues par la poste. Cependant, celles-ci lui permettaient de se faire une bonne idée générale du contenu, et le rappel téléphonique était l'occasion d'y réagir concrètement. Le même informateur a ajouté qu'il aimerait disposer d'un résumé, d'une brève description de tous les programmes offerts par le CSSS en promotion de saines habitudes de vie.
- ✚ Le recours au courriel pour transmettre les offres de service ou en faire un rappel n'a été abordé que par un seul informateur. Selon ce conseiller municipal, un rappel qui lui serait adressé directement, par ce moyen ou par téléphone, pourrait être aussi efficace.
- ✚ Dans l'ensemble, les quatre informateurs n'avaient pas un souvenir très clair des offres de service en promotion des saines habitudes de vie qui avaient été transmises à leur municipalité par le CSSS. Par contre, deux d'entre eux ont laissé entendre qu'ils avaient développé une relation directe et qu'ils avaient des échanges relativement fréquents avec l'intervenante du CSSS responsable de ce dossier. Il semblait que celle-ci constituait *un bon soutien* quand il s'agissait de répondre à leurs besoins en matière d'activités. Un des informateurs a cependant affirmé que l'intervenante du CSSS n'avait pas pour rôle de suggérer des activités.
- ✚ Pour ce qui est de la possibilité que l'intervenante du CSSS propose une rencontre afin d'organiser des activités de promotion des saines habitudes de vie sur mesure pour la municipalité, un seul informateur en a parlé. Selon ce directeur général, dans le cas de sa très petite municipalité, si cette formule était proposée, il faudrait obtenir la présence à cette rencontre de l' élu responsable des loisirs.

- ✎ Deux des informateurs ont abordé la question des éventuels incitatifs pour stimuler la participation des municipalités aux activités proposées dans l'offre de service du CSSS. Dans les deux cas, ce sont d'abord des incitatifs financiers qui ont été identifiés comme potentiellement utiles, par exemple pour défrayer le transport des participants d'un groupe de marche. En fait, selon ces informateurs, leur municipalité comptait beaucoup sur les bourses versées chaque année par le CSSS pour réaliser des activités de promotion des saines habitudes de vie. L'un d'eux proposait même de changer les bourses contre des subventions, à l'exemple de celles qui sont versées par la Société nationale des Québécois pour l'organisation annuelle de la Fête nationale. Le même informateur soulignait le besoin de sa municipalité d'obtenir plus de soutien en main-d'œuvre pour les loisirs. Par contre, il affirmait ne pas beaucoup compter sur l'aide financière du gouvernement en cette matière, puisqu'il était déjà difficile d'en obtenir pour l'entretien des routes.
- ✎ Un seul des informateurs a précisé quel serait le meilleur temps dans l'année pour que le CSSS fasse parvenir son offre de service. Selon lui, ce serait avant la présentation des budgets au conseil municipal, en octobre. Ce serait même pendant l'été, puisque la planification des activités et du budget du service des loisirs est préparée en août. L'informateur notait cependant que les activités réalisées dans le cadre de *Famille au jeu* étaient automatiquement intégrées à cette planification et au budget en question, indépendamment de l'offre de service.

Facteurs de réceptivité liés aux contextes

- L'influence du contexte sur la réceptivité des municipalités à l'offre de service semblait variable. D'ailleurs, les éléments de contexte mentionnés par les informateurs mettaient en évidence les réalités différentes de chacune.
- On note toutefois que la plupart des informateurs ont identifié des éléments de contexte internes à l'organisation municipale : limites budgétaires, ressources humaines (salarisées et bénévoles) limitées, moment de réception de l'offre de service par rapport à la planification annuelle, priorités autres de l'administration municipale, considérations sur ce que la population pourrait tirer de ces activités ou sur les possibilités de participation d'une population vieillissante.
- Pour un autre informateur, le contexte socioéconomique difficile de sa municipalité touchée par la crise forestière constituait une limite à la possibilité de compter sur la population (taxation) pour financer l'amélioration des infrastructures (patinoire couverte). L'informateur soulignait cependant que, malgré cette situation, la promotion de saines habitudes de vie n'apparaissait pas pour autant comme un luxe aux yeux des élus. Il ajoutait que dans ce milieu particulier, l'argent provenant

des programmes du CSSS constituait en général la seule source de financement d'activités dans ce domaine.

- Un informateur a précisé que sa petite municipalité comptant très peu d'habitants connaissait une situation particulière. Faute de ressources humaines même bénévoles, elle n'offrait plus de services de loisirs. Par contre, étant située à proximité d'une ville bien pourvue en cette matière, il semblait possible d'envisager des ententes entre les deux municipalités pour permettre l'accès des citoyens de la plus petite aux activités proposées dans la ville voisine.
- Un informateur a mentionné que, dans sa municipalité, la personne qui recevait l'offre de service pouvait avoir une plus grande influence sur la réceptivité manifestée que le contexte prévalant.

5.3 Réceptivité des milieux selon des informateurs de milieux n'ayant pas répondu favorablement aux offres de service proposées

À la phase II, des informateurs des milieux municipaux et de travail n'ayant pas répondu favorablement aux offres de service ont également été interrogés, cette fois par le biais d'un sondage téléphonique. Les résultats émanant de ce sondage sont présentés, d'une part, pour les entreprises et, d'autre part, pour les municipalités.

5.3.1 Sondage téléphonique auprès de milieux de travail non participants

Pour les milieux de travail, on expose d'abord un portrait sociodémographique des répondants au sondage et des entreprises y ayant pris part. Par la suite, on aborde la réceptivité des milieux par la façon de rejoindre les entreprises ainsi que par les contraintes et les conditions favorisant la participation des milieux.

Portrait sociodémographique des répondants

Pour les entreprises, on comptait 44 répondants. Ils occupaient quatre catégories d'emploi (tableau 5). Près de deux participants sur cinq (38,6 %) étaient un directeur, et plus du quart (27,3 %) était un conseiller, un responsable en santé et en sécurité au travail ou occupait une fonction au sein des ressources humaines. Près d'un répondant sur cinq (18,2 %) était un contrôleur, un coordonnateur, un comptable, un adjoint ou un gérant. Près d'un participant sur six (15,9 %) était un vice-président, un président ou un propriétaire de l'entreprise.

Parmi les répondants, on retrouvait plus d'hommes (56,8 %) que de femmes (43,2 %). La plus forte proportion était âgée de 35 à 44 ans (38,6 %), suivie de ceux âgés de 45 à 54 ans (27,3 %). Près d'une personne sur cinq (18,2 %) était âgée de 55 ans et plus, 13,6 % étaient âgées de 25 à 34 ans et 2,3 % de 18 à 24 ans. Le niveau universitaire était le plus haut niveau de scolarité

complété par plus de sept participants sur dix (72,1 %). Le plus haut niveau de scolarité complété était le niveau collégial pour près d'un répondant sur cinq (18,6 %) suivi, avec de plus faibles proportions, par le niveau secondaire (7,0 %) et le diplôme d'études professionnelles (DEP) (2,3 %).

TABLEAU 5

Portrait sociodémographique des répondants des entreprises n'ayant pas répondu favorablement, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
TITRE D'EMPLOI		
Directeur	17	38,6
Vice-président, président, propriétaire	7	15,9
Conseiller, ressources humaines, responsable en santé et sécurité	12	27,3
Contrôleur, coordonnateur, comptable, adjoint, gérant	8	18,2
Total	44	100,0
SEXE		
Hommes	25	56,8
Femmes	19	43,2
Total	44	100,0
GROUPE D'ÂGE		
18 à 24 ans	1	2,3
25 à 34 ans	6	13,6
35 à 44 ans	17	38,6
45 à 54 ans	12	27,3
55 ans et plus	8	18,2
Total	44	100,0
NIVEAU DE SCOLARITÉ		
Secondaire	3	7,0
Professionnel (DEP)	1	2,3
Collégial	8	18,6
Universitaire	31	72,1
Total	43	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Portrait sociodémographique des entreprises

Les entreprises participantes provenaient de différentes municipalités du nord et du sud de Lanaudière. Celles qui ont obtenu une plus forte proportion sont Joliette (20,9 %) et Terrebonne (18,6 %) (tableau 6). Près d'une entreprise sur dix (9,3 %) était située dans la municipalité de Repentigny, et une même proportion dans celle de Berthierville. Avec de plus faibles proportions (moins de 5 %), des entreprises se situaient dans diverses autres municipalités (L'Assomption, Saint-Alexis, Saint-Charles-Borromée, Le Gardeur, Lavaltrie, Saint-Côme, Saint-Roch-de-L'Achigan, etc.).

Près de six entreprises sur dix (58,1 %), comptaient de 50 à 199 employés. Près d'une entreprise sur quatre (23,3 %) avait 49 employés et moins et près d'une sur cinq (18,6 %) dénombrait 200 employés et plus.

Plusieurs entreprises existaient depuis un grand nombre d'années. Ainsi, près de sept entreprises sur dix (68,2 %) étaient en fonction depuis plus de 20 ans. Un peu plus de 15 % des entreprises avaient ouvert leurs portes depuis 16 à 20 ans. Une proportion similaire d'entreprises (6,8 %) était en fonction depuis 6 à 10 ans ou depuis 11 à 15 ans. Une faible proportion d'entreprises (2,3 %) existaient depuis 5 ans ou moins.

Plus de deux entreprises sur cinq (43,2 %) œuvraient dans le secteur de la fabrication. Plus d'une entreprise sur dix (11,4 %) provenait des secteurs du commerce de gros et de détail et une même proportion était des services publics. Le secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse (9,1 %) suivait de près. De plus faibles proportions (moins de 5 %) provenaient des secteurs de la construction, de l'enseignement, des loisirs et spectacles, du transport et entreposage, de la finance, assurances et gestion, de l'hébergement touristique et restauration, de l'agriculture et de la fabrication et des autres services.

TABLEAU 6

Portrait sociodémographique des entreprises n'ayant pas répondu favorablement, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
MUNICIPALITÉ DE L'ENTREPRISE		
Berthierville	4	9,3
Joliette	9	20,9
L'Assomption	2	4,7
Le Gardeur	1	2,3
Lavaltrie	1	2,3
Repentigny	4	9,3
Saint-Alexis	2	4,7
Saint-Charles-Borromée	2	4,7
Saint-Côme	1	2,3
Saint-Cuthbert	1	2,3
Saint-Jean-de-Matha	1	2,3
Saint-Liguori	1	2,3
Saint-Michel-des-Saints	1	2,3
Saint-Paul	1	2,3
Saint-Pierre	1	2,3
Saint-Roch-de-l'Achigan	1	2,3
Saint-Thomas	1	2,3
Sainte-Julienne	1	2,3
Terrebonne	8	18,6
Total	43	100,0
NOMBRE D'EMPLOYÉS		
49 et moins	10	23,3
50 à 199	25	58,1
200 et plus	8	18,6
Total	43	100,0
NOMBRE D'ANNÉES DE L'ENTREPRISE		
5 ans et moins	1	2,3
6 à 10 ans	3	6,8
11 à 15 ans	3	6,8
16 à 20 ans	7	15,9
Plus de 20 ans	30	68,2
Total	44	100,0
SECTEUR D'ACTIVITÉS		
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4	9,1
Commerce de gros et de détail	5	11,4
Transport et entreposage	1	2,3
Finance, assurances et gestion	1	2,3
Hébergement touristique et restauration	1	2,3
Fabrication	19	43,2
Construction	2	4,5
Enseignement	2	4,5
Loisirs et spectacles	2	4,5
Autres services	1	2,3
Services publics	5	11,4
Agriculture et fabrication	1	2,3
Total	44	100,0

* Le total peut ne pas égalier exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Réceptivité des entreprises

Façons de rejoindre les entreprises

Les répondants ont été invités à spécifier à qui il fallait adresser une invitation à participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie (alimentation, activité physique, tabagisme) au sein de leur entreprise. Pour plus de la moitié d'entre eux (52,3 %), la direction des ressources humaines constituait un choix judicieux (tableau 7). Le directeur de l'entreprise était également une bonne porte d'entrée pour près d'un répondant sur quatre (22,7 %). Selon près du tiers des répondants (31,8 %), le meilleur moyen de faire parvenir ce genre d'invitation aux personnes concernées dans l'entreprise était par la poste avec rappel téléphonique ou électronique. Pour près d'un participant sur cinq, la poste (18,2 %) ou le courriel (20,5 %) était identifié comme le moyen idéal de transmettre l'invitation. Quant à la personne au sein de l'entreprise qui prenait la décision de participer à des activités en promotion de saines habitudes de vie, on a rapporté avec des proportions similaires qu'il s'agissait de la direction des ressources humaines (20,5 %) ou du directeur (18,2 %). Le comité de direction (15,9 %) ainsi que la direction avec les employés (13,6 %) ont été identifiés par un moins grand nombre de répondants.

TABLEAU 7

Façons de rejoindre les entreprises pour participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
À QUI ADRESSER L'INVITATION?		
Le directeur	10	22,7
La direction des ressources humaines	23	52,3
Le comité santé et sécurité au travail	3	6,8
L'agent de communication	1	2,3
L'infirmière	1	2,3
Le directeur adjoint	1	2,3
Le directeur d'usine	1	2,3
Le propriétaire	1	2,3
Le directeur et la direction des ressources humaines	1	2,3
Le directeur et la paie	1	2,3
La direction des ressources humaines et le comité santé et sécurité au travail	1	2,3
Total	44	100,0
MOYEN POUR FAIRE PARVENIR L'INVITATION		
Par la poste	8	18,2
Par courriel	9	20,5
En personne	2	4,5
Par la poste avec rappel téléphonique ou électronique	14	31,8
Par courriel avec rappel téléphonique ou électronique	6	13,6
Par la poste et par courriel	4	9,1
Par la poste avec rappel téléphonique ou électronique et par courriel avec rappel téléphonique ou électronique	1	2,3
Total	44	100,0
QUI PREND LA DÉCISION DE PARTICIPER?		
Le directeur	8	18,2
Le comité de direction	7	15,9
La direction avec les employés	6	13,6
La direction des ressources humaines	9	20,5
Le comité santé et sécurité au travail	2	4,5
Le directeur et la direction des ressources humaines	1	2,3
Le directeur d'usine	1	2,3
Le directeur, le comité de direction, la direction des ressources humaines et le comité santé et sécurité au travail	1	2,3
La direction des ressources humaines et le comité santé et sécurité au travail	1	2,3
La direction des ressources humaines et le président	1	2,3
Le comité santé et sécurité au travail et l'infirmière	1	2,3
Le service des loisirs de la municipalité	1	2,3
Le conseil d'administration	1	2,3
Le président	2	4,5
Le comité de direction, la direction avec les employés, la direction des ressources humaines et le comité santé et sécurité au travail	1	2,3
La direction des ressources humaines et le contrôleur	1	2,3
Total	44	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Contraintes à la participation

Afin de connaître les contraintes qui pourraient empêcher les entreprises de participer à des activités en promotion de saines habitudes de vie, les répondants étaient invités à mentionner pour chacun des énoncés du questionnaire s'il s'agissait ou non d'un obstacle. Le fait que l'invitation était envoyée à un mauvais moment dans l'année (83,7 %), le manque de temps (79,5 %), les horaires de travail (77,3 %), le manque de ressources humaines (61,4 %), le manque d'intérêt des employés pour les sujets proposés (55,8 %) et les coûts engendrés (52,3 %) représentaient les contraintes ayant obtenu les plus fortes proportions (tableau 8).

TABLEAU 8

Contraintes à la participation des entreprises à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008						
	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%*
CONTRAINTES						
Le manque de temps	35	79,5	9	20,5	44	100,0
Les coûts engendrés	23	52,3	21	47,7	44	100,0
Le manque de ressources humaines pour réaliser les activités	27	61,4	17	38,6	44	100,0
Le manque d'intérêt des employés pour les sujets proposés	24	55,8	19	44,2	43	100,0
Le manque de clarté des informations reçues	6	18,2	27	81,8	33	100,0
Le manque d'intérêt de la direction pour les sujets proposés	15	34,1	29	65,9	44	100,0
Le manque de lien avec la mission de l'entreprise	11	25,0	33	75,0	44	100,0
La situation économique de l'entreprise	14	31,8	30	68,2	44	100,0
Les horaires de travail	34	77,3	10	22,7	44	100,0
L'impression que les activités sont trop exigeantes	7	23,3	23	76,7	30	100,0
Le fait que l'invitation est envoyée à un mauvais moment dans l'année	36	83,7	7	16,3	43	100,0
La baisse possible de productivité des employés en participant aux activités	12	27,3	32	72,7	44	100,0
La non-rentabilité de ce genre d'activités pour l'entreprise	12	27,3	32	72,7	44	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Les participants avaient également la possibilité d'indiquer d'autres contraintes qui pourraient constituer, pour leur entreprise, des limites à une participation aux activités proposées (tableau 9). Parmi les quelques contraintes mentionnées, le fait qu'il s'agisse d'une entreprise saisonnière représentait un obstacle pour certains (42,9 %).

TABLEAU 9

Autres contraintes qui empêcheraient la participation des entreprises à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
AUTRES CONTRAINTES		
Le fait qu'il s'agisse d'une entreprise saisonnière	3	42,9
La pénurie de main-d'œuvre dans l'entreprise	1	14,3
La difficulté de réunir le personnel provenant de différents points de service	1	14,3
Le manque d'infrastructures pour les employés	1	14,3
L'absence d'une politique de santé et de qualité de vie au travail	1	14,3
Total	7	100,0

* Le total peut ne pas éгалer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

À l'inverse, selon les participants, plusieurs des énoncés du questionnaire n'apparaissent **pas être une contrainte** à la participation de leur entreprise (tableau 8). Avec de fortes proportions, on retrouvait le manque de clarté des informations reçues (81,8 %), l'impression que les activités étaient trop exigeantes (76,7 %), le manque de lien avec la mission de l'entreprise (75,0 %), la possible baisse de productivité des employés en participant aux activités (72,7 %), la non-rentabilité de ce genre d'activités pour l'entreprise (72,7 %), la situation économique de l'entreprise (68,2 %) ainsi que le manque d'intérêt de la direction pour les sujets proposés (65,9 %).

Conditions favorisant la participation

Selon les participants, certaines conditions pourraient aider **beaucoup, assez, un peu** ou **pas du tout** la participation de leur entreprise à des activités en promotion de saines habitudes de vie. Plusieurs conditions semblaient pouvoir aider **beaucoup** la participation, les plus fréquemment mentionnées étaient : le fait que les activités soient courtes (réalisées en une seule journée) (74,4 %), que l'entreprise puisse réduire ses coûts d'assurance en participant aux activités (69,8 %), que les activités soient gratuites (65,1 %) et qu'elles puissent être organisées sur mesure pour l'entreprise (55,8 %) (tableau 10).

En ce qui concerne les conditions qui pourraient aider **assez** la participation de l'entreprise à ce type d'activités, il y avait notamment le fait que les *bons coups* soient récompensés ou médiatisés (44,2 %), qu'on fasse un rappel téléphonique ou électronique auprès de l'entreprise après une première invitation à participer (39,5 %), que des activités puissent être organisées sur mesure pour l'entreprise (37,2 %) et que les activités permettent à celle-ci d'être un bon citoyen corporatif (37,2 %). Le fait qu'on leur offre un incitatif financier (ex. : la possibilité d'obtenir une bourse) (34,1 %), que les activités proposées soient associées à des concours (34,9 %), qu'on les rencontre en personne pour leur proposer des activités (32,6 %) et que l'invitation soit envoyée une seule fois dans l'année et qu'elle décrive en détail toutes les activités offertes (30,2 %) constituaient d'autres conditions

qui, selon les répondants, pourraient aider assez la participation de leur entreprise à ce type d'activités.

Parmi les conditions qui pourraient aider **un peu** la participation de leur entreprise, celles ayant obtenu les plus grandes proportions étaient : le fait que les activités soient proposées sous forme de programme (33,3 %), qu'on les rencontre en personne pour leur proposer des activités (30,2 %), que les activités soient associées à des concours (27,9 %), que des invitations détaillées soient envoyées pour chacune des activités offertes quelque temps avant le moment de leur tenue (27,9 %) et que les invitations proposent seulement des thèmes généraux (tabagisme, alimentation, activité physique) plutôt que des activités détaillées (25,6 %).

TABLEAU 10

Conditions favorisant la participation des entreprises à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008										
	Beaucoup		Assez		Peu		Pas du tout		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
CONDITIONS										
Que les activités proposées soient gratuites pour l'entreprise	28	65,1	11	25,6	4	9,3	0	0,0	43	100,0
Qu'on leur offre un incitatif financier	16	36,4	15	34,1	3	6,8	10	22,7	44	100,0
Que les activités proposées soient associées à des concours	10	23,3	15	34,9	12	27,9	6	14,0	43	100,0
Que l'entreprise puisse réduire ses coûts d'assurance en participant aux activités	30	69,8	11	25,6	2	4,7	0	0,0	43	100,0
Que des activités puissent être organisées sur mesure pour l'entreprise	24	55,8	16	37,2	2	4,7	1	2,3	43	100,0
Que les activités proposées soient courtes	32	74,4	9	20,9	2	4,7	0	0,0	43	100,0
Que les activités soient proposées sous forme de programme	11	26,2	11	26,2	14	33,3	6	14,3	42	100,0
Que l'invitation soit envoyée une seule fois dans l'année et qu'elle décrive en détail les activités offertes	16	37,2	13	30,2	8	18,6	6	14,0	43	100,0
Que des invitations détaillées soient envoyées pour chaque activité quelque temps avant	12	27,9	11	25,6	12	27,9	8	18,6	43	100,0
Que les invitations proposent seulement des thèmes généraux	6	14,0	8	18,6	11	25,6	18	41,9	43	100,0
Que l'on fasse un rappel téléphonique/électronique après une première invitation à participer	14	32,6	17	39,5	7	16,3	5	11,6	43	100,0
Qu'on les rencontre en personne pour leur proposer des activités	3	7,0	14	32,6	13	30,2	13	30,2	43	100,0
Que les activités permettent à l'entreprise d'être un bon citoyen corporatif	16	37,2	16	37,2	10	23,3	1	2,3	43	100,0
Que les bons coups soient récompensés ou médiatisés	11	25,6	19	44,2	9	20,9	4	9,3	43	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Les répondants ont rapporté d'autres conditions qui aideraient la participation de leur entreprise (tableau 11). Avec des proportions similaires (20,0 %), il s'agissait que l'on offre de l'accompagnement ou une banque de ressources humaines disponibles pour organiser les activités, que l'on offre du soutien pour motiver les participants et que l'on tienne compte des périodes d'indisponibilité des entreprises au cours de l'année.

TABLEAU 11

Autres conditions qui aideraient à la participation des entreprises à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des entreprises aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
AUTRES CONDITIONS		
Que l'on offre de l'accompagnement ou une banque de ressources humaines disponibles pour organiser les activités	2	20,0
Que l'on offre du soutien pour motiver les participants	2	20,0
Que l'on tienne compte des périodes d'indisponibilité des entreprises au cours de l'année (ex. : pas l'automne, dépend du moment dans l'année)	2	20,0
Que les entreprises disposent d'une plus grande disponibilité de temps	1	10,0
Que l'approche auprès des entreprises soit personnalisée (objectifs poursuivis, lien avec la mission de l'entreprise, carnet de santé, etc.)	1	10,0
Que les entreprises puissent obtenir des crédits d'impôt en participant aux activités	1	10,0
Que les entreprises ne se sentent pas dans l'obligation de participer aux activités proposées dans les offres de service	1	10,0
Total	10	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Par ailleurs, selon les répondants, certaines conditions ne semblaient **pas du tout** favoriser la participation de leur entreprise à des activités en promotion de saines habitudes de vie (tableau 10). Ainsi, plus de quatre participants sur dix (41,9 %) considéraient que les invitations qui proposent seulement des thèmes généraux plutôt que des activités détaillées ne pourraient pas aider la participation de leur entreprise. De plus, trois répondants sur dix (30,2 %) ne jugeaient pas utile qu'on les rencontre en personne pour leur proposer des activités et plus d'un répondant sur cinq (22,7 %) ne considérait pas profitable qu'on leur offre un incitatif financier pour favoriser la participation de leur entreprise.

5.3.2 Sondage téléphonique auprès de milieux municipaux non participants

Comme pour les milieux de travail, on présente les résultats du sondage téléphonique auprès de milieux municipaux n'ayant pas répondu favorablement aux offres de service. On décrit, en premier lieu, le portrait sociodémographique des répondants au sondage ainsi que des municipalités. En second lieu, on aborde la réceptivité des milieux municipaux. Spécifiquement, on examine la façon de rejoindre les municipalités, les contraintes et les conditions favorisant la participation.

Portrait sociodémographique des répondants

Pour les municipalités, treize personnes ont participé au sondage téléphonique. Près de sept répondants sur dix (69,2 %) étaient un responsable des loisirs, et moins du tiers (30,8 %) occupaient le poste de directeur général (tableau 12). Parmi les participants, on retrouvait 53,8 % de femmes et 46,2 % d'hommes. Plus de la moitié des personnes interrogées (53,8 %) étaient âgées de 55 ans et plus. Une proportion similaire de participants (23,1 %) étaient âgés de 35 à 44 ans ou de 45 à 54 ans. Le plus haut niveau de scolarité complété était le secondaire ou le collégial avec une proportion identique de près de quatre répondants sur dix (38,5 %). Avec de plus faibles proportions, le plus haut niveau de scolarité atteint était le diplôme d'études professionnelles (DEP) (15,4 %) ou le niveau universitaire (7,7 %).

TABLEAU 12

Portrait sociodémographique des répondants des municipalités n'ayant pas répondu favorablement, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
TITRE D'EMPLOI		
Directeur	4	30,8
Responsable des loisirs	9	69,2
Total	13	100,0
SEXE		
Hommes	6	46,2
Femmes	7	53,8
Total	13	100,0
GROUPE D'ÂGE		
35 à 44 ans	3	23,1
45 à 54 ans	3	23,1
55 ans et plus	7	53,8
Total	13	100,0
NIVEAU DE SCOLARITÉ		
Secondaire	5	38,5
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	2	15,4
Collégial	5	38,5
Universitaire	1	7,7
Total	13	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Portrait sociodémographique des municipalités

Afin de dresser un portrait global des municipalités ayant répondu au sondage, on a interrogé les participants sur la population permanente qui y résidait. Près de la moitié (46,2 %) ont rapporté qu'elle était de 1 à 1 999 habitants, près du quart (23,1 %) ont affirmé qu'elle comportait de 5 000 à 9 999 habitants, et une même proportion de répondants (15,4 %) ont mentionné que de 2 000 à 4 999 habitants ou 10 000 habitants et plus vivaient en permanence dans leur municipalité (tableau 13).

Près de neuf répondants sur dix (88,9 %) considéraient que le taux de chômage dans leur municipalité était équivalent à la moyenne régionale, et 11,1 % indiquaient qu'il était inférieur à la moyenne régionale. Plus de sept répondants sur dix percevaient que les revenus de la population (72,7 %) dans leur municipalité étaient équivalents à la moyenne régionale. Pour plus du quart (27,3 %), ils étaient inférieurs à la moyenne régionale. De même, une forte majorité de répondants (72,7 %) estimaient que le niveau de scolarité de la population dans leur municipalité était équivalent à la moyenne régionale. Plus d'un participant sur quatre (27,3 %) considérait que le niveau de scolarité était inférieur à la moyenne régionale.

TABLEAU 13

Portrait sociodémographique des municipalités n'ayant pas répondu favorablement, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
POPULATION PERMANENTE		
De 1 à 1 999 habitants	6	46,2
De 2 000 à 4 999 habitants	2	15,4
De 5 000 à 9 999 habitants	3	23,1
10 000 habitants et plus	2	15,4
Total	13	100,0
TAUX DE CHÔMAGE		
Inférieur à la moyenne régionale	1	11,1
Équivalent à la moyenne régionale	8	88,9
Supérieur à la moyenne régionale	0	0,0
Total	9	100,0
REVENUS DE LA POPULATION		
Inférieurs à la moyenne régionale	3	27,3
Équivalents à la moyenne régionale	8	72,7
Supérieurs à la moyenne régionale	0	0,0
Total	11	100,0
SCOLARITÉ DE LA POPULATION		
Inférieure à la moyenne régionale	3	27,3
Équivalente à la moyenne régionale	8	72,7
Supérieure à la moyenne régionale	0	0,0
Total	11	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Réceptivité des municipalités

Façons de rejoindre les municipalités

Les répondants ont été invités à spécifier à qui il fallait adresser une invitation à participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie. Une plus forte proportion de répondants ont identifié le service des loisirs (30,8 %), et d'autres ont mentionné le directeur général (15,4 %) (tableau 14).

Pour près de la moitié des répondants (46,2 %), le meilleur moyen pour faire parvenir ce genre d'invitation aux personnes appropriées dans leur municipalité était par la poste. Pour près du quart (23,1 %), la poste avec rappel téléphonique ou électronique était considérée comme le moyen idéal.

Concernant la personne qui prenait la décision de participer à des activités en promotion de saines habitudes de vie, le service des loisirs a été mentionné par près de la moitié des participants (46,2 %). Environ un répondant sur quatre (23,1 %) signalait qu'il s'agissait du conseil municipal.

TABLEAU 14

Façons de rejoindre les municipalités pour participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
À QUI ADRESSER L'INVITATION?		
Le directeur général	2	15,4
Le maire	1	7,7
Le conseil municipal	1	7,7
Le service des loisirs	4	30,8
Le conseiller responsable des loisirs	1	7,7
Le directeur général et le service des loisirs	1	7,7
Le directeur général et le conseiller responsable des loisirs	1	7,7
Le maire et le conseil municipal	1	7,7
Le maire et le service des loisirs	1	7,7
Total	13	100,0
MOYEN POUR FAIRE PARVENIR L'INVITATION		
Par la poste	6	46,2
Par courriel	1	7,7
Par la poste avec rappel téléphonique ou électronique	3	23,1
Par courriel avec rappel téléphonique ou électronique	1	7,7
Par un réseau d'organisations	1	7,7
Par la poste et par courriel	1	7,7
Total	13	100,0
QUI PREND LA DÉCISION DE PARTICIPER?		
Le conseil municipal	3	23,1
Le service des loisirs	6	46,2
Le conseiller responsable des loisirs	1	7,7
Le maire et le conseil municipal	1	7,7
Le conseil municipal et le service des loisirs	2	15,4
Total	13	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Contraintes à la participation

Certaines contraintes pourraient empêcher les municipalités de participer à des activités en promotion de saines habitudes de vie. Plusieurs choix possibles pouvaient être identifiés par les répondants. Les contraintes soulevées par le plus grand nombre d'entre eux étaient : le manque de ressources humaines (84,6 %), le manque de temps (61,5 %) et le fait que l'invitation était envoyée à un mauvais moment dans l'année (53,8 %) (tableau 15).

TABLEAU 15

Contraintes à la participation des municipalités à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008						
	Oui		Non		Total	
	N	%	N	%	N	%*
CONTRAINTES						
Le manque de temps	8	61,5	5	38,5	13	100,0
Les coûts engendrés	5	41,7	7	58,3	12	100,0
Le manque de ressources humaines pour réaliser les activités	11	84,6	2	15,4	13	100,0
Le manque d'intérêt du directeur général ou du maire pour les sujets proposés	1	8,3	11	91,7	12	100,0
Le manque de clarté des informations reçues	1	8,3	11	91,7	12	100,0
Le manque d'intérêt du conseil municipal pour les sujets proposés	2	15,4	11	84,6	13	100,0
Le manque de lien avec la mission de la municipalité	2	15,4	11	84,6	13	100,0
La situation économique de la municipalité	2	15,4	11	84,6	13	100,0
Les horaires de travail	6	46,2	7	53,8	13	100,0
L'impression que les activités sont trop exigeantes	2	18,2	9	81,8	11	100,0
Le fait que l'invitation est envoyée à un mauvais moment dans l'année	7	53,8	6	46,2	13	100,0
Le fait que des activités semblables sont déjà réalisées par le service des loisirs	2	15,4	11	84,6	13	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Les répondants ont indiqué d'autres contraintes qui pourraient empêcher leur municipalité de participer à ce type d'activités (tableau 16). Parmi elles, on retrouve l'absence de service des loisirs dans la municipalité (23,1 %).

TABLEAU 16

Autres contraintes qui empêcheraient la participation des municipalités à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%
AUTRES CONTRAINTES		
L'absence de service des loisirs	3	23,1
Le manque de participation de la population aux activités offertes	2	15,4
Le lien ou l'entente avec une municipalité voisine	2	15,4
Le programme Famille au jeu (considéré plutôt long, exigeant, coûteux et dont la bourse est jugée insuffisante)	2	15,4
Les coûts de publicité élevés	1	7,7
Le fait que la documentation n'était pas acheminée par le directeur général au service des loisirs	1	7,7
Le contact établi avec la personne responsable	1	7,7
Le manque de temps entre l'envoi de l'offre et le moment où doit avoir lieu l'activité	1	7,7
Total	13	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Inversement, plusieurs énoncés ne présentaient **pas une contrainte** pour les participants des municipalités (tableau 15). Ainsi, pour une forte majorité d'entre eux, le manque d'intérêt du directeur général ou du maire pour les sujets proposés (91,7 %) et le manque de clarté des informations reçues (91,7 %) ne constituaient pas un obstacle à la participation. De même, on retrouvait le manque de lien avec la mission de la municipalité (84,6 %), la situation économique de la municipalité (84,6 %), le fait que des activités semblables étaient déjà réalisées par le service des loisirs (84,6 %), le manque d'intérêt du conseil municipal pour les sujets proposés (84,6 %) et l'impression que les activités étaient trop exigeantes (81,8 %).

Conditions favorisant la participation

Des conditions pouvaient favoriser à des degrés divers la participation des municipalités à des activités en promotion de saines habitudes de vie (tableau 17). Ainsi, selon les répondants, certaines d'entre elles pourraient aider **beaucoup, assez ou un peu** leur participation. Parmi les conditions qui aident **beaucoup**, on retrouvait le fait que les activités soient gratuites pour la municipalité (61,5 %), que les activités soient courtes (53,8 %), que les *bons coups* des municipalités soient récompensés ou médiatisés (46,2 %), qu'on leur offre un incitatif financier (38,5 %), que des activités puissent être organisées sur mesure pour la municipalité (38,5 %) et que les activités soient proposées sous forme de programme (33,3 %).

Au nombre des conditions qui pouvaient aider **assez** les municipalités à participer à ce type d'activités, celles qui ont été soulevées avec de plus grandes proportions étaient : le fait que les activités soient associées à des concours (53,8 %), qu'on fasse un rappel téléphonique ou électronique auprès de la municipalité après une première invitation à participer (46,2 %), que les activités proposées soient courtes (38,5 %), qu'on les rencontre en personne pour leur exposer des activités (38,5 %) et que les activités proposées permettent à la municipalité d'être un bon citoyen corporatif (38,5 %).

Concernant les conditions qui pourraient aider **un peu** la participation des municipalités à des activités en promotion de saines habitudes de vie, les participants ont mentionné principalement le fait que les invitations proposent seulement des thèmes généraux plutôt que des activités détaillées (53,8 %), que les activités soient proposées sous forme de programme (46,2 %) et qu'on leur offre un incitatif financier (38,5 %).

TABLEAU 17

Conditions favorisant la participation des municipalités à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008										
	Beaucoup		Assez		Peu		Pas du tout		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%*
CONDITIONS										
Que les activités proposées soient gratuites	8	61,5	2	15,4	3	23,1	0	0,0	13	100,0
Qu'on leur offre un incitatif financier	5	38,5	2	15,4	5	38,5	1	7,7	13	100,0
Que les activités proposées soient associées à des concours	1	7,7	7	53,8	3	23,1	2	15,4	13	100,0
Que des activités puissent être organisées sur mesure pour la municipalité	5	38,5	4	30,8	2	15,4	2	15,4	13	100,0
Que les activités proposées soient courtes	7	53,8	5	38,5	1	7,7	0	0,0	13	100,0
Que les activités proposées soient sous forme de programme	4	33,3	2	16,7	6	50,0	0	0,0	12	100,0
Que l'invitation soit envoyée une seule fois dans l'année et qu'elle décrive en détail les activités offertes	4	30,8	2	15,4	4	30,8	3	23,1	13	100,0
Que des invitations détaillées soient envoyées pour chaque activité quelque temps avant	2	15,4	4	30,8	4	30,8	3	23,1	13	100,0
Que les invitations proposent seulement des thèmes généraux	0	0,0	3	23,1	7	53,8	3	23,1	13	100,0
Que l'on fasse un rappel téléphonique/électronique après une première invitation à participer	3	23,1	6	46,2	1	7,7	3	23,1	13	100,0
Qu'on les rencontre en personne pour leur proposer des activités	1	7,7	5	38,5	4	30,8	3	23,1	13	100,0
Que les activités permettent à la municipalité d'être un bon citoyen corporatif	4	30,8	5	38,5	4	30,8	0	0,0	13	100,0
Que les bons coups soient récompensés ou médiatisés	6	46,2	4	30,8	2	15,4	1	7,7	13	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

Les répondants ont, de plus, rapporté d'autres conditions qui encourageraient la participation de leur municipalité (tableau 18). Parmi les conditions émises, celles qui ont été rapportées par plus d'une personne (22,2 %) concernaient le fait que l'on offre une bourse ou une subvention plus élevée (notamment pour l'engagement d'une ressource), que l'on offre la possibilité d'appeler la personne-ressource du CSSS en cas de besoin et qu'il y ait davantage d'organiseurs ou de personnes bénévoles.

TABLEAU 18

Autres conditions qui aideraient à la participation des municipalités à des activités de promotion de saines habitudes de vie, Réceptivité des municipalités aux offres de service 2005-2006 et 2006-2007, en 2008		
	N	%*
AUTRES CONDITIONS		
Que l'on offre une bourse ou une subvention plus élevée (notamment pour l'engagement d'une ressource)	2	22,2
Que l'on offre la possibilité d'appeler la personne-ressource du CSSS en cas de besoin	2	22,2
Qu'il y ait davantage d'organiseurs ou de personnes bénévoles	2	22,2
Qu'il y ait une plus grande participation de la population aux activités	1	11,1
Que l'on offre une activité à long terme qui soit simple et allégée	1	11,1
Que le formulaire d'inscription de l'offre de service soit moins lourd à remplir	1	11,1
Total	9	100,0

* Le total peut ne pas évaluer exactement 100 % compte tenu de l'arrondissement des nombres.

5.4 Réceptivité des milieux selon des informateurs de milieux et des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux

Dans cette partie, les résultats émanant de deux groupes de discussion (phase III), un pour les milieux de travail et un autre pour les milieux municipaux, sont décrits. Les groupes de discussion comprenaient chacun des représentants du milieu concerné en plus de ceux de la DSPE et des CSSS. Lors des rencontres, les fiches-synthèses indiquant les résultats partiels des phases précédentes de l'étude (phases I et II) étaient présentées aux participants. On y abordait les facteurs de réceptivité liés aux contextes, aux milieux ainsi qu'aux pratiques (activités et façons de faire). Un guide de discussion était utilisé pour orienter les échanges.

5.4.1 Milieux de travail

Pour les milieux de travail, on présente les résultats du groupe de discussion. Bien qu'une dizaine de milieux était initialement visée, il est important de retenir que seuls deux représentants de ces milieux y ont finalement participé. Il s'agissait toutefois de milieux plutôt différents, soit une entreprise et une organisation. Malgré ce groupe plus restreint (deux représentants des milieux de travail et quatre intervenants de la DSPE et des CSSS), plusieurs informations ont été apportées sur les sujets abordés grâce à une bonne participation des informateurs présents.

5.4.1.1 Facteurs de réceptivité liés aux contextes

En milieu de travail, parmi ceux déjà identifiés lors des phases précédentes de l'étude, quatre facteurs de réceptivité liés aux contextes ont été retenus. Il s'agissait du manque de temps, des crédits d'impôt, du moment où les offres de service étaient envoyées et des situations particulières que connaissaient les milieux. Pour certains facteurs, des suggestions ont été apportées afin d'améliorer les offres de service.

Le manque de temps

D'après un informateur, le manque de temps constituait un des facteurs liés aux contextes ayant le plus d'influence sur la réceptivité dans son milieu de travail.

Les crédits d'impôt

Selon un participant, les crédits d'impôt figuraient parmi les facteurs de réceptivité liés aux contextes les plus importants pour son entreprise. D'après un autre, les crédits d'impôt n'influençaient pas la participation de son milieu, car les allocations de budgets n'étaient pas attribuées de la même manière au sein de son organisation.

Le moment où les offres de service étaient envoyées

En milieu de travail, le moment où les offres de service étaient envoyées était un facteur pouvant avoir une influence sur la réceptivité.

Les situations particulières que connaissent les milieux

Pour un informateur, les situations particulières que connaissent les milieux de travail étaient un facteur déterminant sur la réceptivité. On constatait que les activités en promotion des saines habitudes de vie étaient mises de côté lorsque les milieux de travail vivaient des difficultés reliées à leur fonctionnement, comme des problèmes financiers. D'après lui, cela se produisait lorsqu'il y avait autre chose qui venait monopoliser l'attention des milieux. La réceptivité des milieux serait ainsi *très fragile*.

Suggestions pour l'amélioration des offres de service

Les crédits d'impôt

Un informateur souhaitait que son entreprise puisse recevoir des crédits d'impôt pour une participation aux activités de promotion de saines habitudes de vie. Dans les offres de service, on jugeait important de mettre l'accent sur les crédits d'impôt afin d'attirer l'attention et l'intérêt des entreprises (ex. : *voyant lumineux* dans les envois courriel).

Le moment où les offres de service étaient envoyées

Un informateur désirait recevoir la planification annuelle des activités proposées par la DSPE et les CSSS. Cela lui permettrait de connaître à l'avance ce qu'il pourrait mettre en place pour son entreprise et de respecter les échéances avant leur déroulement. Pour son milieu de travail, le meilleur moment pour recevoir la planification annuelle serait les derniers mois de l'année, soit novembre ou décembre.

Un participant souhaitait recevoir par courriel les offres de service quelques fois durant l'année dans son milieu. Elles concerneraient certaines activités particulières et seraient envoyées préalablement au moment où elles doivent se dérouler. Pour cet informateur, il importait avant tout d'être informé des activités avant leur tenue.

Un informateur soulignait son appréciation des services offerts en promotion des saines habitudes de vie par la DSPE et les CSSS au regard de la qualité des offres, des nouveautés proposées, des approches, des façons de faire, etc. Cependant, il se demandait où obtenir de l'information sur les thématiques et les activités de prévention et sur la santé en général (ex. : prévention du suicide, ostéoporose, etc.). Selon cet informateur, par méconnaissance, les milieux de travail manquaient souvent des occasions jugées intéressantes de réaliser des activités de prévention ou de promotion des saines habitudes de vie. En ayant accès à ce type d'information, les milieux pourraient participer à une thématique qui les interpelle ou éviter que des activités soient réalisées en même temps qu'une autre thématique qui se déroule dans la province.

Des participants ont abordé l'existence de sites Internet régionaux et locaux. D'après eux, le site Internet de l'Agence permettait d'obtenir des informations sur les activités de prévention offertes. Bien qu'on n'était pas, au moment des entrevues, en mesure d'y présenter un calendrier des activités pour l'année, ils affirmaient que plusieurs actions étaient déployées en ce sens. On mentionnait aussi qu'un nouveau site qui portait sur différents services, *Le Portail régional en santé et services sociaux*, avait été mis en ligne. À l'échelle provinciale, le site de *Communications Québec* était également identifié comme étant une ressource gouvernementale qui permettait d'obtenir des informations sur les thèmes reliés à la santé en général. On y abordait plusieurs services tels que les campagnes d'information, les mois thématiques, etc.

5.4.1.2 Facteurs de réceptivité liés aux milieux

Les participants ont rapporté au total dix facteurs de réceptivité liés aux milieux. Parmi ceux présentés dans les fiches-synthèses, le temps nécessaire pour réaliser les activités, la difficulté de rassembler le personnel, les horaires de travail et le manque d'infrastructures constituaient les principaux facteurs selon des informateurs en milieu de travail. Les autres facteurs concernaient l'influence du personnel et les préoccupations pour les saines habitudes de vie. De nouveaux facteurs qui n'avaient pas été mentionnés dans les fiches-synthèses ont été signalés par les informateurs de ce groupe de discussion. Il s'agissait de la présence de comités, de la mobilité du personnel, de la communication au sein des milieux et de la rentabilité. Ces derniers ont été identifiés par le biais d'un astérisque. Pour les horaires de travail, des suggestions ont été apportées pour améliorer les offres de service.

Le temps nécessaire pour réaliser les activités

Pour un informateur, le temps nécessaire pour réaliser les activités constituait un facteur principal de réceptivité pour son milieu.

La difficulté de rassembler le personnel

Selon un participant, la difficulté de rassembler le personnel était un facteur principal qui faisait obstacle à la réceptivité dans son milieu.

Les horaires de travail

Les horaires de travail constituaient pour des informateurs un autre facteur principal ayant une influence sur la réceptivité de leur milieu. Compte tenu des différents quarts d'emploi, il était difficile de rejoindre tout le personnel et de lier les horaires de travail. Il était aussi ardu de rassembler les gens de différents quarts de travail au même moment et dans un même endroit.

Le manque d'infrastructures

Pour des informateurs, le manque d'infrastructures constituait un autre facteur principal de réceptivité. Le manque de locaux ou des difficultés liées à la disponibilité des locaux représentaient alors un obstacle majeur à la tenue d'activités en promotion de saines habitudes de vie. D'après un d'entre eux, si un point de service était visé dans son milieu de travail, les autres points de service étaient alors désavantagés.

L'influence du personnel

Le type de main-d'œuvre dans les milieux de travail apparaissait avoir une influence très grande selon un participant. Il y avait des différences s'il s'agissait d'équipes dont le personnel était près de la retraite, si elles étaient composées de jeunes travailleurs, d'hommes ou de chefs de famille monoparentale.

Les préoccupations des milieux pour les saines habitudes de vie

Un participant constatait que, depuis quelques années, les directions de ressources humaines avaient des préoccupations de plus en plus grandes pour la santé du personnel, d'autant plus avec les coûts occasionnés par les absences des employés. Cependant, d'autres ont signalé que la majorité des entreprises n'avaient pas de direction des ressources humaines et que c'était davantage les entreprises plus importantes qui bénéficiaient de ce type de ressources.

La présence de comités*

Pour un participant, la présence de comités dans les milieux avait une influence certaine sur la réceptivité. Ainsi, les comités avaient un rôle de mobilisation auprès des gens dans les milieux en permettant la participation à des activités en promotion de saines habitudes de vie.

Un informateur souhaitait qu'un comité élargi soit effectif dans son milieu de travail, bien qu'un comité plus restreint soit déjà en place. Il semblait plus difficile, voire impossible, dans certains milieux d'instaurer de tel comité. À titre d'exemple, dans le milieu manufacturier, il était souvent ardu de libérer du personnel sans en affecter la production.

La mobilité du personnel*

Pour un participant, la mobilité du personnel constituait un facteur de réceptivité dans son milieu de travail. Il s'agissait d'un obstacle auquel son organisation était confrontée chaque année. Tel qu'il le mentionnait : *Tout est basé sur une année. Après, le portrait change complètement dans mon organisation.* Selon lui, bien que la présence des ambassadeurs était importante dans son milieu de travail, il devenait difficile de maintenir leur rôle.

La communication au sein des milieux*

D'après un informateur, la communication au sein de son milieu de travail était un facteur de réceptivité. La plus grande difficulté que vivait son organisation était liée à la communication au sein de ses différents points de service. On se questionnait notamment sur la façon de livrer l'information, sur les moyens de rejoindre le personnel, sur les personnes-ressources chargées de diffuser l'information, etc.

La rentabilité*

La rentabilité constituait un facteur lié à la réceptivité de certains milieux de travail, selon un participant. Celui-ci constatait que, dans le secteur public, chaque dépense devait être autorisée avec un financement préalable. À cet égard, il lui semblait plus compliqué de justifier financièrement les bénéfices de participer à des activités de promotion des saines habitudes de vie auprès des gestionnaires dans son organisation. Selon lui, certaines des retombées pour ce type d'activités se calculaient difficilement en chiffres (ex. : bien-être physique, mobilisation du personnel, sentiment d'appartenance, etc.).

Suggestions pour l'amélioration des offres de service

Les horaires de travail

Un informateur mentionnait qu'il faudrait idéalement une grande disponibilité et une ouverture des intervenants des CSSS et de la DSPE afin qu'il y ait un arrimage avec les différents quarts de travail de son milieu. Sur cet aspect, un autre participant croyait plutôt qu'il fallait envisager des démarches plus systématiques de prise en charge des milieux de travail, compte tenu de leur grand nombre dans la région et des ressources humaines et financières présentement disponibles. D'un point de vue réaliste, il n'entrevoit pas la possibilité que les intervenants des CSSS et de la DSPE puissent intervenir directement auprès des participants dans les milieux.

5.4.1.3 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (façons de faire)

Pour les milieux de travail, les participants ont abordé les facteurs de réceptivité liés aux pratiques principalement sous l'angle des façons de faire. Les activités en tant que telles n'ont pas été traitées. Huit facteurs parmi ceux présentés dans les fiches-synthèses ont ainsi été identifiés : l'adaptation des offres de service aux besoins des milieux, les incitatifs à la participation, les moyens de faire parvenir l'invitation, la forme des invitations, les relances systématiques, le réseautage, le soutien aux milieux et les arguments de vente. Plusieurs suggestions ont été apportées par les informateurs pour l'amélioration des offres de service en promotion des saines habitudes de vie.

L'adaptation des offres de service aux besoins des milieux

Selon un informateur, l'adaptation des offres de service aux besoins des milieux était un facteur de réceptivité pour les milieux de travail.

Les incitatifs à la participation

D'après des participants, les incitatifs financiers s'avéraient un facteur de réceptivité important en milieu de travail. Selon un d'entre eux, ils étaient nécessaires à la participation dans son entreprise. Dès qu'il y avait un incitatif, le personnel participait aux activités proposées. En cas contraire, il était beaucoup plus difficile de les rejoindre. Dans ce contexte, lorsqu'un kiosque d'information sur les saines habitudes de vie était offert, le personnel prenait le temps de s'y présenter après leur quart de travail.

Comme incitatif, un informateur a souligné la gratuité des services offerts par les intervenants des CSSS. Le fait de ne pas avoir à rémunérer un consultant extérieur apparaissait ainsi favorable pour son milieu de travail.

Les moyens de faire parvenir l'invitation

Selon un informateur, les moyens de faire parvenir l'invitation étaient un facteur de réceptivité. Pour son milieu de travail, il était préférable que les offres de service soient envoyées par courriel. Par ailleurs, le courrier n'était pas un moyen à privilégier dans son milieu, étant donné qu'ils en recevaient une quantité considérable, sans compter l'aspect écologique dont il croyait qu'il fallait tenir compte.

Pour un participant, les rencontres en personne étaient certes à proscrire initialement pour son entreprise. Il préférait recevoir la documentation au préalable. Il rencontrait d'ailleurs rarement la personne qui le sollicitait pour des offres de service. Même si le projet l'intéressait, il lui fallait être assuré de participer à l'offre de service avant de prendre du temps avec la personne responsable. Cependant, on mentionnait qu'il pouvait y avoir des différences en fonction de la réalité ou des cultures des divers milieux de travail.

Un participant avait une perception différente quant à la possibilité de rencontrer en personne l'intervenante des CSSS. Selon lui, si un lien de confiance avait été créé avec une personne du réseau, on aurait tendance à utiliser par la suite ses services, d'autant plus s'il y avait eu satisfaction. Un autre informateur ne croyait cependant pas que la tenue de rencontres en personne était à privilégier pour établir le lien de confiance. Lorsque le lien était établi, toutefois, il croyait que l'on pouvait se fier à la personne, d'autant plus qu'elle connaissait son milieu de travail.

D'après un informateur, dans le cadre de la promotion des offres de service, la stratégie de communication devait être graduelle. Il fallait d'abord présenter de l'information de base aux milieux. Par la suite, il fallait faire un rappel téléphonique afin de vérifier si l'information avait été reçue. Une rencontre en personne pouvait également être planifiée, si nécessaire. Les stratégies de relations publiques devaient permettre de créer des liens avec le plus de gens possible dans une même organisation. Une stratégie jugée efficace était d'envoyer les offres de service à plus d'une personne dans une entreprise afin de maximiser les possibilités d'une participation.

La forme des invitations

La forme des invitations était un facteur de réceptivité lié aux façons de faire pour les milieux de travail.

Les relances systématiques

Les relances systématiques étaient vues comme un facteur favorable à la participation des milieux de travail.

Le réseautage

Le réseautage a été identifié comme un facteur pouvant influencer la réceptivité des milieux de travail pour des participants.

Le soutien aux milieux

Le soutien aux milieux était considéré comme un facteur influençant de façon positive la réceptivité.

Les arguments de vente

Selon un informateur, les arguments de vente visant à solliciter la participation des milieux de travail aux activités en promotion des saines habitudes de vie étaient un facteur lié à leur réceptivité.

Suggestions pour l'amélioration des offres de service

L'adaptation des offres de service aux besoins des milieux

Des participants ont souligné l'importance de bien s'adapter aux divers contextes et aux besoins des milieux de travail. On constatait d'ailleurs des différences, selon par exemple, qu'il s'agissait d'une entreprise ou d'une organisation.

D'après un informateur, il y avait un défi pour les intervenants des CSSS et de la DSPE de répondre aux attentes de différents milieux de travail et de

proposer, d'implanter et d'appliquer en même temps des interventions jugées efficaces. Il signalait que les milieux de travail ne désiraient pas d'emblée participer à des activités de grande envergure. On souhaitait plutôt débiter graduellement avec de petites activités, telles que des kiosques d'information. Dans ce contexte, on croyait que les intervenants de la DSPE et des CSSS devraient faire des ajustements entre les interventions jugées efficaces et les besoins des milieux.

Les incitatifs à la participation

Selon un informateur, des incitatifs différents pourraient viser divers acteurs au sein des milieux de travail. Pour les participants aux activités dans les milieux, on suggérerait un concours pour le tirage de prix (ex. : une serviette d'entraînement). Pour les milieux de travail, on proposait la présentation d'une conférence gratuite sur un sujet précis. Il semblait que cela pourrait faciliter l'ouverture de la direction au sein des milieux de travail à répondre favorablement aux offres de service. La possibilité de gagner des supports à vélo apparaissait également appropriée. Concernant les responsables des programmes, bien que leur code d'éthique ne leur permette pas d'accepter de présents personnels, on jugeait adéquat de leur offrir une formation relativement au développement des employés.

D'après un participant, dans l'optique d'amener les milieux à faire des démarches systématiques plus élaborées, il faudrait que la DSPE et les CSSS offrent des renforcements financiers plus importants. Il faudrait cependant que ces renforcements soient connus des milieux de travail afin qu'ils veuillent y participer.

Un informateur proposait d'émettre une certification pour une participation des milieux de travail à des projets reliés à la promotion de saines habitudes de vie (ex. : certification GP²S).

Les moyens de faire parvenir l'invitation

Selon un informateur, on devrait privilégier le courrier électronique pour faire parvenir les offres de service aux milieux de travail.

La forme des invitations

Selon un informateur, les invitations devraient inclure des informations succinctes et être envoyées aux ressources humaines en milieu de travail. On croyait également pertinent d'y ajouter certaines statistiques qui démontreraient les avantages et les bénéfices pour l'entreprise de participer aux activités des offres de service (ex. : taux de participation du personnel pour certaines activités dans des milieux de travail, pourcentage de diminution des coûts d'assurance, d'absentéisme au travail, etc.).

D'après ce participant, cette façon de faire permettrait d'attirer rapidement l'attention de la personne qui reçoit ces offres. Cela faciliterait également son travail auprès du directeur général dans son milieu de travail afin de lui démontrer l'importance de *prendre le tournant au bon moment* en participant aux activités en promotion des saines habitudes de vie.

Un participant soulignait, pour sa part, l'importance que les invitations adressées aux milieux soient simples et que la communication soit adaptée aux milieux de travail.

D'après un informateur, les offres de service devraient notamment être présentées sous la forme d'un calendrier, incluant des références qui permettraient d'obtenir des informations plus spécifiques.

Un participant souhaiterait recevoir la planification annuelle des offres de service. Cela lui permettrait d'avoir une vue d'ensemble des thèmes et des activités offerts au cours de la prochaine année et de faire une sélection parmi ceux qui lui seraient présentés. Cette planification serait par ailleurs très utile pour la production du calendrier thématique et du plan de communication dans son milieu.

Un informateur considérait que les intervenants de la DSPE et des CSSS devraient miser davantage sur la transmission d'information auprès des milieux de travail. On suggérait notamment d'ajouter un lien direct aux courriels destinés aux milieux afin qu'ils puissent obtenir des informations supplémentaires, s'ils le désiraient.

Un participant croyait qu'on devrait cibler en priorité les milieux de travail qui ne participaient pas déjà aux offres de service. On s'interrogeait ainsi sur la pertinence de recevoir plusieurs fois une offre de service, alors que le milieu était déjà inscrit à une activité et en processus de la réaliser.

Les relances systématiques

Un participant a mentionné qu'un rappel de la part des intervenants de la DSPE et des CSSS deux mois avant la tenue des activités serait favorable à la participation aux activités. Cela leur permettrait de bénéficier de temps suffisant pour publiciser l'événement dans son milieu de travail. Les rappels pourraient ainsi être utiles dans le contexte où, plusieurs mois auparavant, les milieux seraient informés de la planification des activités en cours d'année. D'après un autre, un rappel deux mois avant l'activité ne laissait pas suffisamment de temps pour son milieu.

Le réseautage

Concernant le réseautage comme moyen de rejoindre les milieux, on considérait que l'Association des responsables en ressources humaines de Lanaudière était un bon réseau qui diffusait des informations à ses membres. L'Ordre des responsables en ressources humaines était également vu comme un moyen efficace de promouvoir différents projets, car il rejoignait les personnes travaillant en ressources humaines.

Un informateur suggérait de présenter les offres de service auprès des milieux de travail à l'occasion de rencontres régionales. Les présentations pourraient prendre la forme de déjeuners. On proposait une formule tri-annuelle. On croyait qu'il fallait utiliser une stratégie accrocheuse qui attirerait l'attention des milieux et susciterait leur intérêt à en connaître davantage. D'après cet informateur, ces rencontres seraient déterminantes pour la participation de son organisation aux offres de service. Il considérait que cette formule était enrichissante puisqu'elle permettrait d'obtenir de l'information détaillée sur les offres de service et sur la façon de les mettre en place concrètement. Elle permettrait également de connaître les bénéficiaires d'y participer, d'échanger avec des gens des milieux et d'entendre les témoignages d'autres milieux de travail, dont ceux vivant des difficultés particulières (ex. : plusieurs points de service).

Le soutien aux milieux

Un informateur souhaitait que des séances d'information et de formation soient offertes afin de mobiliser les ambassadeurs de la santé et les professionnels dans son milieu de travail. Cela pourrait ainsi faciliter leur travail notamment lorsqu'ils présentent des kiosques reliés aux saines habitudes de vie au sein de l'entreprise. Il désirait néanmoins qu'au moins une fois par année, des gens ayant une *certaine crédibilité* sur le sujet soient présents à ces kiosques. On rapportait qu'il y avait quelques difficultés lorsque seuls des employés de l'entreprise y diffusaient de l'information.

Un participant désirait recevoir du matériel promotionnel sur les saines habitudes de vie. Il pourrait s'agir notamment de dépliants, de cartes ou même d'une vidéo sur un sujet précis. L'équipe d'ambassadeurs en promotion de la santé dans son milieu de travail pourrait utiliser ce matériel, considérant que pour réaliser leur mandat, des outils devaient être fournis à chaque ambassadeur par quart de travail.

Les arguments de vente

Un informateur se questionnait à savoir si le fait d'aborder les interventions efficaces en promotion des saines habitudes de vie pouvait être un argument de vente pertinent auprès des milieux de travail. On se demandait s'il pouvait constituer un *bon tremplin* auprès des milieux pour les inciter à participer aux activités. Selon ce participant, pour agir sur les comportements des individus, il fallait appliquer des démarches systématiques de planification en milieu de travail (ex. : *Focus santé*).

5.4.2 Milieux municipaux

Les résultats du groupe de discussion pour les milieux municipaux sont présentés. Comme mentionné à la partie traitant de la méthodologie, on retrouvait lors de la rencontre onze représentants (techniciens en loisirs, direction des loisirs, conseillers responsables en loisirs, etc.) de différentes municipalités de la région, ainsi que trois intervenants de la DSPE et des CSSS. Plusieurs échanges ont eu lieu entre les participants, ce qui témoignait de leur intérêt pour les thèmes abordés.

5.4.2.1 Facteurs de réceptivité liés aux contextes

Pour les milieux municipaux, parmi ceux présentés dans les fiches-synthèses, trois facteurs liés au contexte ont été identifiés. Le moment où les offres de service étaient envoyées était considéré comme étant le facteur le plus déterminant. À cet égard, des suggestions ont été apportées par les participants dans le but d'améliorer les offres de service. On retrouvait également la sursollicitation des milieux et les orientations politiques favorables.

Le moment où les offres de service étaient envoyées

Le moment où les offres de service étaient envoyées aux milieux municipaux était jugé déterminant pour leur participation. Selon plusieurs participants, les offres de service en promotion des saines habitudes de vie n'étaient pas envoyées au moment approprié dans les municipalités, car elles étaient diffusées souvent trop tardivement. Les milieux ne disposaient pas suffisamment de temps pour planifier et organiser les activités. Il devenait ainsi difficile pour eux de mettre en place des activités, lorsque les offres de service leur étaient envoyées seulement deux mois avant leur tenue. Dans ces cas, les milieux municipaux ne donnaient pas suite aux offres de service, et celles-ci étaient souvent mises de côté. Pour certains, les offres de service n'étaient pas prises en compte lors des planifications budgétaires subséquentes, en raison d'un manque de rappel.

Comparativement aux entreprises qui pouvaient prendre plus rapidement la décision de participer à différents programmes, on signalait que toutes les municipalités devaient respecter leur planification budgétaire, qui se déroulait dans une même période annuellement. Pour certains, les budgets étaient revus en juin. Dans ce contexte, les activités que l'on désirait ajouter ou bonifier en cours d'année devaient nécessairement être planifiées à ce moment, afin de débloquer les budgets nécessaires. Selon des participants, le moment où les offres de service étaient envoyées était déterminant à l'égard du budget, alors que pour d'autres, il l'était à l'égard du temps nécessaire à la planification des activités. Il fallait aussi du temps pour faire approuver les activités au conseil municipal. D'après un informateur, même si les offres de service nécessitaient peu de budget ou de temps, les municipalités devaient toutefois diffuser l'information pertinente aux citoyens avant la tenue des activités. Dans son milieu, par souci environnemental, la diffusion d'information était maintenant limitée à la parution d'un bulletin municipal quatre fois par an.

Certains participants considéraient également qu'ils recevaient trop tard le matériel promotionnel en lien avec les activités proposées dans les offres de service (ex. : affiches). À titre d'exemple, un d'entre eux affirmait avoir eu en sa possession le matériel uniquement une ou deux semaines avant la tenue des activités. Dans ce cas, le matériel ne pouvait pas être utilisé à son plein potentiel. Un autre informateur considérait que le matériel promotionnel n'était effectivement pas envoyé au bon moment. On attribuait cette difficulté au fait que le matériel provenait du palier national (MSSS) et qu'au palier régional, les intervenants de la DSPE et des CSSS en étaient tributaires. On expliquait que, bien que de plus en plus de financement soit maintenant offert aux régions, le ministère avait toujours la responsabilité des programmes principaux en promotion des saines habitudes de vie.

La sursollicitation des milieux

La sursollicitation des milieux municipaux s'avérait un facteur ayant une influence sur la réceptivité. Les municipalités, particulièrement celles de grande taille, étaient confrontées à la réception d'un nombre élevé d'offres de service. Selon des participants, les milieux municipaux étaient souvent sollicités par divers acteurs et il devenait ainsi difficile pour eux de répondre favorablement aux offres de service. On constatait une certaine saturation par rapport aux demandes reçues.

Les orientations politiques favorables

Les orientations politiques favorables ont été signalées comme étant un facteur de réceptivité. Selon un informateur, les campagnes médiatiques nationales sur les saines habitudes de vie et les diverses publicités dans les journaux, à la télévision ou ailleurs facilitaient la participation des municipalités. Ces activités de diffusion renforçaient celles effectuées dans les milieux municipaux et permettaient d'effectuer des rappels pour les gens.

Suggestions pour l'amélioration des offres de service

Le moment où les offres de service étaient envoyées

Selon les participants, il serait pertinent de revoir le moment où sont envoyées les offres de service ou, du moins, se rapprocher le plus possible des besoins des municipalités. On affirmait que les offres de service devraient être envoyées plusieurs mois à l'avance, car la planification s'effectuait quelques saisons auparavant. On suggérait d'envoyer la planification annuelle aux milieux municipaux une fois par année, en juin. Il s'agirait d'un moment propice pour tous, car les activités pourraient être intégrées dans les plans d'action et être prévues aux budgets. D'après un participant, cela permettrait aux milieux d'avoir un aperçu des programmes pour la prochaine année, dans des délais qui seraient appropriés à leur réalité. Pour un autre, cela permettrait également une meilleure planification et une diffusion d'information plus adéquate auprès de la population.

Un informateur jugeait que le moment où les offres de service étaient envoyées aux milieux municipaux devait être revu. Il s'agirait d'une question de peaufinage pour certains programmes qui n'étaient possiblement pas envoyés au moment propice. Cependant, il apparaissait difficile, voire parfois impossible, de présenter à cette période l'ensemble des programmes pour l'année. Selon cet informateur, il était particulièrement ardu d'apporter des changements aux campagnes nationales qui provenaient du ministère et dont les intervenants de la DSPE et des CSSS étaient tributaires. Les détails concernant les campagnes n'étaient connus qu'un ou deux mois avant leur tenue (ex. : nom du programme, logo, etc.). Bien que certaines d'entre elles aient tendance à revenir d'une année à l'autre, on croyait qu'il fallait que les campagnes nationales présentent une certaine continuité dans le temps en offrant des particularités similaires (contenu, image, matériel, etc.). De plus, on mentionnait que cette situation avait été signalée à plusieurs reprises au MSSS.

Un participant soulignait qu'il était cependant possible pour les intervenants de la DSPE et des CSSS de faire des liens entre l'offre de service régionale

et les campagnes au palier national. Lorsque les offres de service étaient envoyées aux milieux, elles étaient rattachées à la prochaine campagne en promotion des saines habitudes de vie et inversement, lorsqu'une campagne était diffusée, elle était mise en relation avec l'offre de service régionale lancée quelque temps auparavant. On croyait ainsi qu'il fallait de la stabilité dans les offres présentées aux milieux tous les ans, afin que les interventions en promotion de saines habitudes de vie soient efficaces. Concernant les offres de service régionales, il était plus facilitant d'y apporter des améliorations. Avec la présente évaluation et les révisions que les intervenants des CSSS et de la DSPE effectuaient au moment des entrevues, on croyait que les façons de faire pourraient être bonifiées en fonction des besoins exprimés par les milieux, et que les actions pourraient être conséquemment davantage planifiées.

Selon un informateur, il était possible, à moyen terme, d'émettre un calendrier aux milieux municipaux afin de leur présenter un portrait des activités à venir. En cours d'année, au fur et à mesure de la tenue des activités, des informations plus spécifiques pourraient être diffusées dans les offres de service de la DSPE et des CSSS. On entrevoyait toutefois l'inconvénient que le matériel promotionnel ne soit pas diffusé aux milieux municipaux en même temps. D'après cet informateur, le matériel promotionnel constituait un argument de vente intéressant auprès des milieux pour les inciter à participer aux activités proposées, compte tenu de son aspect attrayant. Selon un autre, le matériel promotionnel n'était pas nécessaire lors de la programmation des activités. Il était cependant important pour lui de planifier les activités plusieurs mois à l'avance. Les citoyens de sa municipalité pouvaient aussi en être informés bien avant leur tenue. D'après ce participant, le matériel promotionnel représentait un aspect intéressant de l'offre de service, ajoutant plus à la forme qu'au contenu des activités. Pour un informateur, il n'était pas essentiel au départ d'obtenir le matériel de promotion ainsi que les détails des campagnes. Un moyen de communication propre à son milieu permettait aux citoyens de sa municipalité d'être informés des activités à venir.

5.4.2.2 Facteurs de réceptivité liés aux milieux

Selon les participants, cinq des facteurs liés aux milieux et identifiés dans les phases précédentes de l'étude ont été retenus pour les municipalités. La taille des milieux constituait un facteur important. Le type de milieu, le manque de ressources humaines, l'ouverture des milieux participants et la structure interne de la municipalité ont également été mentionnés. Quelques suggestions ont été apportées pour l'amélioration des offres de service.

La taille des milieux

La taille des milieux municipaux apparaissait jouer un rôle prépondérant à l'égard de la réceptivité. Pour les petites municipalités, on croyait que les services offerts par les organisations du réseau de la santé et des services sociaux étaient d'une grande utilité, compte tenu de leurs ressources souvent plus limitées. D'autres concevaient que les petits milieux étaient désavantagés par rapport aux grosses municipalités, notamment pour obtenir un financement auprès du ministère (ex. : infrastructures). Ainsi, pour certaines petites municipalités en milieu rural qui ne pouvaient bénéficier de personnes-ressources, les démarches étaient exigeantes et nécessitaient une argumentation solide auprès des instances concernées. À cet égard, un informateur mentionnait que la DSPE et les CSSS proposaient un programme de mise en valeur des infrastructures existantes. Ces deux organisations n'avaient toutefois pas le mandat d'offrir des subventions pour obtenir de nouvelles infrastructures.

Un participant mentionnait que les offres de service de la DSPE et des CSSS ne répondaient pas réellement aux besoins de certaines petites municipalités (milieu rural), la clientèle visée étant différente de celle présente dans ces milieux (population vieillissante). À ce sujet, un informateur rapportait l'existence de plusieurs programmes susceptibles de répondre davantage à leurs besoins. Au palier régional, il s'agissait de *Vie active*.

À l'égard des objectifs poursuivis, un informateur mentionnait que les besoins de son milieu (grande taille) concernaient particulièrement les budgets et les communications (ex. : outils de promotion). Il considérait que plusieurs programmes mis en place dans sa municipalité répondaient déjà aux objectifs poursuivis par les offres de service. D'après un participant, parmi les municipalités de grande taille, les réalités et, par conséquent, les besoins à l'égard des offres de service pouvaient différer. Les municipalités de grande taille pouvaient ainsi être concernées par les offres de service, même si elles n'y avaient pas répondu favorablement jusqu'à maintenant.

Selon un participant, les besoins des municipalités étaient différents, et ce, peu importe leur taille. On croyait cependant que ces besoins n'étaient pas assez connus et que les outils proposés par la DSPE et les CSSS ne répondaient pas aux besoins de toutes les municipalités. D'après un autre informateur, il est plausible que l'outil des offres de service soit approprié. Par ailleurs, on jugeait important de comprendre la dynamique des milieux municipaux. Il fallait aussi s'attarder à la clientèle que l'on désirait rejoindre. Bien que la programmation des offres de service portait principalement sur l'activité physique, on constatait que, dans certains milieux, on ne rejoignait pas les citoyens inactifs ou l'ensemble de la population.

Le type de milieu

D'après des participants, le type de milieu était un facteur influençant la réceptivité des milieux municipaux.

Le manque de ressources humaines

Le manque de ressources humaines s'avérait également un facteur lié à la réceptivité des milieux. Des participants signalaient qu'il manquait de ressources humaines pour soutenir les responsables en loisirs dans les municipalités. Certains mentionnaient qu'ils ne disposaient pas de ressource pour les soutenir en nutrition (ex. : menu de camp de jour). D'autres désiraient pouvoir compter sur l'aide de bénévoles et de parents pour cuisiner des aliments santé à l'occasion d'activités. Des participants ont mentionné qu'il était parfois ardu de trouver des ressources pour réaliser des activités en promotion des saines habitudes de vie dans les milieux. À titre d'exemple, un animateur avait assuré une présence dans quelques municipalités dans le cadre d'un événement extérieur. Tous avaient grandement apprécié la participation de cette ressource. Plusieurs souhaitaient renouveler l'expérience, mais pour certains, par manque de financement, il n'avait pas été possible de le faire. On trouvait cette situation déplorable, car on croyait que d'autres programmes dont on ne connaissait pas l'existence leur auraient permis d'avoir accès à cette ressource.

L'ouverture des milieux participants

L'ouverture des municipalités aux offres de service était un facteur influençant la réceptivité des milieux. Des participants constataient un manque d'ouverture de certaines municipalités en milieu rural. On observait ainsi de la réticence chez certains conseillers municipaux. Des participants considéraient que ces difficultés relevaient du domaine politique. Selon eux, cela avait un impact sur le fonctionnement de programmes intermunicipaux.

La structure interne de la municipalité

La structure interne de la municipalité apparaissait être un facteur de réceptivité. On constatait des différences dans la façon dont l'offre de service en promotion des saines habitudes de vie était déployée dans les municipalités. Selon des participants, une partie importante des services offerts aux citoyens par les municipalités était présentée par divers organismes, alors que les offres de service de la DSPE et des CSSS étaient envoyées directement aux milieux municipaux. Ainsi, dans quelques cas, les municipalités ne s'occupaient pas d'offrir certains services en promotion des saines habitudes de vie sur leur territoire. À ce sujet, un participant

mentionnait que cet aspect n'avait peut-être pas été suffisamment abordé dans les dernières offres de service. On signalait que, depuis quelques années, les offres de service étaient diffusées uniquement auprès des municipalités, bien qu'elles l'étaient aussi auprès des organismes sur demande.

Suggestions pour l'amélioration des offres de service

La taille des municipalités

Un participant désirait du soutien afin d'obtenir du financement pour la mise en place d'activités et d'infrastructures adéquates dans sa municipalité de petite taille.

Des informateurs considéraient qu'il fallait prendre connaissance des besoins divers des municipalités afin de présenter des offres de service appropriées. On jugeait important de mettre en place des moyens afin de rejoindre la population moins active dans les municipalités (ex. : réseautage). On proposait d'utiliser un outil supplémentaire aux offres de la DSPE et des CSSS ou différents outils en fonction d'une gamme de services.

Selon un participant, il fallait des démarches systématiques de planification d'activités afin de développer des interventions efficaces dans les milieux municipaux où l'on désirait augmenter l'activité physique. Il apparaissait que les grosses municipalités étaient davantage en mesure d'y répondre compte tenu notamment du personnel permanent qui y travaillait, comparativement aux plus petits milieux qui comptaient davantage sur le soutien de bénévoles.

L'ouverture des milieux participants

Des informateurs jugeaient pertinent qu'on effectue des représentations auprès des conseils municipaux (action politique). On suggérait de rencontrer des élus afin de leur présenter les offres de service en promotion des saines habitudes de vie. On proposait également de rejoindre différentes tables de concertation, dont celle regroupant les élus municipaux. Pour ce faire, on croyait qu'il fallait produire un plan de communication et de relations publiques. Il fallait faire de la sensibilisation auprès des municipalités ainsi qu'auprès de différents regroupements.

La structure interne des municipalités

Certains participants souhaitaient qu'on révise la façon de faire auprès de leur municipalité. Il fallait prendre en compte que c'est principalement des organismes qui offrent des services en promotion de saines habitudes de vie dans leurs milieux.

5.4.2.3 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (activités)

Parmi ceux présentés dans les fiches-synthèses, deux facteurs de réceptivité liés aux pratiques et spécifiquement aux activités ont été rapportés par les participants pour les milieux municipaux. On retrouvait ainsi : le type d'activités, de programmes et de services ainsi que le manque d'activités relatives à l'alimentation. Un certain nombre de suggestions a été proposé dans le but d'améliorer les offres de service.

Le type d'activités, de programmes et de services

Le type d'activités, de programmes et de services a été identifié comme un facteur de réceptivité. On considérait que les programmes récurrents visant la promotion de saines habitudes de vie étaient favorables à la participation des milieux municipaux. On appréciait ainsi les programmes qui pouvaient se poursuivre d'année en année. Un informateur signalait qu'un outil présentant différentes activités avait été diffusé voilà quelques années dans la région. Il appréciait cet outil qu'il utilisait dans son milieu. On croyait que, possiblement, plusieurs responsables en loisirs dans les municipalités n'en possédaient pas d'exemplaire.

Un informateur mentionnait que la campagne *Plaisirs d'hiver* était favorable à la participation. Diffusée voilà quelques années, on jugeait que cette campagne, qui incluait une liste d'activités à mettre en place dans les municipalités, était bien conçue.

Concernant le programme *Famille au jeu*, un participant considérait que ses objectifs étaient pertinents et que les activités semblaient intéressantes. Cependant, il hésitait à s'y inscrire compte tenu de la somme importante d'information à y indiquer dans le plan d'action. On rapportait une lourdeur dans la démarche. Les formulaires étaient ainsi considérés comme complexes à remplir. À cet égard, on rapportait que certaines municipalités n'avaient pas répondu à tous les éléments du questionnaire. Un autre informateur signalait que le programme *Famille au jeu* avait fait l'objet d'une évaluation. Le modèle d'intervention avait connu par la suite certaines modifications. Selon cet informateur, le modèle semblait maintenant répondre positivement aux attentes et la réceptivité en serait améliorée. Depuis quelques années, plusieurs municipalités de la région avaient adhéré au programme *Famille au jeu* et avaient connu du succès. Il y avait eu de bons coups et certains échecs.

Le manque d'activités relatives à l'alimentation

Le manque d'activités relatives à l'alimentation était un facteur de réceptivité défavorable aux dires des participants. Selon un informateur, plusieurs municipalités avaient de l'intérêt pour le volet de la nutrition. Elles étaient préoccupées par le sujet et désiraient élargir leur vision relativement aux saines habitudes de vie. Par contre, malgré leur bonne volonté, des participants ne se sentaient pas outillés pour intégrer ce volet de façon concrète dans leur programmation d'activités. On se demandait comment faire, par où commencer, sur quelles bases, etc. Fallait-il aborder les habitudes alimentaires par une activité dans la programmation ou plutôt par la saine alimentation dans les activités reliées à un événement particulier?

Un informateur indiquait qu'il fallait intégrer la saine alimentation le plus souvent possible dans les activités offertes dans les milieux municipaux. À titre d'exemple, il y avait des programmes offerts aux municipalités ainsi que les activités liées aux jeux hivernaux. Pour un autre, il apparaissait que les activités qui intégraient l'alimentation de façon officielle étaient facilitantes. La présence d'un intervenant en nutrition était aussi favorable, car les besoins des milieux étaient alors pris en compte. Cependant, ces dernières années, l'intervenante responsable du volet en nutrition pour les deux CSSS avait travaillé davantage avec les milieux de travail qu'avec les milieux municipaux.

Selon les participants, un certain nombre de changements à l'égard de la nutrition avaient été apportés au sein des municipalités. Des changements et des solutions de rechange étaient graduellement proposés dans les offres alimentaires associées à des événements sportifs. À titre d'exemple, des aliments santé étaient maintenant présentés aux citoyens (ex. : légumes et trempettes, fruits, bouteilles d'eau, jus santé, barres tendres, galettes maison, paninis, brochettes, paëlla, etc.). Ils étaient offerts en complément de repas, souvent par des commanditaires. Il fallait cependant offrir des mets qui pouvaient se préparer facilement dans les milieux. Dans certains cas, la collaboration de restaurateurs ou de bénévoles était facilitante. Des friandises ont également été éliminées dans certaines municipalités. Un participant mentionnait que le menu de camp de jour avait été modifié afin de devenir *plus santé*. En outre, on mentionnait que des menus *santé* seraient éventuellement plus présents dans les arénas des municipalités de la région.

D'après un informateur, les milieux municipaux avaient une responsabilité de plus en plus grande concernant la saine alimentation. On considérait cependant qu'au sein des municipalités, tous n'avaient pas le même niveau de conscientisation à l'égard de la nutrition. Pour une municipalité, il y a eu des discussions, voire des échanges difficiles avec les parents, afin d'intégrer

ou de remplacer certaines friandises par des aliments santé lors d'événements particuliers (ex. : journée familiale, fête de la Saint-Jean-Baptiste, etc.). Des responsables en loisirs souhaitaient ainsi obtenir des résultats plus probants auprès des citoyens de leur municipalité. Différentes stratégies étaient mises de l'avant afin de modifier les habitudes alimentaires. On croyait qu'il fallait tenter des actions dans les milieux municipaux afin que des améliorations s'effectuent peu à peu et qu'il y ait de moins en moins de malbouffe (ex. : hot-dog).

Pour le volet alimentaire, un informateur signalait que les enfants fréquentant l'école étaient particulièrement une clientèle cible. Les jeunes constituaient une porte d'entrée intéressante pour joindre un plus grand nombre de personnes, dont les familles. Ceux-ci avaient un *très beau rôle à jouer à l'égard de l'alimentation*. Selon un participant, dans les municipalités, la clientèle scolaire serait mieux éduquée par rapport à la saine alimentation. Les autres clientèles seraient plus dépourvues. À titre d'exemple, il serait plus difficile de rejoindre les clientèles plus vieillissantes dans certains milieux municipaux.

Suggestions pour l'amélioration des offres de service

Le type d'activités, de programmes et de services

Un participant désirerait rencontrer une personne-ressource pour la mise en place du programme *Famille au jeu*, une fois que l'inscription serait complétée pour sa municipalité. Il avait certains questionnements tels que le temps initial requis, la participation d'organismes, le soutien nécessaire, etc. Selon un autre informateur, il y avait des rencontres avec les municipalités participant au programme *Famille au jeu* qui avaient été organisées. Certaines d'entre elles y avaient assisté, d'autres ne l'avaient pas fait.

Un participant proposait une mise à jour de l'outil présentant les activités de promotion de saines habitudes de vie pour les programmes récurrents de la région. On croyait que cet outil permettrait un échange intéressant d'idées. Pour un autre, l'outil n'avait pas été suffisamment utilisé dans les municipalités, de sorte qu'il voyait moins la pertinence de l'exploiter à nouveau. Selon cet informateur, il faudrait une action plus dynamique associée à la communauté et à la mise en place d'activités et d'événements. Par ailleurs, on suggérait de bâtir un outil commun et simple qui décrirait les activités réalisées dans les milieux. On jugeait ainsi intéressant de prendre connaissance des activités et des *bons coups* des autres municipalités de la région, d'autant plus pour les municipalités n'ayant pas de service des loisirs. D'après un participant, il fallait voir si un tel répertoire d'activités pouvait avoir été produit dans une autre région.

Selon un informateur, à l'égard des objectifs poursuivis, les intervenants des deux CSSS et de la DSPE désiraient notamment augmenter le taux de pratique d'activités physiques. Pour les milieux municipaux, concernant les environnements favorables, une des façons était de consolider les activités déjà en place.

Un informateur considérait que les intervenants des CSSS et de la DSPE devaient apporter des idées d'activités aux différents milieux municipaux ainsi que des outils appropriés. Ils avaient également le rôle d'inciter les municipalités à y participer. Pour leur part, ces dernières avaient la responsabilité de mettre en place des activités dans le but d'atteindre les objectifs poursuivis.

Le manque d'activités relatives à l'alimentation

Un participant désirait connaître les études sur les saines habitudes de vie, et particulièrement la saine alimentation. Il exprimait certaines interrogations concernant l'organisation d'activités en nutrition dans les municipalités (à qui s'adresser, clientèle ciblée, activités, etc.). Selon lui, ces informations leur permettraient de mieux intervenir dans les milieux. Un autre informateur rapportait qu'il y avait peu de documentation spécifique sur le sujet, bien que certaines municipalités ou régions du Québec s'y étaient penchées depuis environ un an.

Pour un informateur, il faudrait présenter plus d'activités en nutrition pour les municipalités. Il proposait une formule de type *clé en main* qui pourrait les soutenir dans leur programmation d'activités. Des participants mentionnaient que le soutien de l'intervenant en nutrition des deux CSSS pourrait être aidant pour les municipalités (ex. : idées santé).

Des participants proposaient également d'offrir une formation sur la saine alimentation auprès des milieux municipaux afin de répondre à leurs besoins. Un d'entre eux souhaitait notamment connaître les façons de réaliser des aliments santé (ex. : muffins). Un autre considérait pertinent de recevoir une formation quelque temps avant le début des camps de jour dans sa municipalité. Un informateur, pour sa part, suggérait d'intégrer un volet relatif à la nutrition dans le cadre d'une rencontre du programme *Famille au jeu* où des formations pourraient être offertes aux municipalités. Selon lui, il s'agirait d'une formule susceptible de répondre aux besoins de réseautage et qui favoriserait les échanges entre les milieux municipaux.

Un participant signalait qu'il fallait adapter les outils en nutrition en fonction des diverses municipalités et de leurs clientèles. De plus, on considérait qu'il fallait utiliser des outils de promotion dans les municipalités et solliciter la

participation de différents acteurs (ex. : bénévoles, représentants de diverses organisations). On suggérait, à titre d'exemple, l'emploi d'une mascotte dans les milieux (ex. : arénas).

Selon un informateur, il faudrait rejoindre plusieurs instances et personnes au sein des municipalités afin de les conscientiser à l'importance d'une saine alimentation (ex. : sous-traitants, compagnies, conseillers et personnel de la municipalité, organismes, population, etc.). On désirait ainsi diminuer certaines réticences et amener les gens à prendre des décisions éclairées à l'égard des saines habitudes de vie. D'après un autre, il fallait faire de la sensibilisation auprès des personnes qui réalisent les activités dans les milieux municipaux, auprès de celles qui leur offrent du soutien ainsi qu'auprès des participants. Pour un informateur, il fallait ainsi rallier les citoyens à une saine alimentation.

Un participant signalait que les intervenants de la DSPE et des CSSS étaient, au moment des entrevues, à revoir les façons de faire auprès des milieux municipaux. Il considérait que les suggestions apportées par les participants étaient suffisamment précises et qu'elles permettraient d'adapter les offres en fonction des besoins des municipalités.

5.4.2.4 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (façons de faire)

Les facteurs liés aux pratiques ont aussi été abordés sous l'angle des façons de faire. Parmi ceux-ci, on retrouvait les relances téléphoniques, la forme des invitations, le contenu des offres de service, le réseautage, les incitatifs à la participation et le soutien aux milieux. Ces facteurs se retrouvaient tous dans les fiches-synthèses résumant les résultats obtenus dans les phases précédentes de l'étude. Plusieurs suggestions ont par ailleurs été proposées par les informateurs afin d'améliorer les offres de service.

Les relances systématiques

Les relances systématiques ont été rapportées comme un facteur pouvant favoriser la réceptivité. Selon certains, les rappels (téléphoniques ou autres) s'avéraient fort utiles pour les municipalités afin de leur rappeler la tenue d'une prochaine activité. Ils pouvaient même constituer un besoin selon certains participants.

La forme des invitations

La forme des invitations a été mentionnée comme un facteur lié à la réceptivité des municipalités. Plusieurs participants appréciaient les offres de service présentées avec un contenu détaillé des activités. Certains préféraient que les offres de service aient un contenu plus général.

Le contenu des offres de service

Le contenu des offres de service était également considéré comme étant lié à la réceptivité des municipalités. Les programmes présentés dans les offres de service ainsi que les suggestions d'activités constituaient un soutien apprécié pour un participant. Pour leur part, les milieux municipaux qui désiraient participer aux activités proposées dans ces offres devaient tenter de leur mieux de les mettre en place de manière à atteindre les objectifs poursuivis. Selon cet informateur, le rôle de la DSPE et des deux CSSS était de proposer des activités et il revenait aux municipalités de les coordonner.

Le réseautage

Le réseautage a été identifié comme un facteur qui influencerait la réceptivité des milieux municipaux.

Les incitatifs à la participation

Les incitatifs constituaient un facteur lié à la participation des municipalités aux activités de promotion des saines habitudes de vie.

Le soutien aux milieux

Le soutien au milieu était un facteur de réceptivité des milieux municipaux aux offres de service.

Suggestions pour l'amélioration des offres de service

Les relances systématiques

Des participants ont mentionné désirer recevoir un rappel avant la tenue des activités, afin que les municipalités aient suffisamment le temps de les organiser et de les mettre en place.

Un informateur proposait d'inclure un rappel à l'intérieur des offres de service, sous la forme d'un aide-mémoire. Même s'il ne contenait pas l'ensemble des informations, ce rappel pourrait du moins indiquer le moment approximatif où débiterait la prochaine campagne en se référant à l'année précédente. Pour cet informateur, les rappels pourraient ainsi être fort utiles à la planification.

La forme des invitations

Des participants suggéraient de présenter des offres de service avec un contenu général incluant un lien Internet qui permettrait d'obtenir des informations supplémentaires, le cas échéant.

On suggérait qu'une offre de service présentant l'ensemble des activités proposées soit envoyée aux municipalités. Celle-ci pourrait décrire sommairement les services offerts, les quelques cinq ou six activités proposées pour la prochaine année ainsi que les objectifs poursuivis. Les municipalités auraient ainsi la possibilité de choisir ce qui leur convient en démarrant de nouvelles activités ou en jumelant une activité existante à celles présentées dans les offres de service. S'il était impossible d'obtenir l'information pour l'ensemble des activités pour la prochaine année, on souhaitait minimalement connaître les grandes orientations des programmes, afin de pouvoir y associer les budgets nécessaires.

Le contenu des offres de service

Selon un informateur, les offres de service devraient servir à soutenir les municipalités en leur présentant des programmes ou des activités visant la promotion de saines habitudes de vie. Diverses possibilités ou idées d'activités devraient y être suggérées, dans le but d'inciter les municipalités à y participer. Des outils de communication appropriés devraient aussi être diffusés.

On suggérait de bien *camper les missions* entre la DSPE, les CSSS et les municipalités par rapport aux rôles et aux responsabilités de chacun. Pour ce faire, on considérait que ces deux premières devaient présenter des campagnes visant à offrir des idées d'activités en promotion de saines habitudes de vie et différents moyens pour y parvenir. Pour leur part, en lien avec les offres de service proposées, les municipalités devaient développer de nouvelles activités ou associer les activités avec celles déjà en place dans leur milieu. Elles *fournissaient l'ensemble du déploiement de l'activité par rapport à toutes les ressources existantes*. Mis à part l'intervenant des CSSS qui pouvait rencontrer les milieux, les ressources devaient être offertes par les municipalités.

Le réseautage

Le réseautage entre les milieux municipaux représentait aux yeux de certains participants une avenue intéressante, voire prometteuse, qui pourrait être réalisée en collaboration avec la DSPE et les deux CSSS. Selon un d'entre eux, le réseautage ou un travail de collaboration entre des municipalités de petite taille serait pertinent. Les milieux municipaux pourraient échanger entre eux, partager des idées pour l'organisation d'événements et planifier des activités similaires (ex. : journée de plein air, séances d'exercices physiques offertes par un même professeur). Selon un informateur, le partage d'idées et d'activités ainsi que de ressources (animateurs) serait soutenant particulièrement pour les petites municipalités. Par contre, pour celles qui sont dans les milieux plus éloignés, il demeurerait plus difficile concrètement de

réaliser ce type de collaboration, notamment pour y consacrer suffisamment de temps ou pour y travailler vraiment de concert. D'autres y voyaient tout de même une possibilité dans l'optique où, dans les offres de service proposées, les intervenants de la DSPE et des CSSS pourraient en tenir compte ou du moins encourager ce type de pratique.

Aux dires d'un participant, le réseautage pourrait être particulièrement pertinent pour les municipalités de grande taille. Il permettrait de créer des lieux d'échanges sur les conditions gagnantes pour la mise en place d'activités visant la promotion de saines habitudes de vie, sur les activités de réussite, les difficultés rencontrées, etc. D'après un informateur, le réseautage était intégré dans le cadre du programme *Famille au jeu*. Il y avait également la possibilité de connaître les bons coups et les difficultés rencontrées dans les milieux municipaux.

Selon un informateur, le réseautage serait aussi profitable pour les intervenants de la DSPE et des CSSS dans leur rôle auprès des milieux. Les échanges avec l'ensemble des municipalités participantes leur permettraient d'obtenir une vision plus globale des activités mises en place dans les milieux et de les soutenir plus efficacement.

Toujours concernant le réseautage, un informateur suggérait de créer un lieu de concertation différent des nombreuses tables en soutien en loisirs et en sports, bien qu'une participation semblait appropriée pour sensibiliser les milieux. Il s'agirait d'une tribune pour les intervenants de la DSPE et des CSSS leur permettant de présenter les programmes offerts ainsi que les outils disponibles. On croyait qu'il fallait toutefois prendre en considération que certains lieux de concertation rejoignaient peu ou pas les municipalités qui ne bénéficiaient pas de service des loisirs ou dont les activités de loisirs étaient menées par des bénévoles ou des élus. En effet, la disponibilité de ces personnes était moins grande pour participer à ce type de rencontre. Selon un informateur, il serait tout de même intéressant d'informer ces milieux des activités mises en place dans les autres municipalités de la région.

Les incitatifs à la participation

Un participant mentionnait qu'un financement serait pertinent, particulièrement pour les municipalités de petite taille. À cet égard, il mentionnait que les montants offerts par les CSSS et la DSPE n'étaient pas suffisants pour les plus grosses municipalités. Selon des informateurs, des prix rattachés à des concours ou des présents à offrir étaient intéressants pour les municipalités (ex. : outils de communication).

Pour un participant, compte tenu d'un manque de financement, il serait profitable qu'un montant soit offert aux municipalités afin de mettre en place des activités *entre deux offres de service*. Ce montant pourrait ainsi servir à initier d'autres activités dans les milieux municipaux, particulièrement ceux de petite taille.

D'après un informateur, en plus de la diffusion d'un outil présentant des activités aux milieux, l'octroi de bourses ou de prix aux municipalités serait une façon intéressante de faire la promotion d'activités sur les saines habitudes de vie.

Le soutien aux milieux

Des informateurs proposaient d'offrir un soutien accru auprès des municipalités. Un participant croyait, par ailleurs, qu'il fallait offrir un suivi auprès des milieux. À titre d'exemple, les intervenants des CSSS et de la DSPE pourraient communiquer avec les municipalités afin de discuter de leur choix d'activités, de leurs besoins, etc. Un bilan pourrait aussi être réalisé avant d'effectuer la planification d'activités pour la prochaine année.

6. RECOMMANDATIONS

Cette partie présente les recommandations formulées à la lumière des principaux résultats obtenus dans le cadre de l'étude. Bien qu'elles soient traitées globalement, les recommandations se rapportent aux facteurs de réceptivité liés au contexte, aux milieux et aux pratiques qui ont été dégagés lors des trois phases. Dans l'ensemble, elles sont adressées particulièrement aux gestionnaires et aux intervenants de la DSPE de Lanaudière et des CSSS du nord et du sud de Lanaudière, en tant qu'acteurs directement concernés par l'élaboration, l'offre et la réalisation des services, dont la réceptivité a été évaluée. Une seule d'entre elles, rejoignant à la fois les milieux municipaux et de travail, est adressée plutôt au MSSS. Les recommandations communes aux milieux municipaux et de travail sont d'abord exposées, suivies de celles propres à chacun de ces milieux.

Au sujet des milieux municipaux et de travail

- 1. Faire de la sensibilisation dans les milieux visés.* Au sein des municipalités, sensibiliser les élus et le personnel à l'importance des saines habitudes de vie et particulièrement en nutrition. Rejoindre également, dans les milieux municipaux, les collaborateurs concernés par les offres alimentaires ainsi que la population. Proposer des stratégies pour inciter les participants visés dans les milieux municipaux et de travail à prendre part aux activités.
- 2. Favoriser le réseautage pour faire la promotion des offres de service et rejoindre les milieux.* Créer un lieu de concertation pour les milieux municipaux en rejoignant également ceux qui ne bénéficient pas de service des loisirs. Solliciter la collaboration d'organisations offrant des services aux responsables en ressources humaines pour les milieux de travail. Envisager la possibilité d'organiser des rencontres régionales pour présenter les offres de service aux milieux.
- 3. Informer les principaux acteurs des milieux, via le MSSS et la DSP régionale, de la tenue des campagnes nationales en promotion des saines habitudes de vie plusieurs mois avant leur déroulement.* Envisager la possibilité de leur transmettre préalablement la planification annuelle de ces campagnes.
- 4. Diffuser, dans la mesure du possible, la planification annuelle des activités.* Produire, au minimum, un calendrier incluant une description sommaire des programmes et un lien Internet. Faire parvenir la planification dans les municipalités pour la période estivale afin que les activités puissent être planifiées dans leur programmation et leurs budgets annuels. Prévoir plusieurs mois entre l'envoi de l'offre de service et le moment où doivent se dérouler les activités. Tenir compte, dans la mesure du possible, des périodes d'indisponibilité des divers milieux de travail selon leurs particularités.
- 5. S'assurer de faire parvenir les offres de service à la personne concernée dans les différents milieux.*

6. *Maintenir l'envoi postal comme moyen de faire parvenir les offres de service aux milieux.* Considérer la possibilité d'utiliser le courrier électronique particulièrement auprès des milieux de travail. Effectuer des relances systématiques pour inciter les milieux à participer ou leur rappeler la tenue d'activités prochaines.
7. *Proposer des incitatifs financiers plus substantiels aux milieux (bourses ou subventions).* Faire connaître les incitatifs aux milieux de travail et les adapter en fonction des acteurs concernés. Envisager, pour ces milieux, la perspective d'émettre une certification. Favoriser les municipalités de petite taille et envisager la possibilité de les soutenir entre les offres de service. Offrir des récompenses ou médiatiser les réussites des milieux.
8. *Définir explicitement les responsabilités et les rôles de chacune des organisations dans leur engagement vis-à-vis des offres de service (DSPE, CSSS, municipalités et entreprises).* Favoriser la prise en charge des activités en promotion des saines habitudes de vie au sein des milieux.
9. *Proposer, dans les offres de service, des activités courtes et gratuites qui occasionnent un minimum de coûts.* Réviser certains programmes afin d'en améliorer l'accessibilité pour les milieux. Favoriser les programmes récurrents. S'assurer d'inclure, dans les offres de service, une liste d'activités et différents moyens de les mettre en place. Développer un outil présentant les activités réalisées dans la région ou faire une mise à jour d'outils existants.
10. *Améliorer le volet nutrition dans les offres de service.* Inclure des activités qui intègrent l'alimentation de façon officielle ou par une formule de type *clé en main*. Assurer le soutien d'un intervenant en nutrition pour les milieux municipaux et de travail. Offrir une formation en nutrition auprès des responsables en loisirs dans les municipalités.
11. *Faciliter l'adaptation des offres de service en fonction des divers besoins des milieux.* Privilégier, dans la mesure du possible, les interventions jugées efficaces, dont les démarches systématiques de planification d'activités. Considérer l'organisation d'activités sur mesure auprès de certains milieux.
12. *Offrir un soutien accru auprès des milieux municipaux et de travail.* Proposer des stratégies pour pallier les situations particulières et les difficultés rencontrées. Considérer le manque d'effectifs et, pour les entreprises, les horaires de travail, la difficulté de rassembler le personnel et le manque d'infrastructures. Effectuer également des suivis et des bilans auprès des milieux.
13. *Accroître le nombre de ressources humaines en promotion des saines habitudes de vie travaillant auprès des milieux municipaux et de travail.*

Concernant les milieux municipaux

1. *Effectuer des représentations auprès des tables de concertation.* Sensibiliser les municipalités (conseils municipaux) et divers regroupements aux offres de service en promotion des saines habitudes de vie (action politique).
2. *Envisager la possibilité d'adapter les outils en fonction des divers besoins des municipalités et de leurs clientèles.*
3. *Tenir compte, dans les offres de service, des façons de faire différentes de certaines municipalités dont les services en loisirs ou en promotion des saines habitudes de vie sont organisés par divers organismes.*
4. *Déployer des stratégies afin de rejoindre les milieux municipaux non participants.* Considérer que des milieux ne bénéficient pas de service des loisirs et que d'autres sont très sollicités par diverses offres de service.

Par rapport aux milieux de travail

1. *Intensifier les actions visant à pénétrer de façon efficace les milieux de travail.* Déployer des stratégies particulières afin de les solliciter activement à participer aux offres de service.
2. *Informar, dans les offres de service, de la possibilité de réduire les coûts d'assurance et d'obtenir des crédits d'impôt.*
3. *Présenter des informations factuelles de type statistique démontrant les avantages et les bénéfices d'une participation pour les milieux de travail.*
4. *Offrir des séances d'information ou de formation afin de soutenir les milieux de travail dans l'organisation d'activités en promotion des saines habitudes de vie.*
5. *Analyser l'importance de la présence d'un comité dans les milieux de travail pour organiser les activités et mobiliser le personnel.*

CONCLUSION

Cette évaluation participative et formative du modèle lanauchois d'approche globale et concertée des habitudes de vie et des maladies chroniques comptait deux objectifs généraux. D'une part, on désirait évaluer la réceptivité de deux types de milieux (municipal et de travail) à l'égard des services proposés et réalisés conjointement par les CSSS du nord et du sud de Lanaudière et la DSPE, et visant les adultes. D'autre part, on cherchait à établir une base de comparaison pour être en mesure d'apprécier, à moyen terme, l'évolution de l'adoption de l'approche intégrée (globale et concertée) des habitudes de vie et des maladies chroniques dans Lanaudière.

Le présent rapport portait exclusivement sur un des deux volets de l'étude, soit sur la réceptivité des milieux municipaux et de travail aux offres de service proposées. De façon spécifique, on visait par ce volet à :

- a) mettre en évidence les principales caractéristiques des milieux d'intervention qui facilitaient ou limitaient leur réceptivité à l'égard des services proposés et réalisés;
- b) identifier les principaux éléments des services qui facilitaient ou constituaient un frein à leur réceptivité par chacun des milieux ciblés;
- c) identifier les principaux éléments du contexte qui facilitaient ou limitaient la réceptivité des milieux ciblés à l'égard des services.

Pour ce volet, les résultats obtenus aux trois phases de l'étude ont démontré la présence de plusieurs facteurs de réceptivité liés aux milieux, aux contextes et aux pratiques d'intervention (activités et façons de faire). Dans l'ensemble, les facteurs identifiés par les participants étaient similaires pour les milieux municipaux et de travail. Quelques-uns ont toutefois été identifiés pour un seul des milieux, particulièrement pour celui des entreprises. Notons, entre autres, les crédits d'impôt, l'influence du personnel, la difficulté de rassembler le personnel, le manque d'infrastructures, la possibilité de réduire les coûts d'assurance (entreprises) et la sursollicitation des milieux (municipalités).

Certains facteurs apparaissaient plus déterminants pour les milieux municipaux et de travail. Mentionnons notamment le moment où les offres de service étaient envoyées, la personne qui recevait l'offre de service, le type d'activités, de programmes et de services offerts, l'adaptation des offres aux besoins des milieux, le soutien, les relances systématiques, la forme des invitations, etc. Les facteurs de réceptivité pouvaient avoir trois types d'influence (positive, négative ou neutre) et ceux-ci n'étaient pas mutuellement exclusifs. Plusieurs points de vue divergents ont ainsi été apportés par les participants pour un même facteur, ce qui témoignait de la diversité des milieux et de leurs réalités propres.

Pour les milieux de travail, les entreprises ayant participé à l'étude possédaient des caractéristiques très différentes à divers égards. De plus, le nombre d'informateurs provenant de ces milieux était plutôt limité. Il faut souligner que le recrutement des participants a ainsi été

particulièrement difficile, malgré que certaines stratégies aient été utilisées. Dans les faits, les entreprises étaient visées depuis moins longtemps par les offres de service, comparativement aux milieux municipaux.

À cet effet, l'évaluation suggère que les gestionnaires et les intervenants de la DSPE et des CSSS devraient intensifier leurs actions afin de pénétrer les milieux de travail de façon efficace. L'étude montre également que des stratégies devraient être mises en place pour inciter ces milieux à participer aux offres de service. D'après des informateurs, certains facteurs permettraient de rejoindre davantage les milieux de travail. On signalait la possibilité de réduire les coûts d'assurance et d'obtenir des crédits d'impôt, des incitatifs à la participation, la présence d'un comité pour organiser les activités et mobiliser le personnel, des séances d'information ou de formation, des informations factuelles de type statistique démontrant les avantages et les bénéfices d'une participation, etc.

L'évaluation a aussi fait ressortir l'importance d'offrir un soutien accru aux milieux municipaux et de travail. On constatait notamment un besoin de soutien dans la démarche de planification des activités en promotion des saines habitudes de vie. Il semblait approprié d'effectuer des suivis et de réaliser des bilans auprès d'eux, tout en privilégiant une prise en charge des milieux. On jugeait également opportun de leur proposer des stratégies afin de pallier les situations particulières et les difficultés rencontrées. Les milieux s'avéraient confrontés à des ressources financières et humaines limitées (faute d'effectifs), spécifiquement ceux de petite taille ainsi que les municipalités qui ne bénéficient pas de service des loisirs. Dans cette optique, il apparaissait particulièrement pertinent de proposer des incitatifs financiers plus substantiels aux milieux, telles des bourses ou des subventions.

En outre, l'étude a révélé la nécessité d'augmenter le nombre de ressources humaines en promotion des saines habitudes de vie qui travaillaient auprès des milieux, considérant qu'au moment de la collecte des données, seules deux ressources professionnelles couvraient le territoire Lanaudois. L'amélioration du volet nutrition auprès des milieux apparaissait aussi importante. De plus, il a été suggéré de diffuser la planification annuelle des activités aux milieux afin que ceux-ci puissent l'intégrer dans leur programmation ou leurs budgets. Pour ce faire, il semblait nécessaire que le MSSS informe la DSP régionale de la tenue des campagnes nationales en promotion des saines habitudes de vie plusieurs mois avant leur déroulement dans les milieux.

Il est apparu également incontournable de faire de la sensibilisation auprès des milieux municipaux sur les saines habitudes de vie, particulièrement en nutrition. Selon les participants, les efforts en ce sens devraient s'étendre à l'ensemble des personnes au sein des municipalités (personnel, élus, collaborateurs concernés par les offres alimentaires), et inclure la population. De même, il faudrait, par de l'action politique, effectuer des représentations auprès de tables de concertation et de divers regroupements concernés par le sujet. Le réseautage s'avérait par

ailleurs une avenue prometteuse pour faire la promotion des offres de service et rejoindre les divers milieux. Enfin, l'étude a mis en évidence la nécessité de proposer des stratégies aux milieux municipaux et de travail afin d'inciter les participants visés à prendre part aux activités en promotion des saines habitudes de vie.

Par ailleurs, il faudrait retenir que la réceptivité a été évaluée à un moment-clé du début de la mise en œuvre officielle de la nouvelle approche. Les offres de service en promotion des saines habitudes de vie avaient alors été modifiées. En conséquence, la réceptivité des milieux était probablement influencée par cette situation et par les représentations des acteurs à l'égard de la nouvelle approche. Les pratiques (de sollicitation des milieux, notamment) ayant conduit à la réceptivité évaluée sont en partie le résultat d'expérimentations. Pour ces raisons, il faudrait relativiser les résultats obtenus dans ce volet à travers ses différentes phases. En effet, il faut admettre que la situation a sûrement évolué depuis la collecte des données, et rappeler que les acteurs concernés, en tant que participants au comité d'évaluation, ont été informés au fur et à mesure des résultats obtenus aux différentes phases. Il est donc assez probable que les représentations (individuelles et collectives) de l'approche et son appropriation par les gestionnaires et les intervenants concernés aient connu des transformations qui se sont reflétées dans les pratiques. En conséquence, la réceptivité des milieux à ces pratiques modifiées a sans doute également évolué, et possiblement dans le sens d'une amélioration.

Cela dit, les résultats de ce volet de l'évaluation constituent tout de même pour les gestionnaires et les intervenants des CSSS du nord et du sud et de la DSPE, une source d'information pertinente concernant les pratiques mises en œuvre (activités et façons de faire). Comme une grande partie des données collectées et analysées portaient sur des éléments et des facteurs de réceptivité relativement indépendants de l'approche à déployer (par exemple, les caractéristiques des milieux visés et les éléments du contexte), on peut penser que les résultats obtenus à cet égard permettront aux acteurs concernés de mieux adapter leurs offres de service aux besoins des milieux. Quant aux liens plus directs entre la réceptivité de ces milieux et l'approche préconisée, les résultats obtenus dans le cadre de l'autre volet de l'étude (Poissant, 2010) pourront éclairer davantage l'expérimentation d'une offre de service regroupée. Dans l'ensemble, ces diverses informations devraient être utiles à la planification de l'intervention dans l'optique de favoriser l'atteinte des objectifs poursuivis dans le Plan d'action régional (PAR) de santé publique et les plans d'action locaux (PAL), au chapitre de la promotion des saines habitudes de vie afin de prévenir les maladies chroniques.



BIBLIOGRAPHIE

Monographies

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE, sous la direction de Laurent Marcoux. *Plan d'action régional de santé publique de Lanaudière 2009-2012*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2009, 234 p.

BEAUDRY, Jean, et Carmen SCHAEFER. *Évaluation de la mise en œuvre de l'approche intégrée 0-5-30 Combinaison-prévention en milieu de travail*, Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de santé publique, 2008, 54 p.

BOURQUE, Isabelle, Christal DIONNE, Sandrine DIONNE, Laurence GUAY et Noémie JUAIRE. *0-5-30 Combinaison Prévention : Mise sur pied d'un réseau national d'échanges et de collaboration, Projet en promotion de saines habitudes de vie*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2006, 149 p.

CÔTÉ, Isabelle. *Bilan de l'implantation au Québec du 0-5-30 Combinaison Prévention*, Québec, Table de concertation nationale en promotion de la santé et en prévention, 2006, 45 p.

DESJARDINS, Louise. *L'approche globale de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des maladies chroniques dans la région de Lanaudière. Cadre de référence*. Document de travail interne, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service prévention-promotion, 2007, 18 p.

DESJARDINS, Louise. *Cadre de référence, Services intégrés pour la promotion de saines habitudes de vie (volet adulte) dans les constituantes CLSC des CSSS de Lanaudière, Document de travail*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service prévention-promotion, 2005, 1 p.

DESJARDINS, Louise. *Services intégrés - habitudes de vie (CSSS), Résultats attendus 2005-2006 pour les deux CSSS de Lanaudière. Document de travail*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service prévention-promotion, 2005, 5 p.

DUBOIS, Nathalie, et Mathieu MASSE JOLICOEUR. *Évaluation de la mise en œuvre du programme 0-5-30*, Saint-Jérôme, Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, Direction de santé publique, 2008, 76 p.

DUBOIS, Nathalie, et Mathieu MASSE JOLICOEUR. *Évaluation de la mise en œuvre du programme 0-5-30, Faits saillants et recommandations*, Saint-Jérôme, Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, Direction de santé publique, 2008, 6 p.

JALBERT, Yves, et Lyne MONGEAU. *Prévenir l'obésité : un aperçu des programmes, plans d'action, stratégies et politiques sur l'alimentation et la nutrition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2006, 27 p.

KIROUAC, Sylvie, Alla MITRIASHKINA et Danièle FRANCOEUR. *Suivi de l'implantation des activités du Programme national de santé publique 2003-2012. Bilan 2004-2005*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction du programme de santé publique, Service des orientations en santé publique, 2005, 36 p.

KUSHI, L.H., et S.B. FOERSTER. *Diet and Nutrition in Chronic Disease Epidemiology and Control*, 2^e édition, Washington, Brownson, R.C., Remington, PL., J.R. Davis (édit.), American Public Health Association, 1998, p. 215-259.

LACHANCE, Brigitte, et Julie COLGAN. *Vers une stratégie de promotion de saines habitudes de vie contribuant à la prévention de maladies chroniques. Cadre de référence (Volet adulte)*. Document de travail, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la santé publique, 2004, 55 p.

LECLERC, Bernard-Simon, Louise LEMIRE et Céline POISSANT. *La fonction évaluation à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Cadre de référence pour une démarche participative*, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de connaissance/surveillance/ recherche/évaluation, 2000, 65 p.

LÉVESQUE, Jean-Frédéric, Debbie FELDMAN, Caroline DUFRESNE, Pierre BERGERON et Brigitte PINARD. *L'implantation d'un modèle intégré de prévention et de gestion des maladies chroniques au Québec. Barrières et éléments facilitants*, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction de santé publique et Institut national de santé publique du Québec, 2007, 55 p.

MARSOLAIS, Luc. *Famille au Jeu. Programme de développement d'activités en milieu municipal. Guide d'intervention*, 3^e édition. Document de travail, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2006, 41 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *Programme national de santé publique 2003-2012. Mise à jour 2008*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, 103 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *Investir pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012*, Québec, gouvernement du Québec, 2006, 50 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, Produire la santé*, Québec, gouvernement du Québec, 2005, 120 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *Programme national de santé publique 2003-2012*, Québec, gouvernement du Québec, 2003, 133 p.

PINEAULT, Raynald, et Carole DAVELUY. *La planification de la santé : concepts, méthodes, stratégies*, Montréal, Éditions nouvelles AMS, 1995, 480 p.

POISSANT, Céline. *Proposition d'évaluation concernant l'évaluation participative et formative du modèle lanauois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2007, 6 p.

POISSANT, Céline. *L'approche intégrée, globale et concertée de la promotion des saines habitudes de vie dans Lanaudière. Évaluation participative et formative de représentations et de pratiques en évolution. Volet adaptation lanaudoise de l'approche*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010, 212 p.

POISSANT, Céline, et Caroline RICHARD *L'approche intégrée, globale et concertée de la promotion des saines habitudes de vie dans Lanaudière. Évaluation participative et formative de représentations et de pratiques en évolution. Volet adaptation lanaudoise de l'approche et réceptivité des milieux aux offres de service proposées*. Rapport-synthèse, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010, 20 p.

POISSANT, Céline, et Caroline RICHARD. *L'approche intégrée, globale et concertée de la promotion des saines habitudes de vie dans Lanaudière. Évaluation participative et formative de représentations et de pratiques en évolution. Volet réceptivité des milieux aux offres de service proposées*. Rapport-synthèse, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010, 12 p.

QUINN PATTON, Michael. *Qualitative Research and Evaluation Methods*, 3th edition, Thousand Oaks, California, 2002, 598 p.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE, sous la direction de Laurent Marcoux. *Agir ensemble pour mieux vivre aujourd'hui et demain dans Lanaudière, Plan d'action régional de santé publique 2004-2007*, Saint-Charles-Borromée, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2003, 153 p.

SCHAEFER, Carmen. *Prévenir les maladies chroniques en Montérégie par de saines habitudes de vie : programme 0-5-30 Combinaison Prévention*, Longueuil, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie, 2005, 52 p.

SCHAEFER, Carmen, et Jean BEAUDRY. *Prévenir les maladies chroniques en Montérégie par de saines habitudes de vie : Évaluation du programme 0-5-30 Combinaison Prévention. Devis d'évaluation*, Longueuil, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie, 2005, 51 p.

SIMONEAU, Marie-Eve, et Christine GARAND (coll.). *Les maladies chroniques. Le diabète*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, mars 2010, 24 p.

Articles

BILODEAU, Angèle, Gilbert FILLION, Louise LABRIE, Dominique BOUTEILLER et Michel PERREAULT. *La pérennisation des programmes de promotion de la santé en entreprise est-elle possible? Le cas de quatre entreprises privées québécoises de travailleurs cols bleus*, dans *Revue canadienne de santé publique*, vol. 96, no 2, mars-avril 2005, p. 114-120.

CAZALE, Linda, et Valeriu DUMITRU. *Les maladies chroniques au Québec : quelques faits marquants*, Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, dans *Zoom santé*, mars 2008, 4 p.

COHEN, D.A., R.A. SCHRIBNER, et T.A. FARLEY. *A Structural Model of Health Behavior : A Pragmatic Approach to Explain and Influence Health Behaviors at the Population Level*, dans *Preventive Medicine*, 2000, 30, p. 146-154.

GOSSELIN, Virginie. *La santé au boulot. Projet de promotion de saines habitudes de vie en milieu de travail*, dans *Les actualités du cœur*, Été 2006, p. 5-7.

Site Internet

CENTRE DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES MALADIES CHRONIQUES. Approche intégrée des maladies chroniques. http://phac-aspc.gc.ca/ccdpc-cpcmc/topics/integrated_f.html

Présentation visuelle

TURCOTTE, Mylène. 0-5-30 Combinaison Prévention. Résultats d'évaluation 2004-05, le 15 juin 2005, 41 p.

ANNEXES

ANNEXE 1

Guide d'entrevue auprès des acteurs
du réseau de la santé et des services sociaux (phase I)

**Guide d'entrevue auprès des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux
Évaluation participative et formative du modèle lanauchois d'approche intégrée (globale et concertée)
des habitudes de vie et des maladies chroniques**

Thème	Sous-thème	Questions types	Durée
1. L'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC	1.1 Définition	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment définiriez-vous l'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC? ▪ Quelles sont les principales caractéristiques de cette approche? ▪ En quoi cette approche se distingue-t-elle des autres façons possibles d'aborder les liens entre les HV et les MC? 	15 min.
	1.2 Adoption	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon vous, pour quelles raisons cette approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC a-t-elle été largement adoptée dans le réseau SSS? ▪ Selon vous, est-ce pertinent d'avoir adopté l'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC? (avantages et inconvénients) ▪ Selon vous, est-ce que la manière lanauchoise d'appliquer l'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC se distingue de celle des autres régions du Québec? (si oui, en quoi? différences avec le programme 0-5-30 combinaison prévention?) ▪ Selon vous, est-ce qu'il aurait été préférable que la région de Lanaudière adopte et applique une version de l'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC qui ressemble davantage à celle que d'autres régions du Québec ont adoptée et appliquée? (approche type) 	15 min.
2. Les pratiques* (interventions et façons de faire)	2.1 Les pratiques avant la mise en œuvre de l'approche « globale et concertée » (intégrée)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrivez brièvement votre travail et votre façon de travailler (ou celles de votre organisation) avec les milieux visés avant l'adoption par votre organisation de l'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC. (quoi, avec qui, dans quels milieux, recrutés comment?) ▪ Quelles étaient les forces et les faiblesses de vos pratiques à ce moment? 	15 min.
	2.2 Les pratiques depuis la mise en œuvre de l'approche « globale et concertée » (intégrée)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrivez brièvement votre travail et votre façon de travailler (ou celles de votre organisation) avec les milieux visés depuis l'adoption par votre organisation de l'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC. (principaux changements p/r à quoi, avec qui, dans quels milieux, recrutés comment?) ▪ Considérez-vous que votre façon de travailler maintenant (ou celle de votre organisation) avec les milieux ciblés par votre intervention reflète pleinement l'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC? (sinon, qu'est-ce qui différencie votre intervention d'une intervention totalement fidèle à l'approche intégrée des HV et MC?) ▪ Avez-vous observé des améliorations ou des détériorations dans votre intervention (ou celles de votre organisation) depuis l'adoption de l'approche « globale et concertée » (intégrée) des HV et MC? (avantages et inconvénients pour vous/votre organisation et pour le milieu) 	15 min.

* Pratiques : définir préalablement avec l'informateur comme interventions (le « quoi ») + façons de faire (le « comment »).

Thème	Sous-thème	Questions types	Durée
3. La réceptivité des milieux	3.1 Facteurs de réceptivité liés aux milieux	<ul style="list-style-type: none"> Si vous pensez aux milieux visés par vos interventions, pouvez-vous identifier des caractéristiques de ces milieux (mission, taille, philosophie, ancienneté, etc.) qui expliqueraient <u>leur intérêt</u> (ou non) pour les activités que vous leur proposez en matière d’HV et MC? Pouvez-vous identifier des caractéristiques de ces milieux (mission, taille, philosophie, ancienneté, etc.) qui expliqueraient qu’ils acceptent de participer (ou non) aux activités que vous leur proposez en matière d’HV et MC? 	10 min.
	3.2 Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (quoi et comment)	<ul style="list-style-type: none"> Si vous pensez aux activités que vous offrez en matière d’HV et MC, pouvez-vous identifier des caractéristiques de ces activités (durée, coût, contenu, promotion, recrutement des milieux, etc.) qui expliqueraient <u>l’intérêt</u> (ou non) des milieux visés pour ces activités que vous leur proposez? Pouvez-vous identifier des caractéristiques de ces activités (durée, coût, contenu, etc.) qui expliqueraient que les milieux visés <u>acceptent de participer</u> (ou non) à ces activités que vous leur offrez? Pouvez-vous identifier des éléments de vos façons de faire (promotion, recrutement, etc.) qui expliqueraient <u>l’intérêt</u> (ou non) des milieux visés pour ces activités que vous leur proposez? Pouvez-vous identifier des éléments de vos façons de faire (promotion, recrutement, etc.) qui expliqueraient que les milieux visés <u>acceptent de participer</u> (ou non) à ces activités que vous leur offrez? 	10 min.
	3.3 Facteurs de réceptivité liés au contexte	<ul style="list-style-type: none"> Si vous pensez au contexte (social, économique, politique; interne/externe, etc.) prévalant au moment où vous offrez vos activités en matière d’HV et MC, pouvez-vous identifier des caractéristiques de ce contexte qui expliqueraient l’intérêt (ou non) des milieux visés pour ces activités que vous leur proposez? Pouvez-vous identifier des caractéristiques de ce contexte (social, économique, politique; interne/externe, etc.) qui expliqueraient que les milieux visés acceptent de participer (ou non) à ces activités que vous leur offrez? 	10 min.

ANNEXE 2

Formulaire de consentement destiné aux acteurs
du réseau de la santé et des services sociaux (phase I)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ
concernant la participation à une entrevue individuelle
dans le cadre de l'Évaluation participative et formative du modèle
lanaudois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques

Objet de la rencontre

Vous avez été invité à participer, en tant que représentant(e) d'une organisation lanaudoise du réseau de la santé et des services sociaux concernée par le développement d'un modèle lanaudois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques, à une entrevue individuelle. Celle-ci est réalisée dans le cadre d'une démarche d'évaluation portant sur ce sujet. Elle vise à connaître votre opinion sur différents aspects de ce sujet, étant donné que vous avez une connaissance et une expérience particulières en la matière.

Anonymat et confidentialité

Votre participation à cette entrevue se fait sur une base anonyme. Votre nom ne sera jamais rendu public et vos propos demeureront confidentiels.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée sur bande magnétique. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels.

Liberté de se retirer

Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous seront adressées.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le _____ du mois de _____ 2008.

Informateur/informatrice

Céline Poissant.
Agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

ANNEXE 3

Guide d'entrevue auprès d'informateurs
de milieux municipaux et de travail participants (phase II)

**Guide d'entrevue auprès de personnes responsables des milieux visés par les offres de service regroupées
Évaluation participative et formative du modèle lanadois d'approche intégrée (globale et concertée)
des habitudes de vie et des maladies chroniques**

Introduction : nous aurons trois blocs de questions. Le premier porte sur votre milieu de travail (entreprise, municipalité ou organisation).

Thème	Sous-thème	Questions types	Durée
1. Description du milieu (municipalité ou entreprise)	1.1 Principales caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pouvez-vous décrire, en quelques mots, votre municipalité/entreprise/organisation? <ul style="list-style-type: none"> ✓ Taille (population, nombre d'employés, territoire, etc.) ✓ Historique ✓ Type de milieu (rural/urbain) ✓ Type de population/d'employés (âge, niveau socioéconomique, scolarité, etc.) ✓ Principale occupation, production ✓ Type d'horaire ▪ Avez-vous des documents décrivant votre municipalité/entreprise? Pouvez-vous m'en laisser une copie? 	10 min.
	1.2 Éléments distinctifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon vous, qu'est-ce qui est particulier à votre municipalité/entreprise/organisation? <ul style="list-style-type: none"> ✓ Approche ou vision ✓ Mission ✓ Mode de gestion ✓ Partenariat, interrelations avec le milieu ✓ Programmes particuliers d'amélioration continue, de formation 	10 min.

Introduction : nous abordons le deuxième bloc de questions. Celles-ci portent sur les liens entre les HV et les MC.

Thème	Sous-thème	Questions types	Durée
2. Préoccupations du milieu pour les HVMC	2.1 Préoccupations collectives (actualité, momentum)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avez-vous l'impression que les liens entre les HV et les MC (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, cancer) préoccupent davantage les Québécois (et les Lanaudois) depuis quelque temps? ▪ Selon vous, pouvons-nous poser des actions collectives (au Québec, dans Lanaudière) pour réduire les risques de développer une MC? 	5 min.
	2.2 Préoccupations de l'informateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Êtes-vous personnellement préoccupé par les liens entre les HV et les MC? (niveau : un peu, moyennement, beaucoup) ▪ Comment se manifestent vos préoccupations personnelles concernant les liens entre les HV et les MC (habitudes modifiées?) 	5 min.

Thème	Sous-thème	Questions types	Durée
2. Préoccupations du milieu pour les HVMC (suite)	2.3 Préoccupations de la municipalité/l'entreprise/l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon vous, votre municipalité/entreprise/organisation est-elle préoccupée par les liens entre les HV et les MC? (niveau : un peu, moyennement, beaucoup) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Si oui : selon vous, est-ce le rôle de votre municipalité/entreprise/organisation de se préoccuper des liens entre les HV et les MC? (a-t-elle des moyens?) ✓ Si non : selon vous, votre municipalité/entreprise/organisation devrait-elle se préoccuper des liens entre les HV et les MC? (pourquoi? comment?) ▪ Selon vous, vos collègues de travail/la population de votre municipalité sont-ils préoccupés par les liens entre les HV et les MC? (pourquoi? comment?) <ul style="list-style-type: none"> ✓ De façon plus précise, pouvez-vous identifier quelles personnes (titres) ou groupes de personnes (comité SST, direction de RH, syndicat, etc.) sont les plus préoccupés par ces questions? 	5 min.

Introduction : en 2006 et/ou 2007, la DSPE/le CSSS a fait parvenir à votre municipalité/entreprise/organisation une offre de service concernant la promotion de saines HV afin de prévenir les MC. Le prochain bloc de questions porte sur cette offre de service.

Thème	Sous-thème	Questions types	Durée
3. La réceptivité de la municipalité/l'entreprise/l'organisation à l'offre de service	3.1 Facteurs de réceptivité liés à la municipalité/l'entreprise/l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon vous, votre municipalité/entreprise/organisation est-elle un milieu favorable pour que des organisations comme la DSPE/le CSSS réalisent des activités de promotion de saines HV visant à réduire les risques de MC? (en quoi? caractéristiques : mission, taille, philosophie, histoire, catégories de travailleurs, c.-à-d. cols bleus/blancs, etc.) ▪ Pouvez-vous identifier des caractéristiques de votre municipalité/entreprise (mission, taille, philosophie, histoire, etc.) qui expliqueraient qu'elle ait <u>accepté de participer</u> (ou non) aux activités qui lui ont été proposées dans l'offre de service de la DSPE/du CSSS? 	10 min.
	3.2 Facteurs de réceptivité liés à l'offre de service (activités et façon de faire)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon vous, les activités proposées dans l'offre de service de la DSPE/du CSSS étaient-elles adaptées à votre municipalité/entreprise/organisation? (forme, contenu, durée, coût, activités ponctuelles ou programme + complexe, etc.) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avez-vous des idées pour améliorer les activités proposées afin qu'elles soient mieux adaptées à votre municipalité/entreprise/organisation? ▪ Selon vous, la façon de faire de la DSPE/du CSSS pour proposer ses activités de promotion de saines HV était-elle adaptée à votre municipalité/entreprise/organisation? (moment de l'annonce; personne/s ciblée/s; moyen utilisé pour le recrutement/la promotion: poste, courriel, téléphone; rappel éventuel; évolution selon années de référence; incitatif financier, réduction des coûts d'assurance, etc.) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avez-vous des idées pour améliorer la façon de faire de la DSPE/du CSSS, quand ils vous proposent leurs activités, afin que cette façon de faire soit mieux adaptée à votre municipalité/entreprise/organisation? ▪ Selon vous, la façon de faire de la DSPE/du CSSS, quand ils ont proposé leurs activités à votre municipalité/entreprise/organisation, a-t-elle influencé votre décision d'y participer? (moment de l'annonce, personne/s ciblée/s, moyen utilisé pour le recrutement/la promotion, rappel éventuel, évolution selon années de référence; incitatif financier, réduction des coûts d'assurance, etc.) 	10 min.

Thème	Sous-thème	Questions types	Durée
3. La réceptivité de la municipalité/l'entreprise/l'organisation à l'offre de service (suite)	3.3 Facteurs de réceptivité liés au contexte	<ul style="list-style-type: none"> Selon vous, au moment où votre municipalité/entreprise/organisation a reçu l'offre de service de la DSPE/du CSSS, est-ce que le contexte (social, économique, politique; interne/externe, etc.) a influencé l'intérêt que vous avez eu (ou non) pour les activités proposées? Selon vous, au moment où votre municipalité/entreprise/organisation a reçu l'offre de service de la DSPE/du CSSS, est-ce que le contexte (social, économique, politique; interne/externe, etc.) a influencé votre décision de participer (ou non) aux activités proposées? 	10 min.

Questions optionnelles (certains des milieux ciblés pour la collecte)

Thème	Sous-thème	Questions types	Durée
4. Non-participation	4.1 Refus autre(s) année(s)	<ul style="list-style-type: none"> Pourquoi votre municipalité/entreprise/organisation a-t-elle refusé de participer aux activités proposées lors d'une/des autre(s) année(s)? (raison interne à la municipalité/entreprise/organisation, raison liée aux activités proposées, raison liée au contexte). 	5 min.
	4.2 Acceptation, mais non-participation autre(s) année(s)	<ul style="list-style-type: none"> Pourquoi votre municipalité/entreprise/organisation n'a-t-elle pas participé aux activités proposées, même si elle avait accepté de le faire, lors d'une/des autre(s) année(s)? (raison interne à la municipalité/entreprise/organisation, raison liée aux activités proposées, raison liée au contexte). 	5 min.

ANNEXE 4

Formulaire de consentement destiné aux milieux
municipaux et de travail participants (phase II)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

concernant la participation à une entrevue individuelle dans le cadre de l'Évaluation participative et formative du modèle lanaudois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques

Objet de la rencontre

Vous avez été invité à participer à une entrevue individuelle, en tant que représentant(e) d'une municipalité/entreprise/organisation ciblée en 2005-2006 et/ou 2006-2007 par des offres de service portant sur la prévention des habitudes de vie et des maladies chroniques. Ces offres de service provenaient de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière et/ou des deux Centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région. Cette entrevue est réalisée dans le cadre d'une démarche d'évaluation portant sur ce sujet. Elle vise à connaître l'opinion de votre municipalité/entreprise sur ces offres de service, afin de mieux comprendre comment elles sont reçues dans ces milieux et de pouvoir ajuster par la suite, si nécessaire, aussi bien les activités proposées que la façon d'en faire la promotion.

Anonymat et confidentialité

Votre participation à cette entrevue se fait sur une base anonyme. Votre nom et celui de votre municipalité/entreprise ne seront jamais publiés et vos propos demeureront confidentiels.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée sur bande magnétique. Les seules personnes autorisées à manipuler les cassettes seront les membres de l'équipe d'évaluation : les deux agentes de recherche signataires de ce formulaire et une secrétaire. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels.

Liberté de se retirer

Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous seront adressées.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à cette entrevue. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le _____ du mois de _____ 2008.

Informateur/informatrice représentant une municipalité

Céline Poissant
Agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Caroline Richard
Agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

ANNEXE 5

Préambule et questionnaire téléphonique destinés
aux milieux de travail non participants (phase II)

**ÉVALUATION DE LA RÉCEPTIVITÉ DES ENTREPRISES
AUX ACTIVITÉS HVMC 2005-2006 ET 2006-2007
INTRODUCTION QUESTIONNAIRE TÉLÉPHONIQUE**

Bonjour!

J'aimerais parler à : _____
(personne contact)

- Si cette personne n'est pas disponible présentement, quand est-ce que je pourrais la rappeler?: _____
(jour + heure)
- Si cette personne n'est plus à votre emploi, puis-je parler au/à la DG ou DRH? _____
(nom)

Bonjour!

Vous êtes bien M _____ ? / Mme _____ ?

Je m'appelle Geneviève Marquis. Je travaille pour la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Je vous appelle pour vous inviter à répondre à un court questionnaire dans le cadre d'une évaluation portant sur des activités qui ont été offertes à votre entreprise au cours des deux dernières années (2005-2006 et 2006-2007). Il s'agit d'activités de promotion de saines habitudes de vie visant à prévenir les maladies chroniques. Ces offres de service vous ont été envoyées par la poste, et des rappels téléphoniques ont été effectués auprès de certaines entreprises. Parmi les activités offertes, quelques-unes portaient sur l'activité physique (Focus Santé, Mon style de marche, Entreprise active, Rendez-vous d'automne), une portait sur la saine alimentation (Bouffe Express), une autre sur le tabagisme (Bon air), et une dernière portait à la fois sur l'activité physique et sur l'alimentation (Défi 5/30).

Vous souvenez-vous d'avoir reçu ces offres de service? Oui Non

Le but de l'étude est de mieux connaître les raisons qui favorisent ou qui empêchent la participation des entreprises lanaudoises à ces activités. L'évaluation est réalisée à la demande et sous la supervision des intervenants et des organisations qui offrent ces activités, c'est-à-dire la Direction de santé publique et les deux centres de santé et de services sociaux de la région.

Votre opinion est très importante (et elle est pertinente même si vous ne vous souvenez pas d'avoir reçu ces offres de service). Ça ne prendra que 10 minutes de votre temps.

Acceptez-vous de répondre? Oui
Non

- Pouvez-vous me dire pour quelle raison vous n'acceptez pas de répondre à ce questionnaire?

- Si vous n'êtes pas disponible présentement, y a-t-il un autre moment qui vous conviendrait mieux? _____
(jour + heure)

Si vous voulez plus d'information sur cette recherche, vous pouvez appeler Céline Poissant, la chercheuse responsable, au 759-1157, poste 4269. Ou elle peut vous rappeler si vous préférez.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Pour chaque question, je vais vous proposer des choix de réponses. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous répondez selon votre point de vue. Toutes vos réponses demeureront confidentielles. Votre nom et celui de votre entreprise ne seront pas mentionnés dans l'étude.

Questionnaire téléphonique
Évaluation de la réceptivité des entreprises aux activités HVMC 2005-2006 et 2006-2007

Nom de l'entreprise : _____	Numéro du questionnaire : _____
Titre d'emploi : _____	Date : _____

1. Parmi les choix suivants, à qui faut-il adresser une invitation à participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie (alimentation, activité physique, tabagisme) dans votre entreprise? (plusieurs choix possibles)

- | | | | | |
|-------------------------------|--------------------------|---|--------------------------|------------------------------|
| a) le directeur/la directrice | <input type="checkbox"/> | e) la direction des ressources humaines | <input type="checkbox"/> | |
| b) le comité de direction | <input type="checkbox"/> | f) le comité santé et sécurité au travail | <input type="checkbox"/> | |
| c) le syndicat | <input type="checkbox"/> | g) un autre choix : _____ | | NSP <input type="checkbox"/> |
| d) le comité social | <input type="checkbox"/> | | | NRP <input type="checkbox"/> |

2. Selon vous, parmi les choix suivants, quel est le meilleur moyen pour faire parvenir ce genre d'invitation aux personnes appropriées dans votre entreprise? (un seul choix possible)

- | | | | | |
|------------------|--------------------------|--|--------------------------|------------------------------|
| a) par la poste | <input type="checkbox"/> | e) par la poste avec rappel téléphonique ou électronique | <input type="checkbox"/> | |
| b) par courriel | <input type="checkbox"/> | f) par courriel avec rappel téléphonique ou électronique | <input type="checkbox"/> | |
| c) par téléphone | <input type="checkbox"/> | g) par le biais d'un intermédiaire | <input type="checkbox"/> | |
| d) en personne | <input type="checkbox"/> | h) par un réseau d'organisations | <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| | | i) un autre moyen : _____ | | NRP <input type="checkbox"/> |

3. Parmi les choix suivants, dans votre entreprise, qui prend la décision de participer à des activités comme celles qui vous ont été offertes concernant la promotion de saines habitudes de vie? (un seul choix possible)

- | | | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|---|--------------------------|------------------------------|
| a) le directeur/la directrice | <input type="checkbox"/> | d) la direction des ressources humaines | <input type="checkbox"/> | |
| b) le comité de direction | <input type="checkbox"/> | e) le comité santé et sécurité au travail | <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| c) la direction avec les employés | <input type="checkbox"/> | f) un autre choix : _____ | | NRP <input type="checkbox"/> |

4. Pour chacun des énoncés suivants, dites-moi si, OUI ou NON, il s'agit d'une contrainte qui pourrait empêcher votre entreprise de participer à des activités visant la promotion de saines habitudes de vie. (plusieurs choix possibles)

CONTRAINTES	Oui	Non	NSP	NRP
a) le manque de temps				
b) les coûts engendrés				
c) le manque de ressources humaines pour réaliser les activités				
d) le manque d'intérêt des employés pour les sujets proposés				
e) le manque de clarté des informations reçues				
f) le manque d'intérêt de la direction pour les sujets proposés				
g) le manque de lien avec la mission (raison d'être) de l'entreprise				
h) la situation économique de l'entreprise				
i) les horaires de travail				
j) l'impression que les activités sont trop exigeantes				
k) le fait que l'invitation est envoyée à un mauvais moment dans l'année				
l) la possible baisse de productivité des employés participant aux activités				
m) la non-rentabilité de ce genre d'activités pour l'entreprise				
n) autres contraintes :				

5. Pour chacune des conditions suivantes, dites-moi si elle pourrait aider BEAUCOUP, ASSEZ, UN PEU ou PAS DU TOUT la participation de votre entreprise à des activités visant la promotion de saines habitudes de vie. (plusieurs choix possibles)

CONDITIONS	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	NSP	NRP
a) que les activités proposées soient gratuites pour l'entreprise						
b) qu'on vous offre un incitatif financier (ex. : la possibilité d'obtenir une bourse)						
c) que les activités proposées soient associées à des concours						
d) que l'entreprise puisse réduire ses coûts d'assurance en participant aux activités						
e) que des activités puissent être organisées sur mesure pour l'entreprise						
f) que les activités proposées soient courtes (réalisées en une seule journée)						
g) que les activités soient proposées sous forme de programme (plusieurs activités structurées, à court, moyen ou long terme)						
h) que l'invitation soit envoyée une seule fois dans l'année et qu'elle décrive en détail toutes les activités offertes						
i) que des invitations détaillées soient envoyées pour chacune des activités offertes, quelque temps avant le moment de leur tenue						
j) que les invitations proposent seulement des thèmes généraux (tabagisme, alimentation, activité physique) plutôt que des activités détaillées						
k) qu'on fasse un rappel téléphonique ou électronique auprès de votre entreprise après une première invitation à participer						
l) qu'on vous rencontre en personne pour vous proposer des activités						
m) que les activités permettent à votre entreprise d'être un bon citoyen corporatif						
n) que vos « bons coups » soient récompensés ou médiatisés						
o) autres conditions qui aideraient la participation de votre entreprise :						

Les questions qui suivent portent sur votre entreprise. Elles nous permettront de dresser un portrait global (et anonyme) de toutes les entreprises interrogées.

6. Dans quelle municipalité se situe votre entreprise? _____

7. Combien d'employés compte votre entreprise? (un seul choix)

- a) 49 et moins NSP
b) 50 à 199 NRP
c) 200 et plus

8. Parmi ces employés : combien sont des employés de bureau? (cols blancs) _____

Combien sont des employés manuels? (cols bleus) _____

- NSP
NRP

9. Depuis combien d'années votre entreprise est-elle en fonction? (un seul choix)

- a) 5 ans et moins c) 11 à 15 ans e) Plus de 20 ans NSP
b) 6 à 10 ans d) 16 à 20 ans NRP

10. Quel est le secteur d'activités de votre entreprise? (un seul choix)

- | | | | |
|--|--------------------------|----------------------------|---|
| a) Agriculture, foresterie, pêche et chasse | <input type="checkbox"/> | i) Fabrication | <input type="checkbox"/> |
| b) Commerce de gros et de détail | <input type="checkbox"/> | j) Construction | <input type="checkbox"/> |
| c) Industrie de l'information et industrie culturelle | <input type="checkbox"/> | k) Enseignement | <input type="checkbox"/> |
| d) Transport et entreposage | <input type="checkbox"/> | l) Immobilier | <input type="checkbox"/> |
| e) Santé et services sociaux | <input type="checkbox"/> | m) Loisirs et spectacles | <input type="checkbox"/> |
| f) Finance, assurances et gestion | <input type="checkbox"/> | n) Administration publique | <input type="checkbox"/> |
| g) Hébergement touristique et restauration | <input type="checkbox"/> | o) Services publics | <input type="checkbox"/> NSP <input type="checkbox"/> |
| h) Services professionnels et techniques
(notaire, avocat, arpenteur, etc.) | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> NRP <input type="checkbox"/> |

Les questions qui suivent permettront de tracer un portrait général des répondants sans toutefois les identifier individuellement. Les données seront traitées de façon anonyme.

11. Quel est votre sexe? a) homme b) femme

12. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous? (les nommer; un seul choix)

- a) 18 à 24 ans d) 45 à 54 ans
b) 25 à 34 ans e) 55 ans et plus
c) 35 à 44 ans

13. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété? (les nommer; un seul choix)

- a) primaire d) collégial
b) secondaire e) universitaire
c) diplôme d'études professionnelles (DEP) f) autre : _____

CONCLUSION

Merci d'avoir pris quelques minutes de votre temps pour répondre à nos questions. Les résultats de l'étude devraient permettre aux deux centres de santé et de services sociaux et à la Direction de santé publique d'améliorer leur offre de service en promotion de saines habitudes de vie afin de mieux s'ajuster aux besoins des entreprises visées.

ANNEXE 6

Préambule et questionnaire téléphonique destinés
aux milieux municipaux non participants (phase II)

**ÉVALUATION DE LA RÉCEPTIVITÉ DES MUNICIPALITÉS
AUX ACTIVITÉS HVMC 2005-2006 ET 2006-2007
INTRODUCTION QUESTIONNAIRE TÉLÉPHONIQUE**

Bonjour!

J'aimerais parler à : _____
(personne contact)

- Si cette personne n'est pas disponible présentement, quand est-ce que je pourrais la rappeler?: _____
(jour + heure)
- Si cette personne n'est plus à votre emploi, puis-je parler
au/à la DG, au responsable des loisirs ou au maire/à la mairesse? _____
(nom)

Bonjour!

Vous êtes bien M _____ (? / Mme _____ (?)

Je m'appelle Geneviève Marquis. Je travaille pour la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Je vous appelle pour vous inviter à répondre à un court questionnaire dans le cadre d'une évaluation portant sur des activités qui ont été offertes à votre entreprise au cours des deux dernières années (2005-2006 et 2006-2007). Il s'agit d'activités de promotion de saines habitudes de vie visant à prévenir les maladies chroniques. Ces offres de service vous ont été envoyées par la poste, et des rappels téléphoniques ont été effectués auprès de certaines municipalités. Les activités offertes portaient sur l'activité physique (Mon style de marche, Plaisirs sur glace, Journées actives, Municipalité active, Famille au jeu, Défi des 4000 pas, Rendez-vous d'automne) ou l'aménagement des milieux pour l'activité physique (Famille au jeu infrastructure, Aménageons nos milieux de vie).

Vous souvenez-vous d'avoir reçu ces offres de service? Oui Non

Le but de l'étude est de mieux connaître les raisons qui favorisent ou qui empêchent la participation des municipalités lanauchoises à ces activités. L'évaluation est réalisée à la demande et sous la supervision des intervenants et des organisations qui offrent ces activités, c'est-à-dire la Direction de santé publique et les deux centres de santé et de services sociaux de la région.

Votre opinion est très importante (et elle est pertinente même si vous ne vous souvenez pas d'avoir reçu ces offres de service). Ça ne prendra que 10 minutes de votre temps.

Acceptez-vous de répondre? Oui
Non

- Pouvez-vous me dire pour quelle raison vous n'acceptez pas de répondre à ce questionnaire?

- Si vous n'êtes pas disponible présentement, y a-t-il un autre moment qui vous conviendrait mieux? _____
(jour + heure)

Si vous voulez plus d'information sur cette recherche, vous pouvez appeler Céline Poissant, la chercheure responsable, au 759-1157, poste 4269. Ou elle peut vous rappeler si vous préférez.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Pour chaque question, je vais vous proposer des choix de réponses. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous répondez selon votre point de vue. Toutes vos réponses demeureront confidentielles. Votre nom et celui de votre municipalité ne seront pas mentionnés dans l'étude.

Questionnaire téléphonique
Évaluation de la réceptivité des municipalités aux activités HVMC 2005-2006 et 2006-2007

Nom de la municipalité : _____	Numéro du questionnaire : _____
Titre d'emploi : _____	Date : _____

14. Parmi les choix suivants, à qui faut-il adresser une invitation à participer à des activités de promotion de saines habitudes de vie (alimentation, activité physique, tabagisme) dans votre municipalité? (plusieurs choix possibles)

- | | | | | |
|---------------------------|--------------------------|--|--------------------------|------------------------------|
| a) le DG/la DG | <input type="checkbox"/> | e) le conseiller responsable des loisirs | <input type="checkbox"/> | |
| b) le maire/la mairesse | <input type="checkbox"/> | f) un autre choix : _____ | | |
| c) le conseil municipal | <input type="checkbox"/> | | | NSP <input type="checkbox"/> |
| d) le service des loisirs | <input type="checkbox"/> | | | NRP <input type="checkbox"/> |

15. Selon vous, parmi les choix suivants, quel est le meilleur moyen pour faire parvenir ce genre d'invitation aux personnes appropriées dans votre municipalité? (*un seul choix possible*)

- | | | | | |
|------------------|--------------------------|--|--------------------------|------------------------------|
| a) par la poste | <input type="checkbox"/> | d) par la poste avec rappel téléphonique ou électronique | <input type="checkbox"/> | |
| b) par courriel | <input type="checkbox"/> | e) par courriel avec rappel téléphonique ou électronique | <input type="checkbox"/> | |
| c) par téléphone | <input type="checkbox"/> | f) par le biais d'un intermédiaire | <input type="checkbox"/> | |
| d) en personne | <input type="checkbox"/> | h) par un réseau d'organisations | <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| | | i) un autre moyen : _____ | | NRP <input type="checkbox"/> |

16. Parmi les choix suivants, dans votre municipalité, qui prend la décision de participer à des activités comme celles qui vous ont été offertes concernant la promotion de saines habitudes de vie auprès de la population? (*un seul choix possible*)

- | | | | | |
|---------------------------|--------------------------|--|--------------------------|------------------------------|
| a) le/la DG | <input type="checkbox"/> | e) le conseiller responsable des loisirs | <input type="checkbox"/> | |
| b) le maire/la mairesse | <input type="checkbox"/> | f) un autre choix : _____ | | NSP <input type="checkbox"/> |
| c) le conseil municipal | <input type="checkbox"/> | | | NRP <input type="checkbox"/> |
| d) le service des loisirs | <input type="checkbox"/> | | | |

17. Pour chacun des énoncés suivants, dites-moi si, OUI ou NON, il s'agit d'une contrainte qui pourrait empêcher votre municipalité de participer à des activités visant la promotion de saines habitudes de vie auprès de la population. (*plusieurs choix possibles*)

CONTRAINTES	Oui	Non	NSP	NRP
a) le manque de temps				
b) les coûts engendrés				
c) le manque de ressources humaines pour réaliser les activités				
d) le manque d'intérêt du DG ou du maire pour les sujets proposés				
e) le manque de clarté des informations reçues				
f) le manque d'intérêt du conseil municipal pour les sujets proposés				
g) le manque de lien avec la mission (raison d'être) de la municipalité				
h) la situation économique de la municipalité				
i) les horaires de travail				
j) l'impression que les activités sont trop exigeantes				
k) le fait que l'invitation est envoyée à un mauvais moment dans l'année				
l) le fait que des activités semblables sont déjà réalisées par le service des loisirs				
m) autres contraintes :				

18. Pour chacune des conditions suivantes, dites-moi si elle pourrait aider BEAUCOUP, ASSEZ, UN PEU ou PAS DU TOUT la participation de votre municipalité à des activités visant la promotion de saines habitudes de vie auprès de la population. (*plusieurs choix possibles*)

CONDITIONS	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	NSP	NRP
a) que les activités proposées soient gratuites pour la municipalité						
b) qu'on vous offre un incitatif financier (ex. : la possibilité d'obtenir une bourse)						
c) que les activités proposées soient associées à des concours						
d) que des activités puissent être organisées sur mesure pour la municipalité						
e) que les activités proposées soient courtes (réalisées en une seule journée)						
f) que les activités soient proposées sous forme de programme (plusieurs activités structurées, à court, moyen ou long terme)						
g) que l'invitation soit envoyée une seule fois dans l'année et qu'elle décrive en détail toutes les activités offertes						
h) que des invitations détaillées soient envoyées pour chacune des activités offertes, quelque temps avant le moment de leur tenue						
i) que les invitations proposent seulement des thèmes généraux (tabagisme, alimentation, activité physique) plutôt que des activités détaillées						
j) qu'on fasse un rappel téléphonique ou électronique auprès de votre entreprise après une première invitation à participer						
k) qu'on vous rencontre en personne pour vous proposer des activités						
l) que les activités permettent à votre municipalité d'être un bon citoyen corporatif						
m) que vos « bons coups » soient récompensés ou médiatisés						
n) autres conditions qui aideraient la participation de votre municipalité :						

Les questions qui suivent portent sur votre municipalité. Elles nous permettront de dresser un portrait global (et anonyme) de toutes les municipalités interrogées.

19. Quelle est la population permanente de votre municipalité? (*un seul choix*)

- a) de 1 à 1 999 ha c) de 5 000 à 9 999 ha NSP
 b) de 2 000 à 4 999 ha d) 10 000 ha et plus NRP

20. Selon vous, le taux de chômage dans votre municipalité est-il : (*un seul choix*)

- a) inférieur à la moyenne régionale?
 b) équivalent à la moyenne régionale? NSP
 b) supérieur à la moyenne régionale? NRP

21. Selon vous, les revenus de la population de votre municipalité sont-ils : (un seul choix)

- a) inférieurs à la moyenne régionale?
b) équivalents à la moyenne régionale? NSP
c) supérieurs à la moyenne régionale? NRP

22. Selon vous, le niveau de scolarité dans votre municipalité est-il : (un seul choix)

- a) inférieur à la moyenne régionale?
b) équivalent à la moyenne régionale? NSP
c) supérieur à la moyenne régionale? NRP
-

Les questions qui suivent permettront de tracer un portrait général des répondants sans toutefois les identifier individuellement. Les données seront traitées de façon anonyme.

23. Quel est votre sexe? a) homme b) femme

24. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous? (les nommer; un seul choix)

- a) 18 à 24 ans d) 45 à 54 ans
b) 25 à 34 ans e) 55 ans et plus
c) 35 à 44 ans

25. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété? (les nommer; un seul choix)

- a) primaire d) collégial
b) secondaire e) universitaire
c) diplôme d'études professionnelles (DEP) f) autre : _____
-

CONCLUSION

Merci d'avoir pris quelques minutes de votre temps pour répondre à nos questions. Les résultats de l'étude devraient permettre aux deux centres de santé et de services sociaux et à la Direction de santé publique d'améliorer leur offre de service en promotion de saines habitudes de vie afin de mieux s'ajuster aux besoins des municipalités visées.

ANNEXE 7

Lettre d'invitation à participer à un groupe de discussion
destinée aux milieux de travail (phase III)

Direction de santé publique et d'évaluation
245, rue du Curé-Majeau
Joliette (Québec) J6E 8S8
Téléphone : 450 759-1157
Télécopieur : 450 759-5149
www.agencelanaudiere.qc.ca

Le 3 novembre 2008

Aux membres de l'Association des responsables
en ressources humaines de Lanaudière

Objet : Invitation à participer à un groupe de discussion

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière vous invite à participer à un groupe de discussion, dans le cadre d'une étude portant sur la réceptivité des entreprises lanaudoises à des offres de service en promotion de saines habitudes de vie. Cette activité aura lieu le vendredi 28 novembre 2008, de 9 h 30 à 11 h 30, au CLSC de Saint-Esprit, situé au 110 rue Saint-Isidore à Saint-Esprit. À la suite de la rencontre, un dîner de type boîte à lunch à consommer sur place ou à emporter sera offert par les CSSS de la région aux participants.

Le groupe de discussion constitue la phase finale d'une étude participative et formative qui vise à évaluer la réceptivité des entreprises lanaudoises à l'égard des services offerts et réalisés conjointement par les deux CSSS et la DSPE (par exemple, *Mon style de marche*, *Bouffe Express* et *Défi 5-30*), en vue de promouvoir de saines habitudes de vie. Les conclusions de l'étude devraient permettre d'ajuster cette offre de service (les services et la façon de les offrir) afin qu'elle puisse mieux répondre aux besoins et aux caractéristiques propres des différentes entreprises de la région.

Nous vous invitons à confirmer votre intérêt à participer à l'activité au plus tard le vendredi 14 novembre prochain. Notez qu'un nombre maximum de huit membres de votre association pourront y participer et que nous devons peut-être procéder à une sélection. En effet, nous espérons que les participants présentent différentes caractéristiques : des hommes et des femmes, des directeurs et des employés salariés, des personnes rattachées à de petites et de plus grandes entreprises de divers secteurs d'activités, des personnes travaillant pour des entreprises des différentes MRC de la région, des personnes dont les entreprises ont déjà participé aux activités proposées et d'autres qui n'y ont pas participé. Par ailleurs, des représentants d'entreprises recrutés à l'extérieur de votre organisation ainsi que des représentants de la DSPE et des deux CSSS de la région participeront également à l'activité.

Aux fins de l'étude, le contenu des discussions sera enregistré sur bande magnétique. Toutefois, l'anonymat des participants sera préservé dans toute publication découlant de la démarche. De plus, les bandes magnétiques et leurs transcriptions écrites seront traitées et conservées conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de données confidentielles.

Vous comprendrez que, pour la DSPE et les deux CSSS Lanaudois, la participation des membres de votre association à cette activité est très importante pour la bonne marche de l'évaluation. Elle est aussi importante pour vous, car les résultats de l'étude pourront avoir des retombées directes sur certains aspects de services qui vous sont destinés.

Pour confirmer votre intention de participer au groupe de discussion ou si vous désirez plus d'information sur l'étude, veuillez s.v.p. communiquer avec Caroline Richard, au 450-759-1157, poste 4456.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, nos sincères salutations

Céline Poissant, agente de planification, de programmation et de recherche
Responsable de l'étude, DSPE de l'ASSS de Lanaudière

Caroline Richard, agente de planification, de programmation et de recherche
DSPE de l'ASSS de Lanaudière

CP/CR/cb

ANNEXE 8

Lettre d'invitation à participer à un groupe de discussion
destinée aux milieux municipaux (phase III)

Direction de santé publique et d'évaluation
245, rue du Curé-Majeau
Joliette (Québec) J6E 8S8
Téléphone : 450 759-1157
Télécopieur : 450 759-5149
www.agencelanaudiere.qc.ca

Le 3 novembre 2008

Aux représentantes et représentants du loisir municipal de la région de Lanaudière,

Objet : Invitation à participer à un groupe de discussion

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière vous invite à participer à un groupe de discussion, dans le cadre d'une étude portant sur la réceptivité du milieu municipal lanauchois à des offres de service en promotion de saines habitudes de vie. Cette activité se déroulera le mercredi 3 décembre 2008, de 9 h 30 à 11 h 30, au Centre Saint-Jean-Bosco situé au 249, chemin du Golf Est à Saint-Charles-Borromée.

Le groupe de discussion constitue la phase finale d'une étude participative et formative qui vise à évaluer la réceptivité du milieu municipal à l'égard des services offerts et réalisés conjointement par les deux CSSS et la DSPE (par exemple, *Mon style de marche*, *Famille au jeu* et *Aménageons nos milieux de vie*), en vue de promouvoir de saines habitudes de vie. Les conclusions de l'étude devraient permettre d'ajuster cette offre de service (les services et la façon de les offrir) afin qu'elle puisse mieux répondre aux besoins et aux caractéristiques propres des différentes municipalités de la région.

Nous vous invitons à confirmer votre intérêt à participer à l'activité au plus tard le vendredi 14 novembre prochain. Notez qu'un nombre maximum de 11 personnes provenant du milieu municipal pourront y participer et que nous devons peut-être procéder à une sélection. En effet, nous espérons que les participants présentent différentes caractéristiques : des hommes et des femmes, des directeurs et des employés salariés, des élus, des fonctionnaires et des bénévoles, des personnes rattachées à de petites et à de grosses municipalités, des personnes rattachées à des municipalités des différentes MRC de la région, des personnes dont les municipalités ont déjà participé aux activités des offres de service et d'autres qui n'y ont pas participé. Par ailleurs, des représentants de municipalités recrutés à l'extérieur de votre organisation ainsi que des représentants de la DSPE et des deux CSSS de la région participeront également à l'activité.

Aux fins de l'étude, le contenu des discussions sera enregistré sur bande magnétique. Toutefois, l'anonymat des participants sera préservé dans toute publication découlant de la démarche. De plus, les bandes magnétiques et leurs transcriptions écrites seront traitées et conservées conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de données confidentielles.

Vous comprendrez que, pour la DSPE et les deux CSSS Lanaudois, la participation des membres de votre organisation à cette activité est très importante pour la bonne marche de l'évaluation. Elle est aussi importante pour vous, car les résultats de l'étude pourront avoir des retombées directes sur certains aspects de services qui vous sont destinés.

Pour confirmer votre intention de participer au groupe de discussion ou si vous désirez plus d'information sur l'étude, veuillez s.v.p. communiquer avec Caroline Richard, au 450-759-1157, poste 4456.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Céline Poissant, agente de planification, de programmation et de recherche
Responsable de l'étude, DSPE de l'ASSS de Lanaudière

Caroline Richard, agente de planification, de programmation et de recherche
DSPE de l'ASSS de Lanaudière

CP/CR/cb

ANNEXE 9

Guide de discussion auprès d'acteurs du réseau de la santé
et des services sociaux et d'informateurs
des milieux municipaux et de travail (phase III)

**Évaluation participative et formative du modèle Lanaudois d'approche intégrée (globale et concertée)
des habitudes de vie et des maladies chroniques**

Thème	Contenu	Durée
1. Facteurs de réceptivité liés aux pratiques (les activités proposées et la façon de les proposer)	<p>Présentation synthèse des résultats des phases I et II de la collecte des données (facteurs identifiés par les informateurs et répondants)</p> <p>☞ <i>Voir fiche-synthèse</i></p> <p>*Note : les questions des participants sur la présentation seront posées et répondues au fur et à mesure</p>	15 min.
	<p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Croyez-vous que tous les facteurs liés aux pratiques ont été identifiés lors des phases précédentes de l'étude? Est-ce que vous en connaissez d'autres? ▪ Est-ce que tous ces facteurs ont autant d'influence sur la réceptivité des milieux? Pourquoi? ▪ Parmi ces facteurs identifiés, sur lesquels les intervenants des CSSS et de la DSPE pourraient-ils agir afin d'améliorer leurs offres de service en promotion des saines habitudes de vie dans les milieux visés? Comment? 	15 min.
2. Facteurs de réceptivité liés aux milieux (municipalités et entreprises)	<p>Présentation synthèse des résultats des phases I et II de la collecte des données (facteurs identifiés par les informateurs et répondants)</p> <p>☞ <i>Voir fiche-synthèse</i></p> <p>*Note : les questions des participants sur la présentation seront posées et répondues au fur et à mesure</p>	15 min.
	<p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Croyez-vous que tous les facteurs liés aux pratiques ont été identifiés lors des phases précédentes de l'étude? Est-ce que vous en connaissez d'autres? ▪ Est-ce que tous ces facteurs ont autant d'influence sur la réceptivité des milieux? Pourquoi? ▪ Parmi ces facteurs identifiés, sur lesquels les intervenants des CSSS et de la DSPE pourraient-ils agir afin d'améliorer leurs offres de service en promotion des saines habitudes de vie dans les milieux visés? Comment? 	

Thème	Contenu	Durée
3. Facteurs de réceptivité liés aux contextes	<p>Présentation synthèse des résultats des phases I et II de la collecte des données (facteurs identifiés par les informateurs et répondants)</p> <p>☞ <i>Voir fiche-synthèse</i></p> <p>*Note : les questions des participants sur la présentation seront posées et répondues au fur et à mesure</p>	15 min.
	<p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Croyez-vous que tous les facteurs liés aux pratiques ont été identifiés lors des phases précédentes de l'étude? Est-ce que vous en connaissez d'autres? ▪ Est-ce que tous ces facteurs ont autant d'influence sur la réceptivité des milieux? Pourquoi? ▪ Parmi ces facteurs identifiés, sur lesquels les intervenants des CSSS et de la DSPE pourraient-ils agir afin d'améliorer leurs offres de service en promotion des saines habitudes de vie dans les milieux visés? Comment? 	15 min.

ANNEXE 10

Grille d'observation auprès d'acteurs du réseau
de la santé et des services sociaux et d'informateurs
des milieux municipaux et de travail (phase III)

Grille d'observation des groupes de discussion sur la réceptivité des milieux
Évaluation participative et formative du modèle lanauois d'approche intégrée (globale et concertée)
des habitudes de vie et des maladies chroniques

Thème 1. Les facteurs de réceptivité liés aux pratiques : les activités						
Sous-thème	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
1.1 Questions en lien avec la présentation synthèse						
1.2 Identification de tous les facteurs						
1.3 Influence relative de ces facteurs						
1.4 Facteurs sur lesquels CSSS et DSPE peuvent agir						

Thème 1. Les facteurs de réceptivité liés aux pratiques : les façons de faire

Sous-thème	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
1.5 Questions en lien avec la présentation synthèse						
1.6 Identification de tous les facteurs						
1.7 Influence relative de ces facteurs						
1.8 Facteurs sur lesquels CSSS et DSPE peuvent agir						

Thème 2. Les facteurs de réceptivité liés aux milieux

Sous-thème	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
2.1 Questions en lien avec la présentation synthèse						
2.2 Identification de tous les facteurs						
2.3 Influence relative de ces facteurs						
2.4 Facteurs sur lesquels CSSS et DSPE peuvent agir						

Thème 3. Les facteurs de réceptivité liés aux contextes

Sous-thème	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
3.1 Questions en lien avec la présentation synthèse						
3.2 Identification de tous les facteurs						
3.3 Influence relative de ces facteurs						
3.4 Facteurs sur lesquels CSSS et DSPE peuvent agir						

Commentaires divers

**Schéma des () participants autour de la table
(1 numéro pour chacun + « A » pour animateur + « O » pour observatrice)**

Correspondance prénoms-numéros

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

ANNEXE 11

Formulaire de consentement destiné
aux milieux municipaux et de travail (phase III)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ
concernant la participation à un groupe de discussion
dans le cadre de l'Évaluation participative et formative du modèle lanauchois
d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques

Objet de la rencontre

Vous avez été invité à participer à un groupe de discussion, en tant que représentant(e) d'une entreprise ou d'une organisation/municipalité ciblée depuis 2005 par des offres de service portant sur la promotion de saines habitudes de vie afin de prévenir les maladies chroniques. Ces offres de service provenaient de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière et/ou des deux Centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région. Cette rencontre est réalisée dans le cadre d'une démarche d'évaluation portant sur ce sujet. Elle vise à connaître l'opinion de votre entreprise sur ces offres de service, afin de mieux comprendre comment elles sont reçues dans les milieux de travail et de pouvoir ajuster par la suite, si nécessaire, aussi bien les activités proposées que la façon d'en faire la promotion.

Anonymat et confidentialité

Votre participation à cette entrevue se fait sur une base anonyme. Votre nom et celui de votre entreprise ne seront jamais publiés et vos propos demeureront confidentiels.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée sur bande magnétique. Les seules personnes autorisées à manipuler les cassettes seront les membres de l'équipe d'évaluation : les deux agentes de recherche signataires de ce formulaire et une secrétaire. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels.

Liberté de se retirer

Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous seront adressées.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le _____ du mois de _____ 2008.

Informateur/informatrice

Céline Poissant.
Agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Caroline Richard
Agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

ANNEXE 12

Formulaire de consentement destiné aux acteurs
du réseau de la santé et des services sociaux (phase III)

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ
concernant la participation à un groupe de discussion
dans le cadre de l'Évaluation participative et formative du modèle lanauois
d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques

Objet de la rencontre

Vous avez été invité à participer à un groupe de discussion, en tant qu'intervenant ou gestionnaire de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière ou d'un des deux centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région. Cette rencontre est réalisée dans le cadre d'une démarche d'évaluation participative et formative du modèle lanauois d'approche intégrée des habitudes de vie et des maladies chroniques. Il s'agit plus précisément de la dernière phase de la collecte des données. Les échanges viseront notamment à valider, enrichir et ajuster les informations déjà collectées dans les deux premières phases de l'étude.

Anonymat et confidentialité

Votre participation à cette entrevue se fait sur une base anonyme. La confidentialité de vos propos sera respectée, dans le sens qu'ils ne seront jamais associés à votre nom dans le cadre des publications qui découleront de cette étude.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée sur bande magnétique. Les seules personnes autorisées à manipuler les cassettes seront les membres de l'équipe d'évaluation : les deux agentes de recherche signataires de ce formulaire et une secrétaire. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels.

Liberté de se retirer

Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui vous seront adressées.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le _____ du mois de _____ 2008.

Informateur/informatrice

Céline Poissant.
Agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Caroline Richard
Agente de planification, de programmation et de recherche
Direction de santé publique et d'évaluation
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière